

DOCUMENT DE REFERENCE
« Bank ABC Tunisie 2020 »



« ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE »

SA au capital de 68 000 000 dinars divisé en 6 800 000 actions ordinaires de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège Social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique: 0577975B

Tel: 71 861 861 Fax: 71 860 921/ 71 860 835

ABC Tunisie est notée AA+ (tun) avec perspective stable à long-terme et F1+ (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06/01/2020

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le1.0. MARS 2020..... sous le N° 20/001/..... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Moez Krichene
DIRECTEUR FINANCIER

Tel : 71 861 861 Fax : 71 860 921

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600

Fax : 71 949 350



Le présent document de référence est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la **Bank ABC Tunisie** – ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, **TUNISIE VALEURS** – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE.....	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.4 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE....	14
1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	15
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	16
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE.....	16
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	21
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	22
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2019.....	23
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE ABC BSC AU 31/12/2018	24
2.6. LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DE ABC TUNISIE AU 31/12/2018	27
2.7. RELATIONS DE ABC TUNISIE AVEC LES PARTIES LIEES AU 31/12/2018	28
2.8. RELATIONS DE ABC TUNISIE AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2018.....	28
2.9. DIVIDENDES.....	31
2.10. MARCHE DES TITRES	31
2.11. NOTATION.....	31
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	34
3.1. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE	34
3.2. ORGANISATION DE LA BANQUE.....	35
3.2.1. <i>Structure Générale de l'organigramme de ABC Tunisie</i>	<i>35</i>
3.2.2. <i>Gouvernance</i>	<i>36</i>
3.2.3. <i>Contrôle Interne</i>	<i>39</i>
3.2.4. <i>Système d'information</i>	<i>41</i>
3.2.5. <i>Politique sociale de la banque.....</i>	<i>42</i>
3.2.6. <i>Effectif et réseau de la banque</i>	<i>43</i>
3.3. ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 31/12/2018.....	44
3.3.1. <i>Les Ressources.....</i>	<i>44</i>
3.3.3.1. Les dépôts de la clientèle	44
3.3.3.2. Les emprunts et les ressources spéciales	44
3.3.3.3. Les Capitaux Propres	44
3.3.4. <i>Les Emplois.....</i>	<i>45</i>
3.3.4.1. Les crédits à la clientèle.....	45
3.3.4.2. Le Portefeuille titres	46
3.3.4.3. Les immobilisations nettes	47
3.3.5. <i>Les résultats d'exploitation</i>	<i>47</i>
3.3.5.1. Le Produit Net Bancaire	47
3.3.5.2. Les frais généraux (charges opératoires).....	48
3.3.5.3. Les soldes en pertes de créances	48
3.3.5.4. Le Résultat Net	49
3.4. ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2019.....	49
3.4.1. <i>Les Ressources.....</i>	<i>49</i>
3.4.1.1. Les dépôts de la clientèle	49
3.4.1.2. Les emprunts et les ressources spéciales	49
3.4.1.3. Les Capitaux propres	50
3.4.2. <i>Les emplois.....</i>	<i>50</i>
3.4.2.1. Les crédits à la clientèle.....	50

3.4.2.2.	Le portefeuille d'investissement	51
3.4.2.3.	Les immobilisations nettes	52
3.4.3.	<i>Les résultats d'exploitation</i>	52
3.4.3.1.	Le Produit net bancaire	52
3.4.3.2.	Les frais généraux (charges opératoires).....	53
3.4.3.3.	Les soldes en pertes de créances	53
3.4.3.4.	Le résultat net	54
3.5.	LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BANQUE AU 31/12/2019.....	55
3.6.	MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES).....	56
3.7.	FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR	56
3.7.1.	<i>Risque de crédit</i>	57
3.7.1.1.	Risque de crédit - Banque des Grandes Entreprises.....	57
3.7.1.2.	Risque de crédit - Banque de Détail	57
3.7.1.3.	Suivi des ratios réglementaires.....	57
3.7.1.4.	Garanties et Autres Collatéraux.....	58
3.7.1.5.	Gestion et Suivi des Engagements	58
3.7.2.	<i>Risque de marché</i>	58
3.7.2.1.	Risque de portefeuille négociation.....	59
3.7.2.2.	Risque de change.....	59
3.7.2.3.	Risque de règlement-livraison	59
3.7.3.	<i>Risque de taux d'intérêt</i>	59
3.7.4.	<i>Risque de liquidité</i>	59
3.7.5.	<i>Risque opérationnel</i>	60
3.7.6.	<i>La Conformité et l'Anti-Blanchiment d'Argent</i>	60
3.7.7.	<i>Risque juridique</i>	62
3.8.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR.....	62
3.8.1.	<i>Dépendance de la banque au 31/12/2018</i>	62
3.8.2.	<i>Dépendance de la banque au 30/06/2019</i>	63
3.9.	LITIGE OU ARBITRAGE.....	64
3.9.1.	<i>Affaire en défense</i>	64
3.9.2.	<i>Contrôle social</i>	65
3.10.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE.....	65
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS		66
4.1.	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31/12/2018.....	66
4.1.1	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 31/12/2018</i>	66
4.1.2.	<i>Portefeuille titres de ABC Tunisie au 31/12/2018</i>	67
4.1.2.1.	Portefeuille d'investissement.....	67
4.1.2.2.	Portefeuille titres commercial	67
4.2.	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2019.....	68
4.2.1.	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 30/06/2019</i>	68
4.2.2.	<i>Portefeuille d'investissement de ABC Tunisie au 30/06/2019</i>	69
4.3.	PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2019.....	70
4.3.1.	<i>Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieures au 30/06/2019</i>	70
4.3.2.	<i>Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2019</i>	70
4.4.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2018.....	71
4.4.1.	<i>Etats financiers comparés au 31 décembre 2018</i>	72
4.4.1.1.	Bilans individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars).....	72
4.4.1.2.	Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre (en milliers de dinars).....	73
4.4.1.3.	Etats de résultats individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars).....	74
4.4.1.4.	Etats de flux de trésorerie individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars).....	75
4.4.1.5.	Notes aux états financiers individuels au 31 décembre 2018	76
4.4.1.6.	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018	93

4.4.1.7.	Notes explicatives relatives au rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018	102
4.4.1.8.	Notes complémentaires et explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2018 102	
4.4.2.	<i>Tableau de mouvement des capitaux propres</i>	106
4.4.3.	<i>Affectation des résultats</i>	107
4.4.4.	<i>Evolution des dividendes</i>	107
4.4.5.	<i>Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation</i>	107
4.4.6.	<i>Evolution du résultat net</i>	107
4.4.7.	<i>Emprunts obligataires garantis par ABC Tunisie</i>	107
4.4.8.	<i>Emprunts obligataires émis par ABC Tunisie</i>	108
4.4.9.	<i>Emprunts obligataires souscrits par ABC Tunisie</i>	108
4.4.10.	<i>Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement</i>	108
4.4.11.	<i>Principaux indicateurs et ratios</i>	109
4.5.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2019	110
4.5.1.	<i>Etats financiers comparés au 30 juin 2019</i>	111
4.5.1.1.	Bilan arrêté au 30 juin 2019	111
4.5.1.2.	Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2019	112
4.5.1.3.	Etat de résultat arrêté au 30 juin 2019.....	113
4.5.1.4.	Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2019	114
4.5.1.5.	Notes aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2019	115
4.5.1.6.	Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019	135
4.5.1.7.	Notes complémentaires et explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 ..	137
4.5.2.	<i>Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2019</i>	139
4.5.3.	<i>Évolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation</i>	140
4.5.4.	<i>Evolution du résultat net</i>	140
4.5.5.	<i>Emprunts obligataires garantis par ABC Tunisie</i>	140
4.5.6.	<i>Emprunts obligataires émis par ABC Tunisie</i>	140
4.5.7.	<i>Emprunts obligataires souscrits par ABC Tunisie</i>	140
4.5.8.	<i>Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement</i>	140
4.5.9.	<i>Principaux indicateurs et ratios</i>	141
CHAPITRE 5– ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		142
5.1.	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	142
5.1.1.	<i>Membres du Conseil d'Administration</i>	142
5.1.2.	<i>Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque</i>	142
5.1.3.	<i>Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction</i>	143
5.1.4.	<i>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</i>	143
5.1.5.	<i>Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent</i>	143
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31/12/2018	144
5.2.1.	<i>Rémunérations et avantages en nature attribués par ABC Tunisie aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2018</i>	144
5.2.2.	<i>Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction</i> 144	
5.3.	CONTROLE	145
5.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	145
CHAPITRE 6– RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		146

6.1.	EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	146
6.1.1.	<i>Evolution récente</i>	146
6.1.2.	<i>Stratégie de développement et orientations stratégiques</i>	146
6.2.	LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	147
6.2.1.	<i>Analyse des performances réalisées au 31/12/2018 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2018</i>	147
6.2.2.	<i>Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2019-2023</i>	148
6.2.3.	<i>Analyse des performances réalisées au 31/12/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019</i>	150
6.2.4.	<i>Les hypothèses de prévisions retenues</i>	151
6.2.5.	<i>Les emplois de la banque</i>	152
6.2.5.1.	Evolution des engagements	152
6.2.5.2.	Evolution du Portefeuille Titres	153
6.2.5.3.	Evolution des immobilisations.....	154
6.2.5.4.	Evolution des créances classées	155
6.2.6.	<i>Les ressources de la banque</i>	155
6.2.6.1.	Les dépôts et avoirs de la clientèle.....	155
6.2.6.2.	Les Emprunts et Ressources Spéciales	156
6.2.6.3.	Les capitaux propres.....	157
6.2.7.	<i>Les résultats d'exploitation</i>	157
6.2.7.1.	Le Produit Net Bancaire.....	157
6.2.7.2.	Les frais généraux.....	159
6.2.7.3.	Le résultat Brut d'Exploitation.....	161
6.2.7.4.	Les Dotations aux Provisions sur créances	161
6.2.7.5.	Résultat net de l'exercice	161
6.3.	ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2019-2023	162
6.3.1.	<i>Bilans prévisionnels</i>	162
6.3.2.	<i>Etats des Résultats prévisionnels</i>	163
6.3.3.	<i>Etats de flux de trésorerie prévisionnels</i>	164
6.4.	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS.....	165
6.4.1.	<i>Indicateurs prévisionnels</i>	165
6.4.2.	<i>Principaux ratios</i>	165
6.4.2.1.	Ratios de Structure.....	165
6.4.2.2.	Ratios de Productivité	165
6.4.2.3.	Ratios de Rentabilité	166
6.4.2.4.	Ratios de Risque	166
6.4.3.	<i>Marge Brute d'Autofinancement Prévisionnelle</i>	166
6.5.	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2019 A 2023.....	167

Présentation résumée de la banque

Créé en 1980 à l'initiative d'investisseurs institutionnels tels que la Banque Centrale de Libye, « Kuwait Investment Authority » et « Abu Dhabi Investment Authority », le groupe Arab Banking Corporation dont le siège est situé au Bahreïn, a progressivement développé sa présence dans la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) et à l'international. C'est ainsi qu'un bureau de représentation du groupe ABC a ouvert ses portes à Tunis en 1989. Ce premier pas en Tunisie a été rapidement suivi par l'obtention d'une licence pour une activité de banque offshore en 1993 puis du démarrage de l'activité bancaire on shore en 2000.

L'activité de ABC Tunisie (banque on shore) a connu une évolution contrastée depuis son lancement mais a toujours bénéficié du soutien indéfectible du groupe ABC dont l'intérêt pour le marché tunisien n'est plus à démontrer.

La volonté du groupe ABC est d'établir, de développer et de renforcer les liens de coopération avec les institutions financières ainsi que les entreprises privées et publiques Tunisiennes et de s'affirmer en tant qu'acteur entreprenant, reconnu et respecté sur le marché bancaire tunisien.

Forte du soutien de ses actionnaires et animée par la volonté de contribuer au développement de l'économie Tunisienne, ABC Tunisie a su, au cours des dernières années, tisser des liens étroits avec les différents acteurs économiques et conquérir une part de marché grâce notamment à la mise en place de bonnes pratiques, la transparence des opérations bancaires et la qualité des prestations servies à la clientèle.

Les chiffres clés de la ABC Tunisie relatifs aux trois derniers exercices sont résumés comme suit :

En mDT	2018	2017	2016	Variation 2018/2017
Encours des dépôts	422 782	370 751	326 869	14,03%
Encours des crédits	410 664	235 912	159 820	74,08%
Produits d'exploitation bancaire	40 588	31 780	24 319	27,72%
Charges d'exploitation bancaire	15 704	10 368	6 936	51,47%
Produit net bancaire	24 884	21 411	17 383	16,22%
Résultat Net	1 974	201	3 098	882,09%

Durant les trois derniers exercices, les principaux ratios de la banque ont évolué comme suit :

Ratios	2018	2017	2016
Ratio de solvabilité	26,01%	29,93%	42,45%
Ratio Tier I	25,66%	29,53%	41,92%
Ratio de liquidité	161%	283%	456%
Ratio Crédits / Dépôts *	267,36%	-	-
Taux de couverture des créances douteuses	90,49%	91,81%	89,35%
Taux des créances classées	3,39%	4,62%	5,71%

* instauré par la Circulaire de la BCT n°2018-10 du 01/11/2018

Les chiffres clés de ABC Tunisie à fin juin 2019 sont résumés comme suit :

En mDT	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Encours des dépôts	468 055	390 490	19,86%
Encours des crédits	379 133	267 662	41,65%
Produits d'exploitation bancaire	27 927	18 117	54,15%
Charges d'exploitation bancaire	12 606	5 858	115,19%
Produit net bancaire	15 321	12 259	24,98%
Résultat des activités ordinaires	1 274	1 247	2,17%
Résultat Net	1 274	1 156	10,21%

Les indicateurs d'activité de ABC Tunisie relatifs au 4ème trimestre 2019 se résument comme suit :

En mDT	4T2018	4T2019	Variation 4T2019/4T2018	Cumul au 31/12/2018	Cumul au 31/12/2019	Variation 2019/2018
Encours des dépôts				422 782	761 595	80,14%
Encours des crédits				410 664	557 304	35,71%
Produits d'exploitation bancaire	12 382	16 607	34,12%	40 588	60 349	48,69%
Charges d'exploitation bancaire	5 997	6 610	10,22%	15 704	26 675	69,86%
Produit net bancaire	6 385	9 997	56,57%	24 884	33 674	35,32%

Mise en conformité de ABC Tunisie par rapport à la nouvelle loi bancaire N°2016-48 du 11 juillet 2016

- ❖ Le capital social de ABC Tunisie s'élève actuellement à 68 MDT, respectant ainsi les dispositions de l'article 32 de ladite loi qui exige un minimum de 50 MDT.
- ❖ En application de l'article 46 de ladite loi, la banque a procédé au respect des règles suivantes :
 - la séparation des fonctions du Président du Conseil de celles du Directeur général,
 - le non cumul des fonctions de Directeur Général ou DGA et de mandat d'administrateur au Conseil d'Administration et ce, à travers la démission du Directeur Général de ses fonctions en tant que membre du Conseil d'Administration à partir du 1er janvier 2017.
- ❖ Conformément à l'article 47 de la loi n°2016-48, la banque a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, à savoir :
 - Mr Hakim Ben Hammouda à travers un premier mandat approuvé par l'AGO du 16 juin 2016 et renouvelé par l'AGO du 30 avril 2019.
 - Mr Abderrazek Zouari à travers un premier mandat coopté par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2016, ratifié par l'AGO du 17 mai 2017 et confirmé par l'AGO du 25 avril 2018.
 - En ce qui concerne la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, ABC Tunisie n'étant pas une banque cotée en bourse, elle n'est pas tenue d'appliquer cette règle.
- ❖ Le Comité d'Audit issu du Conseil d'Administration est institué conformément aux articles 49 & 52 de la loi n°2016-48 en termes de mandat, diligences et nombre des membres. Le comité est présidé par Mr Abderrazek Zouari (Administrateur indépendant).
- ❖ Le comité des risques issu du Conseil d'Administration est institué conformément aux articles 50 & 52 de ladite loi. Il est présidé par Mr Hakim Ben Hammouda (Administrateur indépendant). Par ailleurs, la banque respecte le principe de non-cumul de la qualité de membre dans le comité d'audit et dans le comité des risques.
- ❖ En application des articles 51 et 52, la banque a institué un comité de nomination et de rémunération composé de trois membres du Conseil d'Administration.
- ❖ Conformément à l'article 70 de ladite loi, ABC Tunisie tient une comptabilité conforme au système comptable des entreprises. Elle clôture l'exercice comptable le 31 décembre de chaque année et soumet, pour approbation, dans un délai de quatre mois suivant la clôture de l'exercice

comptable écoulé, les états financiers à l'assemblée générale des actionnaires et publie dans deux journaux quotidiens en français et en arabe.

- ❖ ABC Tunisie ne détient pas de participations dans d'autres sociétés à l'exception de deux participations SIBTEL et Société Tunisienne de Garantie. Ces deux participations sont en conformité avec les dispositions de l'article 75 de ladite loi.

Chapitre 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence

Le Directeur Général de ABC Tunisie

Monsieur Ali KOOLI

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général de ABC Tunisie

Monsieur Ali KOOLI

1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2016 et 2017

- Cabinet MS Louzir, Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mme. Sonia KETARI LOUZIR
Rue du Lac Oubeira -Immeuble Illiade, 1er étage
Tel: +216 36 400 900 / Fax: +216 36 050 900
- Cabinet Mourad Guellaty, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mourad GUELLATY
45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070
Tel: +216 71 740 131 / + 216 71 740 231 / Fax : + 216 71 740 197

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2018

- Cabinet Mourad Guellaty, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mourad GUELLATY
45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070
Tel: +216 71 740 131 / + 216 71 740 231 / Fax : + 216 71 740 197
- Cabinet Horwath ACF, Membre de Crowe Global, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Noureddine BEN ARBIA
Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis
Tel: + 216 71 236 000 / Fax : +216 71 236 436



Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

- Cabinet Consulting Members Group « CMG », société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mohamed Jamil GOUIDER
Résidence Diar Ezzahra App E19 - 2034 Ezzahra
Tel : +216 71 451 989 / Fax : +216 71 451 031

- Cabinet Horwath ACF, Membre de Crowe Global, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Nouredine BEN ARBIA
Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis
Tel: + 216 71 236 000 / Fax : +216 71 236 436

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016

Les états financiers individuels de la banque ABC Tunisie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet MS Louzir représenté par Madame Sonia Ketari Louzir et le cabinet Mourad Guellaty représenté par Monsieur Mourad Guellaty, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ABC Tunisie, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observations

- ***Contrôle fiscal***

En se référant à la note aux états financiers n°4.26 « passifs éventuels », nous attirons votre attention que, courant 2016, la banque a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2012 à 2015.

Le montant global du redressement s'élève à 3 114 KTND. La banque s'est opposée aux différents chefs de redressement notifiés et les résultats du contrôle sont toujours en phase de négociation à la date de l'émission du présent rapport. Toutefois, la banque a constitué une provision de 532 KTND en couverture de ce risque.

Le risque final ne peut pas être estimé d'une façon fiable au stade actuel des discussions avec l'administration fiscale. Il dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

- ***Affaires en défense***

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations et se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs. (Cf. note aux états financiers 4.27).

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Sur la base de nos vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.
- Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen n'a pas mis en évidence des insuffisances de contrôle majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons relevé que la banque n'a pas signé le cahier des charges de tenue des comptes en valeurs mobilières émises.
- Conformément aux dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous vous informons qu'en date du 29 Janvier 2016, nous avons procédé à la révélation d'un fait délictueux auprès du procureur de la république portant sur des manipulations frauduleuses commises par un employé de la banque. L'enquête liée est toujours en cours, les risques probables ont été convenablement provisionnés au vu des informations disponibles. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017

Les états financiers individuels de la banque ABC Tunisie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet MS Louzir représenté par Madame Sonia Ketari Louzir et le cabinet Mourad Guellaty représenté par Monsieur Mourad Guellaty, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 4.30 des états financiers sur le fait que la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

- ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la banque.

- ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur***

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers individuels de la banque ABC Tunisie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet le cabinet Horwath ACF représenté par Monsieur Noureddine Ben Arbia et le cabinet Mourad Guellaty représenté par Monsieur Mourad Guellaty, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Banking Corporation Tunisie au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Observations

- ***Dépenses liées à la montée en version du système d'information***

Nous attirons l'attention sur le paragraphe 8 de la note 5.1 des états financiers, relative aux transactions avec ABC Bahreïn (ABC BSC). En effet, en 2018, cette dernière a entrepris, pour le compte d'ABC Tunisie, des travaux de montée en version du système d'information « Ambit ». A la date du présent rapport, les frais occasionnés par lesdits travaux ne sont pas encore facturés et il n'est pas possible d'estimer les montants correspondants.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

- ***Passif éventuel***

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers « 5.2 Affaires en défense » la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

- ***Contrôle social***

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note aux états financiers « 5.3 Contrôle Social »

La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

À la date du présent rapport, les travaux de vérification sont en cours et aucune notification des résultats de contrôle n'est encore reçue. Le risque final ne peut pas être estimé d'une façon fiable au stade actuel. Il dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de ce contrôle n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

- ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

- ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur***

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

Les états financiers intermédiaires de la banque ABC Tunisie arrêtés au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet Consulting Members Group représenté par Monsieur Mohamed Jamil Gouider et le cabinet Horwath ACF représenté par Monsieur Noureddine Ben Arbia, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes déclarent :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Banking Corporation – ABC Tunisie au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

- ***Contrôle social***

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 5.3 « Contrôle social », la banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Suite à la notification des résultats des travaux de contrôle, la banque a formulé son opposition sur l'ensemble des redressements soulevés dans les délais légaux.

A la date d'arrêté des présents états financiers, le sort définitif dudit redressement n'est pas encore déterminé.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

- ***Passif éventuel***

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers « 5.2 Affaires en défense » la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question ».

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

**Cabinet Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA**



**Cabinet Mourad Guellaty
Mourad GUELLATY**

Mourad Guellaty
15 Avenue de la République - La Marsa - 2070
Po. Box 1 BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE
Tel: 71.740.131 - 71.740.231 - Fax: 71.740.197
E-mail: contact@cabinetguellaty.com

**Cabinet Consulting Members Group
Mohamed Jamil GOUIDER**

**CONSULTING MEMBERS
GROUP**
Résidence Djar Ez Zahra Et. 2 - 2034 Ez Zahra
Tel : 71 451 989 - Fax : 71 451 031
M.F. : 10808048 / A / M / 000
E-mail : cabinetcmg@gmail.com

1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent document de référence ».

**TUNISIE VALEURS
DIRECTEUR GENERAL**

Mr Walid SAIBI



1.5 Responsable de l'information

Mr Moez KRICHENE
Directeur Financier
ABC Building, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac - 1053 - Tunis, Tunisie
Tél : +216 71 861 861 ext 2110
Fax : +216 71 860 921
Email : moez.krichene@bank-abc.com



10 MARS 2020



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant la banque

2.1.1. Dénomination et siège social

Arab Banking Corporation Tunisie “ABC Tunisie” ABC Building, Rue du Lac d’Annecy BP57
Les Berges du Lac 1053 Tunis Tunisie
Tél. : 71 861 861 / fax : 71 860 921/ 71 860 835

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

ABC Tunisie est une société anonyme de droit tunisien régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

2.1.3. Date de constitution et durée de vie

ABC Tunisie a été constituée le 25 janvier 2000 pour une durée de 99 ans.

2.1.4. Objet social

Article 5 des statuts :

La société a pour objet d’effectuer, dans les conditions déterminées par la législation en vigueur applicable aux Banques et aux Institutions Financières, toute opération bancaire, toutes opérations connexes aux opérations de banque et toutes prises de participation, et notamment par la mobilisation de l’épargne et par l’octroi de crédits à court, moyen et long terme, et contribue au développement économique et social, du pays et à la promotion des entreprises économiques.

Elle peut entreprendre, en Tunisie et à l’étranger, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, toutes opérations de banque, d’escompte, de crédit, de commission, de change, et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier et autorisées par la réglementation en vigueur.

Elle peut notamment, sans que l’énumération ci-après soit limitative :

1. Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, productifs d’intérêts ou non, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;
2. Ouvrir à toute personne physique ou morale des crédits d’escompte et, en conséquence, escompter tous effets de commerce, lettres de changes, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons, valeurs, soit tirés ou souscrits par des tiers, soit émis par le Trésor public ou les collectivités publiques ou semi-publiques et en général toutes sortes d’engagements résultant d’opérations commerciales ou financières, industrielles ou agricoles ou d’opérations faites par toutes Administrations publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques etc.... ;
3. Faire des avances et ouvrir des crédits à court, moyen ou long terme sous toutes les formes, en vue d’opérations intéressant l’agriculture, l’industrie, l’artisanat le commerce et les services.
4. Faire des avances mobilisables par escompte de valeurs souscrites par des sociétés agricoles, industrielles, commerciales, financières, touristiques et de services ;
5. Octroyer des crédits à court, à moyen et à long termes dans le cadre et à concurrence des montants prévus par la réglementation en vigueur ;
6. Prêter sur garanties réelles ou personnelles, à moyen ou à long termes, soit seule, soit en participation avec tout autre établissement ;
7. Donner toutes acceptations, cautions, avals et garanties quelconques ;

8. Réaliser toutes opérations de change, achats, ventes, emprunts, prêts, nantissements, reports de monnaies ou de devises étrangères ainsi que de métaux précieux ;
9. Recevoir tous dépôts de titres, monnaies, valeurs et louer tous coffres et compartiments de coffres ;
10. Effectuer toutes opérations sur valeurs mobilières, spécialement l'achat, la souscription, la vente, le nantissement, le report de tous titres ainsi que toutes émissions de titres, tous services financiers, services de coupons, services de transferts, ordres de bourses ;
11. Contracter et négocier tous emprunts publics ou privés, participer à ces emprunts ainsi qu'à toutes souscriptions ;
12. Effectuer tous paiements, ainsi que tous recouvrements de toutes sommes et valeurs par tous moyens amiables, administratifs ou judiciaires ;
13. Conclure avec l'Etat, les établissements et collectivités publics toutes conventions et accords et les exécuter ;
14. Acquérir par quelque mode que ce soit, tous immeubles bâtis ou non bâtis, situés en tous pays, les mettre en valeur, notamment par l'édification ou la transformation de constructions pour toutes destinations et par tous travaux de viabilité et autres, les administrer et les exploiter par bail, location ou autrement, les aliéner en tout ou en partie par voie de vente, d'échange, apport en société ou autrement ;
15. Constituer toutes sociétés, même étrangères ou participer à leur constitution, s'intéresser par voie d'apports, fusions, scissions, participations, prêts, ouvertures de crédits, souscriptions ou achats d'actions, de titres ou de droits sociaux dans toutes sociétés ou associations, créées ou à créer ;
16. Traiter pour le compte de tous tiers et les représenter dans toutes opérations, sans exception, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou permettant d'en assurer le développement ;
17. Offrir des services d'Ingénierie Financière et assurer le montage et la restructuration financière de toute entreprise (fusion acquisition pour son propre compte ou pour le compte des tiers) ;
18. Prendre des participations dans toute société existante ou en création Tunisienne ou étrangère, souscrire à son capital et le libérer, y exercer toutes fonctions de direction rémunérées ou non ;
19. Prendre sous toutes formes, tous intérêt et participation dans toutes sociétés ou entreprises Tunisiennes ou étrangères ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires ;
20. Faire appel public à l'épargne et se faire coter sur une bourse en Tunisie ou à l'étranger, et ce après accord préalable du Conseil d'Administration.

2.1.5. Clauses statutaires particulières

Détermination et affectation des bénéfices : Article 48 des statuts

1. Les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices. La société étant tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur toutes réserves obligatoires, amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ;
2. Le Conseil d'Administration pourra décider le prélèvement des sommes qu'il jugera convenable de fixer pour la constitution de réserves spéciales, d'un Fonds de Prévoyance ou pour d'autres attributions. Le Fonds de Prévoyance pourra être affecté notamment, suivant ce qui sera décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire sur la proposition du Conseil d'Administration à l'amortissement total ou partiel des actions.

Paiement des dividendes : Article 49 des statuts

1. Le paiement des dividendes se fait aux époques fixées par le Conseil d'Administration. Tout dividende non réclamé dans les cinq années de son exigibilité sera prescrit conformément à la loi ;
2. Les dividendes sont valablement payés par tout moyen de paiement accepté par la Société et en conformité avec la législation en vigueur.

La banque s'engage à conformer l'article 49 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Les Assemblées Générales : Article 33 des statuts

1. L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires ;
2. Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.

Convocation des Assemblées Générales : Article 34 des statuts

1. Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du le Conseil d'Administration, dans les six (6) premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation ;
2. Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration, soit par l'un des Commissaires aux comptes en cas de nécessité. D'autre part, le Conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant trois pour cent (3%) au moins du capital social ;
3. Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation. Pour les Assemblées Générales Extraordinaires ou les Assemblées Générales Ordinaires tenues sur deuxième convocation, ce délai peut être réduit à huit jours. Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié, au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un est en langue arabe ;
4. Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrites par la loi ;
5. Les actionnaires qui en ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître ;
6. Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour ;
7. Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire, à effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin, après la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les Actionnaires sont présents ou représentés.

La banque s'engage à conformer l'article 34 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Droit de siéger aux Assemblées Générales : Article 35 des statuts

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet ;
2. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est prévu à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration ;

3. Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
4. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion ;
5. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Droit de vote à l'Assemblée Générale – Article 38 des statuts

1. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitations sauf exception légale ;
2. Les votes ont lieu soit à mainlevée soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires, représentant au moins un tiers des actionnaires présents ou représentés selon les indications de la feuille de présence ;
3. Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial, conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés commerciales.

Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire : Article 40 des statuts

1. Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les Actionnaires possédant au moins une action ;
2. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins le tiers des actions donnant droit de vote ;
3. Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé ;
4. L'Assemblée Générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire : Article 41 des statuts

1. L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration, elle entend également le rapport du ou des commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes les lois en vigueur ;
2. Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire ;
3. Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes, la délibération contenant approbation du bilan et des comptes est nulle si elle n'est pas précédée de la lecture du rapport du ou des commissaires ;
4. Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration ;
5. Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les Administrateurs ou les commissaires aux comptes et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'Administrateurs faites par le Conseil ;

6. Elle détermine la rémunération du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires aux comptes ;
7. Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante ;
8. Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Article 42 des statuts

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les Actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles ;
2. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaires sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Article 43 des statuts

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux Statuts toutes modifications quelles qu'elles soient à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société ;
2. Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :
 - L'augmentation ou la réduction du capital social ;
 - Sa division en actions d'un taux autre que celui de dix dinars, sans être inférieur à cinq dinars ;
 - La prorogation ou la réduction de la durée de la Société ;
 - Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.
3. Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation de capital en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des Statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement et, s'il y a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification des apports en nature ou des avantages particuliers.

Quorum – Article 44 des statuts

1. Les Assemblées Générales, autres que les Assemblées Ordinaires, ne peuvent être considérées comme régulièrement constituées et ne peuvent délibérer valablement que si elles sont composées d'Actionnaires représentant au moins la moitié du capital social ;
2. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée peut être convoquée à nouveau et elle délibère valablement si elle est composée d'Actionnaires représentant le tiers au moins du capital social ;
3. A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation dans les conditions prévues à l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales et l'Assemblée délibère valablement, conformément aux dispositions dudit article ;
4. Dans toutes ces Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires ou statutaires.

2.1.6. Identifiant unique

0577975B

2.1.7. Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.8. Nationalité

Tunisienne.

2.1.9. Régime fiscal

Droit commun.

2.1.10. Capital social

Au 31/12/2018, le capital social de ABC Tunisie s'élève à 68.000.000 dinars divisé en 6.800.000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société

Siège social de la banque : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy BP57 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis, Tunisie.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING

Monsieur Moez Krichene
Directeur Financier
ABC Building, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac - 1053 - Tunis, Tunisie
Tél : +216 71 861 861
Fax : +216 71 860 921
Email : moez.krichene@bank-abc.com

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

- **Capital Social** : 68.000.000 DT
- **Nombre d'actions** : 6.800.000
- **Nominal** : 10 DT
- **Forme des actions** : Nominative
- **Catégorie** : Ordinaire
- **Libération** : Intégrale
- **Jouissance** : 1^{er} janvier 2019

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Décisions	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur Nominale
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
Assemblée Générale Constitutive du 25 janvier 2000	Capital initial	18 000 000	1 800 000	18 000 000	1 800 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mai 2005	Augmentation de capital en numéraire (1)	22 000 000	2 200 000	40 000 000	4 000 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2009	Augmentation de capital en numéraire (2)	10 000 000	1 000 000	50 000 000	5 000 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2014	Réduction du capital par annulation d'actions (3)	-22 751 740	-2 275 174	27 248 260	2 724 826	10
	Augmentation de capital en numéraire (4)	40 751 740	4 075 174	68 000 000	6 800 000	10

(1) Augmentation de capital réservée à ABC BSC.

(2) Augmentation de capital réservée à ABC BSC.

(3) Cette réduction de capital par la diminution du nombre d'actions anciennes rentre dans le cadre du projet de recapitalisation de la banque et l'absorption des pertes cumulées antérieures qui s'élèvent à 22.751.731,395 DT.

(4) Augmentation de capital réservée à ABC BSC. Cette augmentation de capital rentre dans le cadre du projet de recapitalisation de la banque en vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière d'exigence en fonds propres.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2019

2.4.1. Structure de capital au 31/12/2019

<i>Structure du capital</i>			
Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et des droits de vote
<i>Actionnaires étrangers non-résidents</i>			
ABC BSC	6 799 400	67 994 000	99,991%
BORONIA HOLDINGS LTD-ILE JERSEY CHANNEL	100	1 000	0,001%
KAVITA INVESTMENT LTD-ILE JERSEY CHANNEL	100	1 000	0,001%
SHERRENINVESTMENT LTD-ILE JERSEY CHANNEL	100	1 000	0,001%
VARNER HOLDINGS LTD-ILE JERSEY CHANNEL	100	1 000	0,001%
WEPTON PROPERTIES LTD-ILE JERSEY CHANNEL	100	1 000	0,001%
Arab Corporation for Financial Investments Co	100	1 000	0,001%
T O T A L	6 800 000	68 000 000	100,000%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2018

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et des droits de vote
ABC BSC	6 799 400	67 994 000	99,991%
Total	6 799 400	67 994 000	99,991%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 31/12/2019

Néant

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 31/12/2019, le capital social de ABC Tunisie est réparti entre 7 actionnaires, tous des personnes morales étrangères non-résidentes.

2.5. Description Sommaire du Groupe ABC BSC au 31/12/2018

Banque ABC est une banque internationale dont le siège est établi à Manama, Royaume du Bahreïn. Ses activités sont réparties sur les cinq continents couvrant ainsi le Moyen Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

Créée en 1980 à l'initiative d'investisseurs institutionnels, Banque ABC est autorisée par la Banque Centrale du Bahreïn en tant que banque universelle offrant des services financiers aux particuliers, aux entreprises et institutions financières, des services de commerce extérieur, de finance islamique, de financement de projets...

La banque est cotée à la Bourse de Bahreïn depuis 1990. Son capital social s'élève à 3 110 millions USD détenu à hauteur de 59,37% par la Banque Centrale de Lybie. Au 31 décembre 2018, la structure du capital se présente comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de détention
Banque Centrale de Lybie	59,37%
Kuwait Investment Authority	29,69%
Autres actionnaires (moins de 5%)	10,94%

Le groupe ABC est composé de 8 banques (y compris ABC BSC : société mère) et une société spécialisée dans les services de cartes de crédits :

Banque ou établissement	Pays	Activité	Pourcentage de détention
ABC Islamic Bank (BSC)	Bahreïn	Banque	100%
ABC International Bank plc	Royaume Uni	Banque	100%
ABC Tunisie	Tunisie	Banque	100,0%
ABC Egypte	Egypte	Banque	99,8%
ABC Algérie	Algérie	Banque	87,7%
ABC Jordanie	Jordanie	Banque	87%
Banco ABC Brazil	Brazil	Banque	60,6%
Arab Financial Services Company	Bahreïn	Services de cartes de crédit	56,6%

Les chiffres clés du groupe se présentent comme suit :

En Millions de USD	2018	2017	2016
Situation financière			
Total Bilan	29 549	29 499	30 141
Crédits Clientèle	14 884	15 329	14 683
Total dépôts	20 671	20 190	20 177
Créances sur les banques et établissements financiers	2 991	3 170	4 130
Portefeuille transactions	977	1 051	711
Portefeuille placements	5 661	5 599	5 635
Capitaux Propres	3 862	3 930	3 826
Capital social	3 500	3 500	3 500
Capital libéré	3 110	3 110	3 110
Résultats			
Marge d'intermédiation	559	556	538
Commissions	258	313	327
Produit Net Bancaire	817	869	865
Résultat Net	202	193	183

2.5.1. ABC Islamic Bank

Banque ABC a lancé l'activité islamique à travers sa filiale "ABC Investment & Services Co. (E.C.)" basée au Bahreïn depuis 1987 dans l'objectif de créer une banque leader offrant des produits conformes à la Sharia.

En 1998, "ABC Investment & Services Co. (E.C.)" a été transformée en une banque islamique portant la dénomination de "Bank ABC Islamic", ayant comme objectif de fournir des produits et services en conformité avec les règles sharaiques.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	1 745
Total Créances sur la clientèle	1 053
Total dépôts	1 372
Fonds propres	349

2.5.2. ABC International Bank plc (ABC IB)

Le Groupe ABC manifeste sa présence au Royaume Uni et en Europe à travers la filiale ABC IB qui dispose de branches et de bureaux de représentation en France, en Allemagne, en Turquie, en Italie, en Russie et au Suède.

ABC IB offre des services de commerce extérieur, de financement et de restructuration de projet, des services de trésorerie et des services de finance islamique.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	4 686
Total Crédits à la clientèle	2 977
Total crédits aux banques	3 594
Fonds propres	621

2.5.3. ABC Tunisie

Le groupe ABC est présent en Tunisie à travers sa filiale ABC Tunisie et une branche dénommée ABC Tunis :

- ABC Tunisie est une banque universelle offrant l'ensemble des produits et services bancaires à la clientèle des particuliers, des entreprises et des institutions financières.
- ABC Tunis est une branche offshore travaillant essentiellement avec les non-résidents.

Au 31 décembre 2018, les chiffres se présentent comme suit :

En millions de USD	ABC Tunisie	ABC Tunis
Total Actifs	304	238
Total Crédits à la clientèle	153	53
Total dépôts	263	71
Fonds propres	25	54

2.5.4. ABC Egypte

Bank ABC Egypt a été créée en 1982 sous la dénomination de “Egypt Arab African Bank (S.A.E)” qui a été changé pour devenir “Bank ABC in Egypt (S.A.E)” en 2000.

La banque fournit des services bancaires à ses clients particuliers et entreprises à travers un réseau de 28 agences répartis sur l'ensemble des villes de l'Egypte.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	803
Total Crédits à la clientèle	239
Total dépôts	683
Fonds propres	99

2.5.5. ABC Algérie

ABC Algérie a été la première banque internationale privée autorisée par le « Conseil de la Monnaie et du Crédit de la Banque d'Algérie » à exercer en Algérie en 1998. ABC Algérie présente une offre complète de produits et services bancaires aux clients particuliers, entreprises et institutionnels à travers un réseau de 24 agences réparties sur l'ensemble du territoire algérien.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	607
Total Crédits	417
Total dépôts	394
Fonds propres	153

2.5.6. ABC Jordanie

Bank ABC Jordanie a été établie en 1990. La banque offre une gamme complète de produits et services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux institutions financières à travers un réseau de 27 agences réparties sur l'ensemble du royaume.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	1 615
Total Crédits	877
Total dépôts	1 292
Fonds propres	226

2.5.7. Banco ABC Brazil

« Banco ABC Brasil » est une banque commerciale spécialisée dans le financement des PME et des grandes entreprises.

La principale activité de la banque consiste dans l'intermédiation financière pour les transactions incluant l'analyse du risque de crédit et d'une manière complémentaire, les crédits structurés pour le marché des capitaux et dans le cadre des opérations d'acquisition.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	7 757
Total Crédits	3 879
Total dépôts	5 863
Fonds propres	965

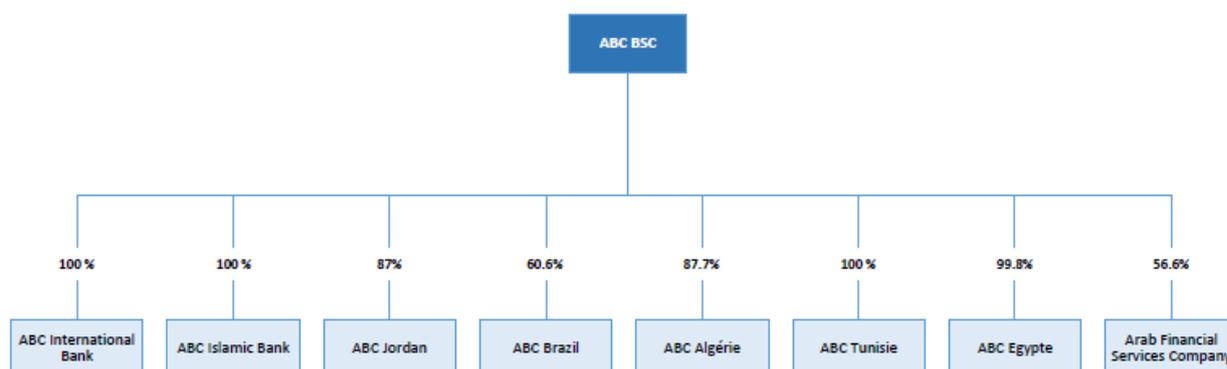
2.5.8. Arab Financial Services Company

AFS est le leader des services de paiement électronique externalisé dans la région MENA depuis plus de 30 ans. L'actionnariat de la société est composé de 40 banques et institutions financières et son activité est contrôlée par la Banque Centrale du Bahreïn.

Au 31 décembre 2018, les chiffres clés se présentent comme suit :

En millions de USD	Montant
Total Actifs	72
Total Crédits	-
Total dépôts	1
Fonds propres	59

2.5.9. Schéma financier du groupe ABC au 31/12/2018



Il y a lieu de noter qu'il n'existe pas de participations entre les sociétés du groupe ABC.

2.6. Les engagements financiers de ABC Tunisie au 31/12/2018

En mDT

	31/12/2018
Crédits bancaires	14 958
Crédits extérieurs	0
Emprunts Obligataires	20 000
Fonds gérés	0
Ressources spéciales	0
Découverts	0
Billets de trésorerie	0
Leasing	0
Total	34 958

2.7. Relations de ABC Tunisie avec les parties liées au 31/12/2018

Néant

2.8. Relations de ABC Tunisie avec les autres parties liées au 31/12/2018

2.8.1. Informations sur les engagements

Les concours accordés par ABC Tunisie aux membres du Conseil d'Administration et de Direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31/12/2018 dans le tableau suivant :

En mDT

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Crédits	Engagement par signature	Escompte	Portage	Total encours
M. Jonathan Robinson	0	0	0	0	0
M. Muzaffer Aksoy	0	0	0	0	0
M. Ali Kooli	219(*)	0	0	0	219
M. Jawad Sacre	0	0	0	0	0
M. Saber Ayadi	0	0	0	0	0
M. Hakim Ben Hammouda	0	0	0	0	0
M. Abderrazek Zouari	0	0	0	0	0
Total Général	219	0	0	0	219

(*) Crédit d'un montant de 850 mDT obtenu par le DG en 2013 et autorisé par le Conseil d'Administration du 11/09/2013. Ce crédit a généré courant 2018 des intérêts pour un montant de 25 mDT.

2.8.2. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Données : Néant

Reçues :

- ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de **ABC Tunis Branch** et ce, en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31/12/2018, la somme de ces garanties s'élève à 183 653 mDT. Lesdites garanties ont été rémunérées au taux de 0,25% de leurs montants. En 2018, la commission payée par ABC Tunisie en faveur de ABC Tunis Branch s'élève à 313 mDT.
- ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de **Bank ABC BSC** et ce, en couverture des risques encourus sur une relation. Au 31/12/2018, la garantie s'élève à 42 858 mDT.

2.8.3. Transferts de ressources

Données :

- ABC Tunisie ne détient pas de participations directes ou par portage dans le capital de sociétés promues par les autres membres du Conseil d'Administration et de Direction (secteur privé).

Reçues : Néant

2.8.4. Relations Commerciales

2.8.4.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2018

- Encaissés

Le chiffre d'affaires réalisé en 2018 par ABC Tunisie et relatif à des transactions bancaires ou à des opérations de placements auprès de ABC BSC ou l'une de ses filiales (ABC Tunis Branch, ABC International Bank, Banco ABC Brasil) est détaillé comme suit :

Désignation	En mDT
	31/12/2018
Commissions reçues relatives aux opérations de commerce extérieur auprès d' ABC International Bank	4
Rémunération des dépôts auprès d' ABC Tunis Branch	(*) 251
Rémunération des placements auprès d' ABC Tunis Branch	180
Rémunération des placements auprès d' ABC BSC	4
Rémunération des placements auprès de Banco ABC Brasil	(**) 1 455
Perte dégagée des opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis Branch	-245
Total	1 645

(*) L'encours des dépôts d'ABC Bank Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève, à la clôture de l'exercice 2018, à 35 931 mDT.

(**) L'encours des opérations de placement avec Banco ABC Brasil s'élève au 31/12/2018 à 77 779 mDT.

- Décaissés

- ABC Tunisie a payé à **ABC Tunis Branch** 2 764 mDT en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie. L'encours des dépôts d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève, à la clôture de l'exercice 2018, à 24 508 mDT.
- ABC Tunisie a payé à **ABC Tunis Branch** 1 587 mDT en tant que rémunération des placements de cette dernière. L'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie, à la clôture de l'exercice 2018, s'élève à 217 701 mDT.
- ABC Tunisie a payé à **ABC BSC** 9 mDT en tant que rémunération des placements de cette dernière. L'encours des placements d'ABC BSC chez ABC Tunisie, à la clôture de l'exercice 2018, est nul.

2.8.4.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.8.4.3. Les prestations de services reçues ou données

Reçues :

- Au cours de 2018, ABC Tunisie a payé à **ABC Bahreïn** des charges relatives aux frais de licences d'utilisation d'applications informatiques y compris le système d'information « Ambit », pour un montant de 1 149 mDT.

- Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec **ABC Tunis Branch** telle qu'autorisée par le Conseil d'administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2018 se détaillent comme suit : ABC Tunisie a refacturé 33% et 31% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunis Branch. Le montant refacturé à ABC Tunis au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 4 232 mDT.

Données :

- Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec **ABC Tunis Branch** telle qu'autorisée par le Conseil d'administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2018 se détaillent comme suit : ABC Tunis Branch a refacturé 67% et 69% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunisie. Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2018 a atteint 2 150 mDT.

2.8.4.4. Les contrats de location

Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec **ABC Tunis Branch** portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2018 s'élève à 366 mDT hors taxes.

2.8.4.5. Les emprunts contractés par ABC Tunisie

ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès d'**ABC Tunis Branch** pour un montant de 5 millions de USD. Au 31 décembre 2018, l'encours de l'emprunt s'élève à 14 958 mDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice s'élève à 5 mDT.

2.8.5. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris les rémunérations au titre des comités d'audit, des risques et de rémunérations, s'est élevée à 658 mDT. La banque s'est chargée, en plus des jetons de présence, de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du conseil lors de ses réunions.
- La rémunération annuelle du Directeur Général actuel est composée d'une rémunération brute de 711 mDT dont une gratification exceptionnelle de 238 mDT, d'avantages en nature d'une valeur de 9 mDT, d'une dotation aux provisions pour congés payés de 4 mDT et d'une dotation aux provisions pour prime de départ à la retraite de 4 mDT.

Les obligations et engagements de ABC Tunisie envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018, se présentent comme suit (en mDT):

Désignation	Direction Générale		Conseil d'Administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantage à court terme	715 (*)	56	962	393
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	4	127	-	-
Total	719	183	962	393

(*) Le montant tient compte des provisions pour congés payés constatées en 2018 pour 4 mDT.

2.9. Dividendes

	2018	2017	2016
Capital social en DT	68 000 000	68 000 000	68 000 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Valeur nominale en DT	10	10	10
Dividende global en DT	987 000	0	0
Dividende par action en DT	0,145	0	0
Date de détachement	30/06/2019	-	-

2.10. Marché des titres

Les actions de ABC Tunisie sont négociées sur le marché Hors Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2019, il existe un emprunt obligataire émis par ABC Tunisie et coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT. Il s'agit de :

Intitulé	Date de jouissance	Catégorie	Durée	Montant émis	Taux	1ère échéance	Dernière échéance	Encours au 31/12/2019
"ABC Tunisie 2018-01"	02/07/2018	A	5 ans	31 000	8,20%	02/07/2019	02/07/2023	24 800
				18 713 100	TMM+2,2%	02/07/2019	02/07/2023	14 970 480
		B	7 ans dont 2 années de grâce	207 000	8,40%	02/07/2021	02/07/2025	207 000
				1 000	TMM+2,4%	02/07/2021	02/07/2025	1 000
C	7 ans in fine	0	8,50%	02/07/2025	02/07/2025	0		
Total				20 000 000				16 251 180

2.11. Notation

En date du 21 septembre 2018, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à ABC Tunisie :

- la note nationale à long-terme AA+ (tun) avec perspective stable et ;
- la note nationale à court terme F1+ (tun).

Dans sa lettre de notation du 23 mai 2019, Fitch Ratings a confirmé :

- la note nationale à long terme attribuée à ABC Tunisie à AA+ (tun) avec perspective stable et;
- sa note à court terme à F1+ (tun).

Dans sa lettre de notation du 6 janvier 2020, Fitch Ratings a confirmé :

- la note nationale à long terme attribuée à ABC Tunisie à AA+ (tun) avec perspective stable et;
- sa note à court terme à F1+ (tun).

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 6 janvier 2020

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société :	Arab Banking Corporation Tunisie
Note Nationale à Long-Terme:	AA+ (tun)
Perspective:	Stable
Note Nationale Court-Terme :	F1+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des

FitchRatings

informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

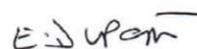
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

3.1. Présentation sommaire de la banque

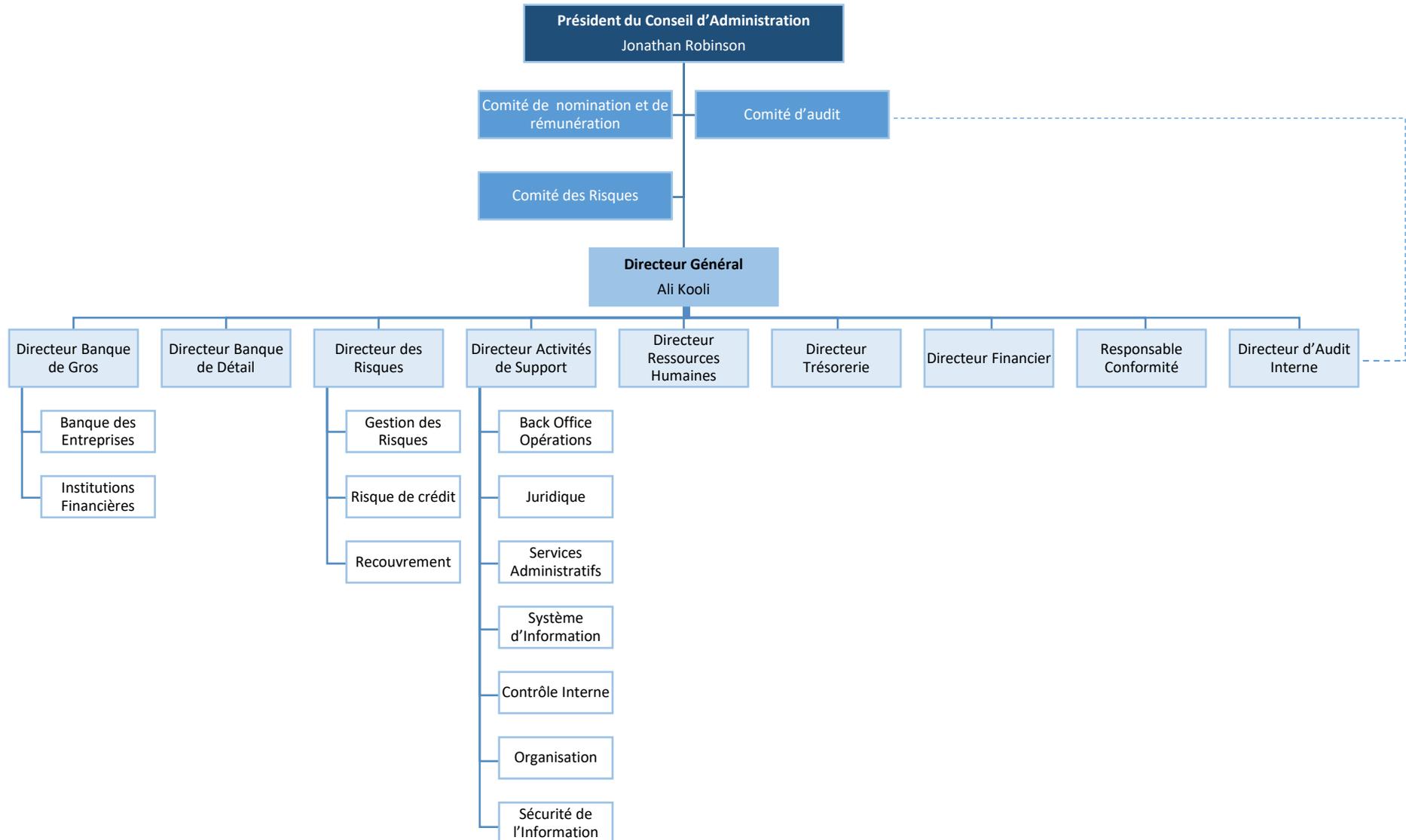
Créé en 1980 à l'initiative d'investisseurs institutionnels tels que la Banque Centrale de Libye, « Kuwait Investment Authority » et « Abu Dhabi Investment Authority », le groupe Arab Banking Corporation dont le siège est situé au Bahreïn, a progressivement développé sa présence dans la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) et à l'international. C'est ainsi qu'un bureau de représentation du groupe ABC a ouvert ses portes à Tunis en 1989. Ce premier pas en Tunisie a été rapidement suivi par l'obtention d'une licence pour une activité de banque offshore en 1993 puis du démarrage de l'activité bancaire on shore en 2000.

L'activité de Bank ABC (banque on shore) a connu une évolution contrastée depuis son lancement mais a toujours bénéficié du soutien indéfectible du groupe ABC dont l'intérêt pour le marché tunisien n'est plus à démontrer.

La volonté du groupe ABC est d'établir, de développer et de renforcer les liens de coopération avec les institutions financières ainsi que les entreprises privées et publiques Tunisiennes et de s'affirmer en tant qu'acteur entreprenant, reconnu et respecté sur le marché bancaire tunisien. Forte du soutien de ses actionnaires et animée par la volonté de contribuer au développement de l'économie Tunisienne, Bank ABC a su, au cours des dernières années, tisser des liens étroits avec les différents acteurs économiques et conquérir une part de marché grâce notamment à la mise en place de bonnes pratiques, la transparence des opérations bancaires et la qualité des prestations servies à la clientèle.

3.2. Organisation de la banque

3.2.1. Structure Générale de l'organigramme de ABC Tunisie



3.2.2. Gouvernance

La gouvernance de la Bank ABC se réfère à des principes qui conditionnent la bonne marche de son système de contrôle et de gestion des risques et qui garantissent les équilibres fondamentaux de la banque, son intérêt social et sa performance durable et partenariale.

Ces principes sont :

- La séparation des pouvoirs de contrôle et d'exécution
- L'indépendance des organes de contrôle
- La composition optimale du Conseil d'Administration
- La compétence et la diligence des membres du Conseil d'Administration
- L'organisation en Comités
- Le pilotage des rémunérations
- La gestion et l'encadrement optimal des risques
- Le fonctionnement fiable et démocratique de l'Assemblée Générale des actionnaires
- La responsabilité (le rendu de compte au niveau de la gestion)
- La transparence des informations comptables et financières.

Bank ABC est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social de la banque. Le Conseil contrôle la rentabilité et la sécurité des actifs, la politique de dividendes, les responsabilités sociétales envers les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés avec lesquelles la banque est en contact par ses activités. Il détermine les orientations et les politiques générales de la banque et veille à leur mise en œuvre.

Bank ABC adhère pleinement aux dispositions de la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, en conformité avec les standards du Groupe Arab Banking Corporation (B.S.C).

ABC Tunisie respecte ainsi le principe de séparation de la fonction de Président de Conseil d'Administration et la fonction de Directeur Général tel que stipulé par l'article 46 de la même loi.

De plus, la banque respecte la règle selon laquelle il est interdit au Directeur Général d'une banque d'être membre du Conseil d'Administration de cette banque. En conformité avec cette règle, l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2017 a ratifié le renouvellement du mandat de M. Ali Kooli en tant que Directeur Général de la banque et a aussi pris acte de sa démission en tant que membre du Conseil d'Administration à compter du 1^{er} janvier 2017 et ce, conformément aux dispositions de la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Il est aussi important de noter que ABC Tunisie respecte l'article 47 de la même loi stipulant que le Conseil d'Administration d'une banque doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires, par le renouvellement de la nomination de M. Hakim Ben Hammouda et la nomination M. Abderrazek Zouari aux postes de membres indépendants du Conseil d'Administration par les AGO du 30 avril 2019 et du 25 avril 2018 respectivement.

La banque comprend divers Comités émanant du Conseil d'Administration qui l'assistent dans l'exécution de ses missions, notamment dans la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

▪ Le Comité d'Audit

Son rôle consiste à assister le Conseil d'Administration dans la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace. Ce comité est chargé notamment de:

- suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, de proposer des mesures correctrices et de s'assurer de leur mise en œuvre ;
- réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie ;
- donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport annuel et les états financiers ;
- suivre l'activité de l'organe de contrôle interne et le cas échéant, les autres organes chargés des fonctions de contrôle et de donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération;
- proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

Le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Président du Comité

- M. Abderrazek Zouari

Membres du Comité

- M. Muzaffer Aksoy

- M. Mazen Ladki

La rémunération des membres du comité et de son président est incluse dans l'enveloppe des jetons de présence perçus au titre des fonctions d'administrateurs.

▪ Le Comité des Risques

Le Comité des Risques est en charge de l'identification, l'évaluation des risques internes et externes auxquels la banque est soumise. Ce comité prend connaissance des engagements de la banque, la répartition du portefeuille crédit, les dossiers de crédits, les ratios prudentiels, les autorisations et les dépassements de limites des lignes octroyées. Il est aussi du ressort de ce comité de définir la stratégie et la politique de la banque en matière d'octroi de crédits. Le comité des risques est aussi responsable de la coordination avec les autres comités du Conseil d'Administration dans le suivi de la conformité de la banque aux exigences de l'autorité de tutelle en Tunisie.

Le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Président du Comité

- M. Hakim Ben Hammouda

Membres du Comité

- M. Jonathan Robinson

- M. Ali AlAshhab

- M. Usama Zenaty

La rémunération des membres du comité et de son président est incluse dans l'enveloppe des jetons de présence perçus au titre des fonctions d'administrateurs.

▪ Le Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance

Son rôle consiste à assister le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de:

- nomination et de rémunération ;
- remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement ;
- gestion des situations de conflit d'intérêts.

Le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Président du Comité

- M. Muzaffer Aksoy

Membres du Comité

- M. Hakim Ben Hammouda

- M. Abderrazek Zouari

La rémunération des membres du comité et de son président est incluse dans l'enveloppe des jetons de présence perçus au titre des fonctions d'administrateurs.

La Direction Générale

La Direction Générale met en place les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

La Direction Générale est assistée dans sa mission par les six comités suivants :

Le Comité Local de Crédit (LCC) est responsable des décisions de crédit aussi bien pour la Banque de Grandes Entreprises que pour la Banque de Détail dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. Il gère également les actifs compromis, les provisions y afférentes et la politique de crédit de la Banque en général.

Le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court-terme pour une orientation prudente en matière d'allocation entre Actif et Passif. Le comité est également responsable du suivi du risque de liquidité et du risque de taux d'intérêts.

Le Comité de Gestion du Risque Opérationnel (ORCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court-terme pour l'identification, la gestion prudente, le contrôle et la mesure de l'exposition de la banque au risque opérationnel et à d'autres risques non-financiers.

Le Comité de Conformité et de Crime Financier (CFCC) est responsable du renforcement du dispositif de conformité dans le cadre de la gestion des risques globaux.

Le Comité de la Gestion du Risque de la Technologie de l'Information (ITRC) est responsable du développement, approbation et la revue périodique de l'infrastructure pour la gestion des risques liés à la technologie de l'information et la sécurité informatique.

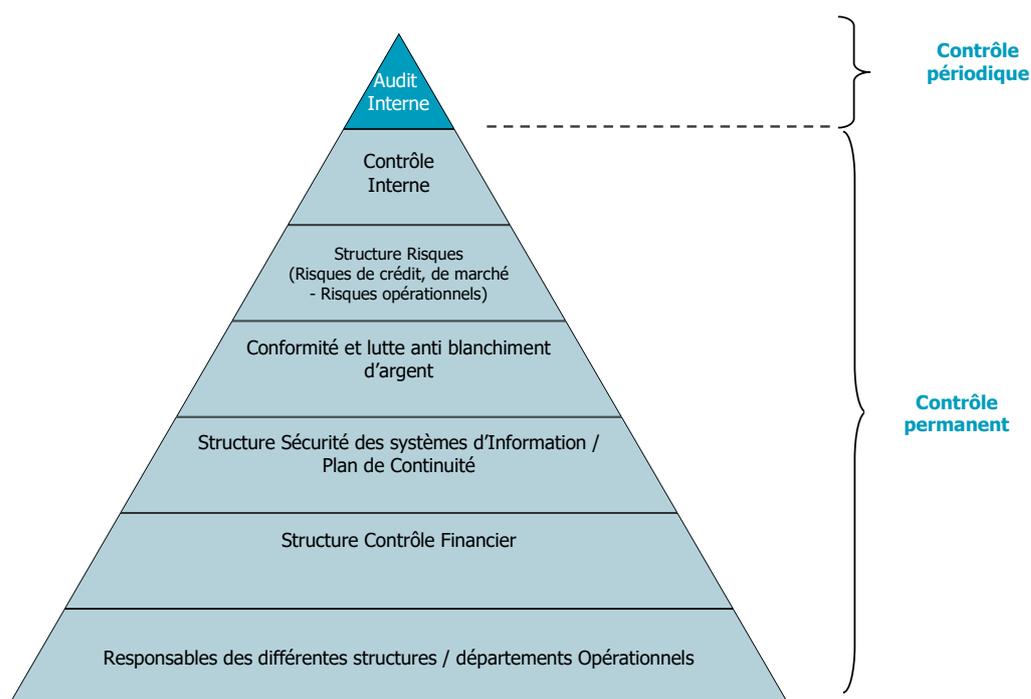
Le Comité de la Continuité de l'Activité (BCC) est responsable de la supervision et de la gestion du programme de la continuité d'activité de Bank ABC et du respect de celles-ci au sein de la Banque en proposant, approuvant et surveillant la mise en œuvre des politiques et procédures du groupe en matière de reprise après sinistre et de gestion de la continuité d'activité.

3.2.3. Contrôle Interne

D'une manière générale, le système de contrôle interne a pour objectif de garantir la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'optimisation des ressources, la sécurité des actifs, le respect des lois, règlements et contrats.

Dans cette perspective, Bank ABC Tunisie a mis en place un dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en ligne avec les bonnes pratiques sur le plan international, et ce conformément aux règles appliquées à l'échelle du groupe. La banque se conforme également à l'ensemble des dispositions de la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2016.

Le système de contrôle interne de Bank ABC Tunisie est adapté à la nature et au volume de ses activités, à sa taille et aux différents risques auxquels elle est exposée. Couvrant l'ensemble des produits et opérations réalisées par la banque, y compris les opérations externalisées, le système de contrôle interne de la banque se présente comme suit :



La banque a établi un système de contrôle interne à deux niveaux :

- Contrôle permanent (ou contrôle de premier niveau) : il est assuré par :
 - Le système pour les contrôles de prévention conçus pour prémunir la banque des anomalies, des erreurs, voire des fraudes connues provenant des utilisateurs et nécessitant une détection immédiate. Ces contrôles englobent notamment le contrôle d'accès au système, la séparation des fonctions d'input et de validation, le contrôle des données saisies, le contrôle de vraisemblance, le contrôle de changement des

conditions d'un compte, le contrôle d'équilibrage des caisses, l'équilibrage automatique de la balance comptable et les comptes de produits et charges ;

- Le personnel de chaque unité opérationnelle : édition de journaux quotidiens des opérations, leur vérification et contrôle par les responsables de ces unités ainsi qu'un arrêté comptable de leurs comptes d'attente et de régularisation ;
 - Le personnel du Département Contrôle Interne : revue de toutes les journées comptables (contrôle entièrement indépendant) et vérification des réconciliations des comptes d'attente et de régularisation des unités opérationnelles, des comptes généraux et des comptes des correspondants bancaires. Cette revue quotidienne est renforcée par des missions inopinées pour le contrôle des processus spécifiques.
 - Le « Information Security Officer » pour le contrôle et l'analyse des journaux « logs » générés par le Système d'Information.
- Contrôles périodiques (ou contrôle de deuxième niveau) : Ils permettent de vérifier l'efficacité des contrôles permanents. Ces contrôles sont assurés principalement par l'Audit Interne.

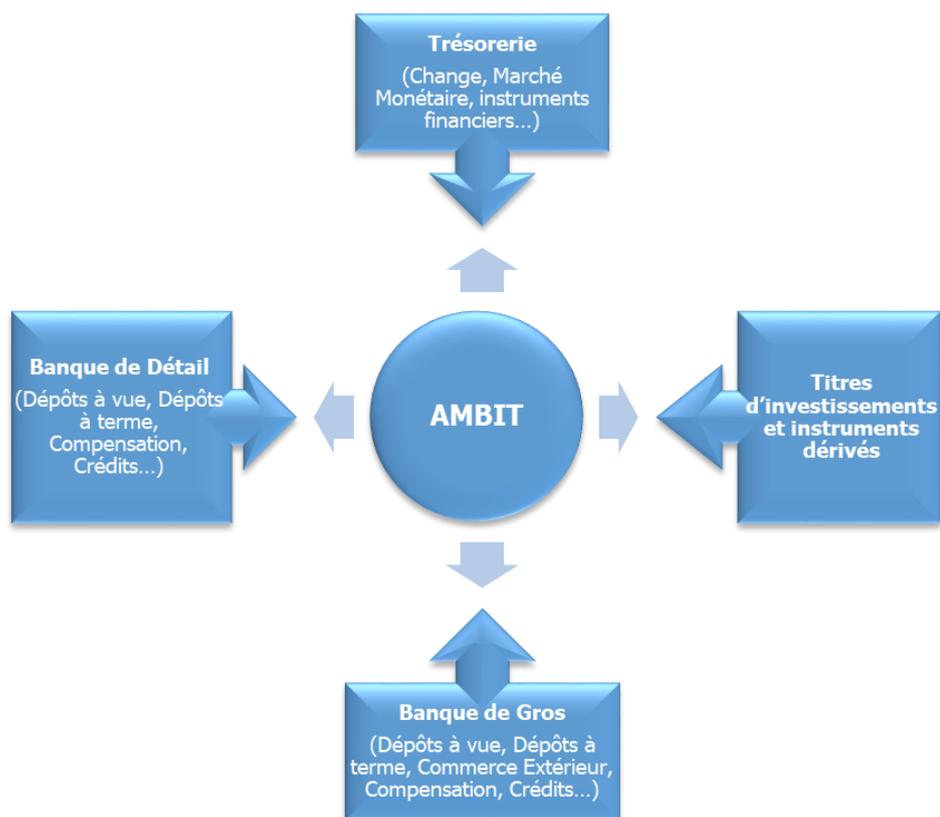
Par ailleurs, il y a lieu de noter que la banque respecte le principe d'indépendance entre les différentes entités opérationnelles à travers la mise en place de rattachements hiérarchiques différents jusqu'à un niveau suffisamment élevé.

Il est à signaler que les commissaires aux comptes ont révélé certaines insuffisances et faiblesses au niveau du système de contrôle interne dans la lettre de direction relative à l'exercice 2018, notamment :

- **Traitement manuel des engagements de financement donnés.**
- **Existence de comptes d'épargne débiteurs pour certains clients ne disposant pas de comptes courants.**
- **Ajustement manuel des intérêts relatifs aux prêts en devises (indexés au Libor/Eurolibor) sans validation ultérieure.**
- **Existence de certains clients personnes morales ne figurant pas dans le système de notation.**
- **Non-conformité de certains dossiers de crédits assortis de garanties financières avec les procédures internes de la banque (non-exhaustivité des éléments composant le dossier, taux d'intérêt minimum non respecté, commission de mise en place et frais de dossier non conformes aux exigences des procédures internes).**
- **Manquement en ce qui concerne la mise à jour de l'état des garanties reçues qui contient des garanties expirées mais non encore supprimées.**
- **Existence d'écarts entre le tableau des engagements, l'état des impayés et la comptabilité.**
- **Non-respect des procédures de gestion des demandes de carnets de chèques.**
- **Non-respect des procédures internes en matière de contrôles inopinés des caisses.**

3.2.4. Système d'information

Le système d'information de la banque est organisé autour du « Core Banking System » AMBIT (précédemment désigné SYMBOL) et de modules annexes tels que ceux de la Télécompensation, de la Monétique, de la gestion des Ressources Humaines, etc. Il comprend également des composantes Internet, Intranet et Extranet. La figure suivante illustre le schéma global du système d'information :



Le progiciel AMBIT est un système bancaire complet, intégrant les processus de gestion Front Office et Back Office. Les fonctionnalités du système couvrent tous les aspects de la gestion bancaire, du Grand Livre aux canaux de diffusion. Il offre un large éventail de fonctionnalités commerciales pour tous les domaines bancaires, notamment les services aux particuliers et aux entreprises, transactions interbancaires, titres et placements.

AMBIT propose également un ensemble de modules fournissant les données de base qui permettent de gérer une banque ou un groupe bancaire. Ces modules sont complétés par d'autres produits de gestion suivants :

- Swift : service de messagerie interbancaire sécurisé
- HR Access : Gestion du capital humain
- Kondor + : gestion des opérations de marché
- CMS : gestion des dossiers de crédits des clients Entreprise
- TI Fusion : gestion des opérations de commerce extérieur

La banque dispose de deux salles informatiques au niveau de son siège social (site principal) qui ont été mises à niveau au cours de 2019.

Des moyens réseaux et informatiques de sauvegarde et de restauration sont mis en place au niveau du site de secours situé à Sousse et permettant d'assurer le redéploiement de l'activité de la banque en cas de non-disponibilité du site principal.

La banque a aussi finalisé en novembre 2018 les deux projets de mise à niveau du système d'information à savoir :

- La montée en version technique et fonctionnelle du « Core Banking System » AMBIT et la mise en place d'une nouvelle plateforme au niveau des agences. Le projet a été conclu avec succès sans perturbations du déroulement des opérations de la banque ;
- La mise en place d'une plateforme de « Digital Banking » : le choix a été fait sur la solution « BackBase » qui est reconnue comme un leader des services bancaires omni-canal.

Politique de sécurité informatique

La Politique de la Sécurité de l'Information de la banque a été élaborée depuis 2007 et a fait l'objet des mises à jour nécessaires pour traduire les changements dans l'environnement de la banque et les changements organisationnels. Cette politique a été communiquée à tous les acteurs internes et externes de la banque.

Par ailleurs, la banque procède régulièrement à des tests de restauration et de continuité d'activité et des actions correctives sont mises en œuvre afin de résoudre les anomalies détectées à la suite des tests.

Un audit informatique est réalisé annuellement par un auditeur indépendant afin d'apprécier le niveau de conformité de la banque par rapport aux normes et standards de sécurité informatique.

3.2.5. Politique sociale de la banque

Le personnel de ABC Tunisie a totalisé 181 employés au 31/12/2019 avec un taux d'encadrement de 90%.

Personnel	2019	2018	2017
Nombre d'employés	181	189	179
Taux d'encadrement	90%	86%	87%

ABC Tunisie a maintenu une stratégie d'embauche axée sur le recrutement de jeunes talents aussi bien pour des postes permanents que des stages. La banque est ainsi composée majoritairement d'employés jeunes avec 57% du personnel disposant de moins de 5 ans d'expérience et une moyenne d'âge de 37 ans en décembre 2018.

Système de motivation

Le personnel de la banque BANK ABC est rémunéré conformément à la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Rémunération mensuelle

Le salaire mensuel servi par la banque est constitué par le salaire de base et les différentes indemnités et primes conventionnelles (indemnité de transport, indemnité de représentation, indemnité de présence). Ces primes sont servies tout au long de l'année (mensuellement) sous forme d'avance puisqu'elles s'ajoutent au salaire annuel.

Le salaire d'un employé ABC correspond ainsi à 17,5 mensualités réparties sur 12 mois.

- Gratification d'un treizième mois : Tout employé reçoit à chaque fin d'année une gratification d'un treizième mois calculée au prorata des mois de travail effectifs à la banque. Cette gratification est égale à un mois de salaire à savoir le salaire de base et les indemnités sus indiquées (indemnité de transport, indemnité de représentation et l'indemnité de présence).
- Prime de rendement annuelle : La prime est calculée sur la même base que le treizième mois et elle varie de 0 à 250% du salaire.
- Prime de Bilan : Tout employé reçoit une prime de bilan calculée sur la même base que le treizième mois et qui peut atteindre 2 fois le salaire.

Gratification Exceptionnelle

Dans l'objectif d'associer le personnel aux résultats et performances de la banque, une gratification exceptionnelle (Bonus) est distribuée annuellement à chaque employé en fonction des performances de la banque, des performances de chaque département et de la réalisation des objectifs de chaque employé.

Le Bonus est fixé à la fin de l'année et servi au début de l'année suivante.

Autres Avantages et Rémunérations

Outre le salaire mensuel et la gratification exceptionnelle, le personnel de la Banque perçoit d'autres avantages et rémunérations à savoir, les tickets restaurants, la prime de l'aïd, la prime de scolarité et les vêtements de travail.

Formation du personnel

La banque a lancé en mai 2018 la plate-forme de formation à distance « ABC Academy » qu'elle met à disposition de ses employés, en plus d'un catalogue de formations adapté à leurs besoins. Elle leur offre également un cadre de travail favorable permettant de valoriser leurs talents et de développer leur potentiel.

En décembre 2018, ABC Tunisie a réalisé 32 formations différentes, à savoir 5 123 heures de formation, soit une moyenne de 27 heures par employé.

3.2.6. Effectif et réseau de la banque

Catégorie professionnelle	déc.-19	déc.-18	déc.-17	déc.-16
Personnel de Direction	52	52	45	38
Personnel d'Encadrement	110	109	110	95
Personnel d'Exécution	14	17	15	13
Personnel de Service	3	4	4	4
SIVP et CAIP	2	6	5	11
Total	181	188	179	161
<i>Taux d'encadrement</i>	<i>90%</i>	<i>86%</i>	<i>87%</i>	<i>83%</i>

Le réseau de la Banque est présenté comme suit :

Réseau	déc.-19	déc.-18	déc.-17	déc.-16
Agences	17	16	16	15

3.3. Activité et performance de la banque au 31/12/2018

3.3.1. Les Ressources

3.3.3.1. Les dépôts de la clientèle

	En mDT			
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Dépôts à vue	324 200	287 895	255 390	12,61%
Dépôts d'épargne	29 386	25 632	19 506	14,65%
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	49 072	41 172	38 549	19,19%
Certificats de dépôts	3 500	-	-	-
Autres Sommes dues à la clientèle	16 245	15 646	13 004	3,83%
Charges à payer	554	445	433	24,49%
Intérêts payés d'avance	(175)	(38)	(14)	
Total dépôts	422 782	370 751	326 869	14,03%

Les dépôts de la clientèle ont atteint 422 782 mDT en 2018 contre 370 751 mDT en 2017 soit une hausse de 52 031 mDT correspondant à +14,03%. Les dépôts à vue, qui ont représenté 76,7% du total dépôts en 2018, ont augmenté de 12,61% à 324 200 mDT soit une hausse de 36 305 mDT. En parallèle, les ressources rémunérées, à savoir les dépôts d'épargne et les dépôts à terme, ont suivi un rythme de croissance soutenu, progressant respectivement de 14,65% (ou 3 754 mDT) et de 19,19% (ou 7 900 mDT).

La part de marché de ABC Tunisie en termes de dépôts s'élève au 31/12/2018 à 0,62%⁽¹⁾.

3.3.3.2. Les emprunts et les ressources spéciales

	En mDT			
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Emprunts obligataires	20 000	-	-	-
Autres emprunts	14 958	-	-	-
Dettes rattachées	948	-	-	-
TOTAL	35 906	-	-	-

3.3.3.3. Les Capitaux Propres

	En mDT			
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Capital	68 000	68 000	68 000	0,00%
Réserves	1236	917	592	34,79%
Résultats reportés	6 056	6 174	3 401	-1,91%
Résultat de l'exercice	1974	201	3098	-
Total capitaux propres	77 266	75 292	75 091	2,62%

¹ Source BCT pour les données du secteur bancaire

Les capitaux propres de la banque ont augmenté de 2,62% à 77 266 mDT en 2018, soit une amélioration de 1 974 mDT. Cette augmentation reflète :

- un résultat net arrêté au 31/12/2018 de 1 974 mDT ;
- la non distribution de dividendes au titre de l'exercice 2017.

3.3.4. Les Emplois

3.3.4.1. Les crédits à la clientèle

	En mDT			
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Comptes débiteurs	10 358	5 332	5 108	94,26%
Comptes courants débiteurs	10 358	5 332	5 108	94,26%
Autres concours à la clientèle	417 868	246 422	169 358	69,57%
Escompte commercial	15 327	6 891	3 160	122,42%
Crédits à Court Terme	155 731	49 638	27 348	213,73%
Crédits à Moyen et Long Terme	225 839	174 105	125 733	29,71%
Crédits de consolidation	715	408	366	75,25%
Impayés	16 304	12 980	11 063	25,61%
Produits à recevoir	4 504	2 715	1 865	65,89%
Produits perçus d'avance	(552)	(315)	(177)	75,24%
Total Créances Brutes	428 226	251 754	174 467	70,10%
Provisions affectées	(9 053)	(8 312)	(8 059)	8,91%
Agios réservés	(7 471)	(6 492)	(5 624)	15,08%
Provisions Collectives	(1 038)	(1 038)	(963)	0,00%
Total	410 664	235 912	159 820	74,08%

L'encours brut des crédits à la clientèle a crû de 70,10% en 2018 pour atteindre 428 226 mDT, soit une progression de 176 472 mDT. Cette performance est expliquée par :

- (i) Une croissance de 109,94% des crédits octroyés aux entreprises qui représentent 73,8% des crédits ;
- (ii) Une croissance de 10,79% des crédits aux particuliers qui représentent 26,2% des crédits.

ABC Tunisie détient une part de marché de 0,51% ⁽²⁾ sur les crédits à la clientèle au 31/12/2018.

La répartition des crédits par secteur d'activité se présente comme suit :

	En mDT			
Segment	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Particuliers	112 098	101 177	81 449	10,79%
Electricité	97 314	-	-	-
Industries Manufacturières	65 329	52 994	21 471	23,28%
Industrie pharmaceutique	51 515	1 830	-	2715,03%
Finance	21 887	1 814	3 597	1106,56%
Services	19 953	11 011	11 854	81,21%

² Source BCT pour les données du secteur bancaire

Etat	17 172	14 829	-	15,80%
Commerce	15 028	16 922	7 877	-11,19%
Tourisme	12 654	13 324	14 753	-5,03%
Industrie agro-alimentaire	7 744	9 886	-	-21,67%
Télécommunications	5 630	16 888	31 888	-66,66%
Divers	1 753	10 915	852	-83,94%
Agriculture	150	151	150	-0,66%
Transport	0	14	576	-100,00%
Total	428 226	251 754	174 467	70,10%

Portefeuille des créances

	En mDT		
	31/12/2018 ⁽¹⁾	31/12/2017 ⁽²⁾	31/12/2016 ⁽³⁾
Créances clientèles (classes 0 et 1)	520 462	332 455	252 270
Classe 0 (A)	507 252	329 161	213 693
Classe 1 (B1)	13 210	3 294	38 577
Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3 et 4) (b)	18 258	16 118	15 284
Classe 2 (B2)	1 408	839	789
Classe 3 (B3)	909	867	1283
Classe 4 (B4)	15 941	14 411	13 212
Total Créances brutes bilan et hors bilan (c) = [(a)+(b)]	538 721	348 573	267 554
Provisions (art 10 et additionnelles circulaire BCT 91-24)	9 097	8 356	8 057
Provisions collectives (circulaire BCT 91-24)	1 038	1 038	963
Agios réservés	7 425	6 442	5 599
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (e)	16 522	14 798	13 656
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (f)	17 560	15 836	14 619
Taux de couverture de l'ensemble des créances (f) / (c)	3,26%	4,54%	5,46%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (e) / (b)	90,49%	91,81%	89,35%
Taux des créances classées (b) / (c)	3,39%	4,62%	5,71%

(1) Chiffres figurant au niveau du rapport des Commissaires aux Comptes destiné à la BCT – Exercice clos le 31/12/2018.

(2) Chiffres figurant au niveau du rapport des Commissaires aux Comptes destiné à la BCT – Exercice clos le 31/12/2017.

(3) Chiffres figurant au niveau du rapport des Commissaires aux Comptes destiné à la BCT – Exercice clos le 31/12/2016.

3.3.4.2. Le Portefeuille titres

3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

	En mDT			
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Bons de trésor assimilables (BTA)	55 000	52 000	60 000	5,77%
Décote/Prime	(569)	(419)	(576)	35,80%
Produits à recevoir	2 677	2 093	2 360	27,90%
Total	57 108	53 674	61 784	6,40%

Au 31/12/2018, le portefeuille titres commercial totalise 57 108 mDT contre 53 674 mDT au 31/12/2017, soit une hausse de 6,40%.

3.3.2.2.2 Portefeuille titres d'investissement

En mDT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Société Tunisienne de Garantie	20	20	20	0,00%
SIBTEL	32	32	32	0,00%
Total	52	52	52	0,00%

3.3.4.3. Les immobilisations nettes

En mDT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Immobilisations nettes	8 298	6 656	4 096 *	24,67%

(*) Chiffre retraité en 2017 pour les besoins de comparabilité

Les immobilisations nettes ont totalisé 8 298 mDT au 31/12/2018 contre 6 656 mDT au 31/12/2017, soit une hausse de 24,67% ou 1 642 mDT. Cette évolution résulte de :

- l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur totale égale à 2 636 mDT
- une dotation aux amortissements d'une valeur égale à 994 mDT.

3.3.5. Les résultats d'exploitation

3.3.5.1. Le Produit Net Bancaire

En mDT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Produit Net Bancaire	24 884	21 411 *	17 383	16,22%

(*) Chiffre retraité en 2018 pour les besoins de comparabilité

Le produit net bancaire a atteint 24 884 mDT au 31/12/2018 contre 21 411 mDT en 2017 enregistrant ainsi une hausse annuelle de +16,22%.

L'analyse de cette évolution est détaillée comme suit :

3.3.3.1.1 La Marge en intérêts (MIN)

La marge en intérêts a augmenté de 72,22% à 18 646 mDT en 2018 résultant d'une augmentation de plus importante des produits en intérêts par rapport aux charges en intérêts.

En mDT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Produits en intérêts	33 393	20 305	15 538	64,46%
Charges en intérêts	14 747	9 478 *	6 224	55,59%
Marge en intérêts	18 646	10 827	9 314	72,22%

(*) chiffre retraité en 2018 pour les besoins de comparabilité

3.3.3.1.2 Les Commissions nettes

Les commissions nettes ont baissé de 0,45% en 2018 à 4 891 mDT, résultant d'une quasi-stagnation des commissions perçues (+0,76%) conjuguée à une hausse modérée des commissions encourues (+7,41%).

En mDT				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Commissions perçues	5 848	5 804	4 721	0,76%
Commissions encourues	957	891	712	7,41%
Commissions nettes	4 891	4 913	4 009	-0,45%

3.3.3.1.3 Les autres revenus

En mDT				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Gain de change	-2 985	639	1 136	-567,14%
Revenus du Portefeuille titres de placement	4 332	5 032	2 924	-13,91%
Total autres revenus	1 347	5 671	4 060	-76,25%

3.3.5.2. Les frais généraux (charges opératoires)

En mDT				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Frais de personnel	12 339	10 439	8 556	18,20%
Charges générales d'exploitation	8 852	6 782 *	4 962	30,52%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	994	1 095	773	-9,22%
Total Frais généraux	22 185	18 316	14 291	21,12%

(*) Chiffre retraité en 2018 pour les besoins de comparabilité

En 2018, les frais généraux ont augmenté de 21,12% à 22 185 mDT sous l'effet de :

- une augmentation de 18,20% des frais de personnel à 12 339 mDT.
- une augmentation de 30,52% des charges générales d'exploitation à 8 852 mDT.
- des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations d'un montant égal à 994 mDT, en baisse de 9,22% par rapport à 2017.

Par conséquent, le coefficient d'exploitation de la banque est passé de 85,54% en 2017 à 89,15% en 2018.

3.3.5.3. Les soldes en pertes de créances

En mDT				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Dotation aux provisions sur créances douteuses et risques et charges*	2 315	1 890	3 272	22,49%
Reprise de provisions	1046	1933	4596	-45,89%
Les soldes en pertes des créances	(1 269)	43	1 324	-

* : Y compris les provisions collectives

3.3.5.4. Le Résultat Net

En mDT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2018-2017
Résultat net	1 974	201	3 098	882,09%

Le Résultat net de la banque s'est établi à 1 974 mDT au 31/12/2018.

3.4. Activité et performance de la banque au 30 juin 2019

3.4.1. Les Ressources

3.4.1.1. Les dépôts de la clientèle

En mDT

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Dépôts à vue	358 032	285 810	324 200	25,27%
Dépôts d'épargne	28 426	28 886	29 386	-1,59%
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	74 457	42 679	49 072	74,46%
Certificats de dépôts	1 000	-	3 500	
Autres Sommes dues à la clientèle	4 945	32 469	16 245	-84,77%
Charges à payer	1 503	717	554	109,62%
Intérêts payés d'avance	(308)	(71)	(175)	
Total dépôts	468 055	390 490	422 782	19,86%

Au 30 juin 2019, les dépôts de la banque ont progressé de 19,86% en glissement annuel et de 10,71% par rapport au 31/12/2018 pour atteindre 468 055 mDT. Cette performance est redevable à une collecte plus dynamique, aussi bien des ressources à court terme que des ressources stables.

Au 30/06/2019, la part de marché de ABC Tunisie est de 0,83%³.

3.4.1.2. Les emprunts et les ressources spéciales

En mDT

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Emprunts obligataires	20 000	-	20 000	-
Autres emprunts	14 381	-	14 958	-
Dettes rattachées	2 142	-	948	-
TOTAL	36 523	-	35 906	-

³ Source : ABC Tunisie

3.4.1.3. Les Capitaux propres

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Capital	68 000	68 000	68 000	0,00%
Réserves	1 637	1 236	1 236	32,44%
Résultats reportés	6 642	6 056	6 056	9,68%
Résultat de l'exercice	1 274	1 156	1 974	10,21%
Total capitaux propres	77 553	76 448	77 266	1,45%

Les capitaux propres de la banque se sont établis à 77 553 mDT au 30/06/2019, en progression de 1,45% par rapport au 30/06/2018.

3.4.2. Les emplois

3.4.2.1. Les crédits à la clientèle

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Comptes débiteurs	11 027	17 140	10 358	-35,67%
Comptes courants débiteurs	10 973	17 139	10 358	-35,98%
Produits à recevoir	54	1	-	
Autres concours à la clientèle	387 107	267 252	417 868	44,85%
Escompte commercial	9 361	4 477	15 327	109,09%
Crédits à Court Terme	126 995	74 314	155 731	70,89%
Crédits à Moyen et Long Terme	218 083	171 295	225 839	27,31%
Crédits de consolidation	762	547	715	39,31%
Impayés	26 914	13 658	16 304	97,06%
Produits à recevoir	5 336	3 199	4 504	66,80%
Produits perçus d'avance	(344)	(238)	(552)	44,54%
Total Créances Brutes	398 134	284 392	428 226	39,99%
Provisions affectées	(9 735)	(8 847)	(9 053)	10,04%
Agios réservés	(8 143)	(6 795)	(7 471)	19,84%
Provisions Collectives	(1 123)	(1 088)	(1 038)	3,22%
Total	379 133	267 662	410 664	41,65%

Les crédits à la clientèle ont atteint 379 133 mDT au 30 juin 2019, soit une croissance de 41,65% en glissement annuel. Toutefois, un recul de 7,68% a été enregistré par rapport au 31/12/2018.

Les crédits de ABC Tunisie représentent 0,65%⁴ de part de marché au 30/06/2019.

⁴ Source : ABC Tunisie

Portefeuille des créances

Libellé	En mDT		
	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Créances clientèles (classes 0 et 1) (a)	532 242	376 695	520 462
Classe 0 (A)	522 819	361 415	507 252
Classe 1 (B1)	9 423	15 280	13 210
Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3 et 4) (b)	19 537	16 826	18 258
Classe 2 (B2)	865	907	1408
Classe 3 (B3)	1 248	910	909
Classe 4 (B4)	17 424	15 009	15 941
Total Créances brutes bilan et hors bilan (c) = [(a)+(b)]	551 779	393 521	538 721
Provisions (art 10 et additionnelles circulaire BCT 91-24)	9 778	8 890	9 097
Provisions collectives (circulaire BCT 91-24)	1 123	1 088	1 038
Agios réservés	8 143	6 795	7 425
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (e)	17 921	15 685	16 522
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (f)	19 044	16 773	17 560
Taux de couverture de l'ensemble des créances (f) / (c)	3,45%	4,26%	3,26%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (e) / (b)	91,73%	93,22%	90,49%
Taux des créances classées (b) / (c)	3,54%	4,28%	3,39%

3.4.2.2. Le portefeuille d'investissement

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Titre à revenu fixe	60 868	53 001	57 108	14,84%
Bons de trésor assimilables (BTA)	60 000	52 000	55 000	15,38%
Décote/Prime	(389)	(311)	(569)	25,08%
Produits à recevoir	1 257	1 312	2 677	(4,19%)
Titre à revenu variable	52	52	52	-
Société Tunisienne de Garantie	20	20	20	-
SIBTEL	32	32	32	-
TOTAL	60 920	53 053	57 160	14,83%

3.4.2.3. Les immobilisations nettes

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Immobilisations nettes	10 843	7 517	8 298	44,25%

La valeur nette des immobilisations de la banque au 30/06/2019 s'est établie à 10 843 mDT, en croissance de 44,25% par rapport à la même période de 2018.

3.4.3. Les résultats d'exploitation

3.4.3.1. Le Produit net bancaire

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Produit Net Bancaire	15 321	12 259	24 884	24,98%

Le PNB de la banque s'est inscrit en hausse annuelle de 24,98% à 15 321 mDT au 30/06/2019. La décomposition de cette performance est comme suit :

3.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Produits en intérêts	22 414	14 263	33 393	57,15%
Charges en intérêts	11 794	5 371	14 747	119,59%
Marge en intérêts	10 620	8 892	18 646	19,43%

La marge en intérêts s'est raffermie de 19,43% au 30/06/2019, atteignant 10 620 mDT. En effet, l'activité crédit a permis à la banque de générer des produits en intérêts en hausse de 57,15% en glissement annuel. En parallèle, la banque a supporté des charges en intérêts en progression de 119,59% sur la même période, résultant de la croissance des ressources rémunérées dans un environnement de hausse des taux.

3.4.3.1.2 Les commissions nettes

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Commissions perçues	3 535	3 117	5 848	13,41%
Commissions encourues	812	487	957	66,74%
Commissions nettes	2 723	2 630	4 891	3,54%

Au 1^{er} semestre de 2019, les commissions perçues par la banque ont augmenté de 13,41%. Toutefois, cette performance a été contrebalancée par une croissance de 66,74% des commissions encourues, donnant lieu à des commissions nettes en évolution de 3,54% pour s'établir à 2 723 mDT.

3.4.3.1.3 Les autres revenus

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	108	(783)*	(1 751)*	-
Revenus du portefeuille d'investissement	1 870	1 520*	3 098*	23,03%
Total autres revenus	1 978	737	1 347	168,39%

(*) Chiffres retraités au 30/06/2019 pour les besoins de comparabilité

Les autres revenus de la banque ont enregistré une hausse annuelle de 168,39% au 30/06/2019 pour atteindre 1 978 mDT, et ce grâce à :

- une performance nettement meilleure de l'activité opérations financières et notamment le change ;
- une progression soutenue des revenus du portefeuille d'investissement composés substantiellement des intérêts sur BTA.

3.4.3.2. Les frais généraux (charges opératoires)

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Frais de personnel	7 494	6 057	12 339	23,72%
Charges générales d'exploitation	4 847	4 024	8 852	20,45%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	777	503	994	54,47%
Total Frais généraux	13 118	10 584	22 185	23,94%

Au terme du 1^{er} semestre de 2019, les frais généraux supportés par la banque ont connu une hausse de 23,94% en glissement annuel pour atteindre 13 118 mDT. Le coefficient d'exploitation (Total frais généraux / PNB) s'est amélioré de 72 points de base, passant de 86,34% au 30 juin 2018 à 85,62% au 30 juin 2019.

3.4.3.3. Les soldes en pertes de créances

	En mDT			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Dotations aux provisions sur créances douteuses et risques et charges*	1 247	1 255	2 315	-0,64%
Reprise de provisions	309	337	1 046	-8,31%
Les soldes en pertes des créances	(938)	(918)	(1 269)	-

(*) : Y compris les provisions collectives

La banque a constitué des provisions en couverture des impayés à hauteur de 1 247 mDT au 30 juin 2019, soit une légère diminution de 0,64% par rapport à la même période de 2018. En parallèle, une reprise de provisions de l'ordre de 309 mDT a été effectuée, en diminution annuelle de 8,31%. Il en résulte un solde en pertes des créances de 938 mDT au titre du 1^{er} semestre 2019 contre 918 mDT sur la même période de 2018.

3.4.3.4. Le résultat net

En mDT

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variation juin 2019 - juin 2018
Résultat des activités ordinaires	1 274	1 247	2 135	2,17%
Résultat net	1 274	1 156	1 974	10,21%

La banque a affiché un résultat net bénéficiaire de 1 274 mDT au 30/06/2019, en progression annuelle de 10,21%. Il est à rappeler que le résultat net de la même période de 2018 tient compte d'une contribution conjoncturelle d'un montant égal à 91 mDT. Retraité de cet élément extraordinaire, la progression annuelle du résultat net au 30 juin 2019 ressort à 2,17%.

3.5. Les indicateurs d'activité trimestriels de la banque au 31/12/2019

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2019 se présentent comme suit :

(En milliers de dinars)	4 ^{ème} trimestre 2019	4 ^{ème} trimestre 2018	Cumul au 31/12/2019	Cumul au 31/12/2018	Variation Déc. 2019- Déc. 2018
1. Produits d'exploitation bancaire	16 607	12 382	60 349	40 588	48,69%
Intérêts et revenus assimilés	13 078	10 621	47 876	33 393	43,37%
Commissions (en produits)	2 042	1 285	7 371	5 848	26,04%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	330	(326)	1 086	(1 751)	-162,02%
Revenus du portefeuille d'investissement	1 156	801	4 016	3 098	29,63%
2. Charges d'exploitation bancaire	6 610	5 997	26 675	15 704	69,86%
Intérêts encourus et charges assimilées	5 964	5 503	24 789	14 747	68,10%
Commissions encourues	645	494	1 886	957	97,07%
3. Produit Net Bancaire	9 997	6 385	33 674	24 884	35,32%
4. Autres Produits d'exploitation	213	145	697	554	25,81%
5. Charges opératoires, dont:	7 142	6 726	26 368	22 185	18,86%
Frais de personnel	3 808	3 553	14 790	12 339	19,86%
Charges générales d'exploitation	2 837	2 923	9 965	8 852	12,57%
Dotation aux amortissements	496	250	1 613	994	62,27%
6. Structure du Portefeuille			80 892	53 725	50,57%
Portefeuille-titres commercial (*)			-	-	
Portefeuille-titres d'investissement (*)			80 892	57 160	41,52%
7. Encours des crédits Nets			557 304	410 664	35,71%
8. Encours des dépôts, dont:			761 595	422 782	80,14%
Dépôts à vue			589 563	324 200	81,85%
Dépôts d'épargne			36 446	29 386	24,03%
Dépôts à terme			119 331	49 072	143,18%
9. Emprunts et ressources spéciales			17 063	35 906	-52,48%
			-	-	
10. Capitaux propres (**)			76 279	75 292	1,31%

(*) Données au 31 décembre 2018 retraités pour les besoins de la comparabilité (titres BTA qui étaient présentés au niveau de la rubrique « Portefeuille-titres commercial » sont désormais présentés au niveau de la rubrique « Portefeuille-titres d'investissement »).

(**) Compte non tenu du résultat de la période.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 80,14% au 31 décembre 2019 pour s'établir à 761,6 MDT. Cette performance résulte de (i) une croissance de 81,85% des dépôts à vue à 589,6 MDT ; (ii) un accroissement de 143,18% des dépôts à terme à 119,3 MDT et (iii) une hausse de 24,0% des dépôts d'épargne à 36,4 MDT.

Les encours de crédit se sont raffermis de 35,71% sur la même période, atteignant 557,3 MDT.

En 2019, le Produit Net Bancaire a crû de 35,32% pour atteindre 33,7 MDT.

3.6. Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - Un actionnariat solide et institutionnalisé constitué d'un groupe bancaire régional de renom - Un niveau de fonds propres confortable permettant de bien asseoir le développement de l'activité crédit - Une excellente qualité des actifs - Respect des règles de bonne gouvernance et de contrôle et exploitation d'un système d'information fiable - Une double présence sur les marchés on et off-shore 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible part de marché et réseau restreint - Faible exposition au marché Retail - Forte concentration des crédits par emprunteur - Régression de la contribution des commissions nettes au PNB - Un coefficient d'exploitation très élevé - Des spreads inférieurs à la moyenne du secteur - Une rentabilité des fonds propres inférieure à la moyenne du secteur bancaire coté
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des transactions de commerce extérieur, et notamment avec la Libye - Une meilleure qualité du service à la suite du lancement de la solution de banque à distance <i>ABC Digital</i> - Synergies commerciales avec la filière off-shore pour la clientèle « Corporate » 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des incertitudes sur le plan macroéconomique et politique - Changement de la fiscalité des banques - Assèchement continu de la liquidité dans le système bancaire - Pression continue sur les spreads d'intérêt compte tenu de la hausse des coûts des ressources

3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

Le risque fait partie intégrante des activités de la banque et est géré à travers un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance, dans les limites de risque prédéfinies et tout en étant soumis à des contrôles. La banque est exposée au risque de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, au risque opérationnel et à toute autre forme de risques ancrés dans ses opérations financières.

Au cours des dernières années, Bank ABC a investi dans le développement d'une infrastructure solide et intégrale de gestion de risque. Cette infrastructure inclut des processus d'identification du risque de crédit, de marché et le risque opérationnel, des modèles de mesure du risque, des systèmes de notation et un processus commercial robuste de surveillance et de contrôle de ces risques.

3.7.1. Risque de crédit

Le portefeuille de la banque ainsi que les engagements de crédit sont gérés en concordance avec la politique globale de la banque en matière de crédit, en déterminant des lignes directrices quantitatives et qualitatives et en mettant l'accent sur la nécessité d'éviter toute concentration de risques.

La banque est gouvernée par une politique de crédit spécifique au pays mais en adéquation avec les directives du Groupe. Cette politique est adaptée au cadre réglementaire local et aux besoins du marché local en termes de produit et de secteur d'activité.

En 2018, la Banque a élaboré sa Déclaration relative à l'appétence au risque qui définit le type et le niveau globaux de risque que Bank ABC Tunisie est disposée à assumer dans le cadre de sa capacité à prendre des risques pour atteindre ses objectifs stratégiques. La Déclaration relative à l'appétence au risque de la Banque devra faire l'objet d'une révision annuelle en vue d'une actualisation au regard des nouvelles évolutions du marché, des opportunités, des défis ou des modifications apportées aux exigences réglementaires.

La politique de la banque préconise le maintien de méthodes de notation du risque précises et cohérentes, en recourant à diverses analyses financières combinées à des études de marché pour sauvegarder les notations du risque, qui sont le paramètre principal de la mesure du risque de crédit.

Les notations de crédit internes conviennent à toutes les catégories de clients et sont calculées conformément à la politique de crédit de la Banque. Ils sont soumis à des évaluations et à des examens réguliers. Chaque note de risque interne correspond à une note externe correspondante à des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch Rating.

3.7.1.1. Risque de crédit - Banque des Grandes Entreprises

Une hiérarchie de délégations de pouvoir sur la base de notations de risque telles que celles générées par le système de notation interne – Moody's Risk Adviser –, régit les approbations de crédits en faveur des entreprises.

Les lignes de crédit sont accordées avec prudence et la banque a recours à des techniques de contrôle et de mitigation du risque de crédit. Pour évaluer le mix risque/bénéfice de chaque opération de crédit, la banque utilise le ratio de rentabilité « **Risk-Adjusted Return on Capital** » (RAROC). Ce ratio est consolidé pour chaque segment et un seuil minimum, défini par le groupe, doit être respecté.

3.7.1.2. Risque de crédit - Banque de Détail

Les crédits aux particuliers sont accordés sous forme de produits approuvés à travers un processus solide gouverné par une politique de risque spécifique.

Toutefois, l'audit interne examine les risques liés aux actifs afin de fournir un avis indépendant sur la qualité de leur risque de crédit et sur le respect des politiques et procédures de crédit.

Les engagements de crédit ayant subi une détérioration significative sont supervisés d'une manière active par l'unité de recouvrement de la Banque.

3.7.1.3. Suivi des ratios réglementaires

La banque effectue des contrôles spécifiques sur les limites attribuées à un client individuel ou à un groupe de contreparties inter liées. En cas de dépassement des niveaux spécifiques prédéfinis par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la banque œuvre à atténuer le risque excédentaire.

3.7.1.4. Garanties et Autres Collatéraux

Le montant et le type de garantie dépendent de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. La garantie est soumise à l'évaluation d'un expert indépendant désigné par la Banque, au moment de l'ouverture du crédit et à une réévaluation périodique lors de la revue annuelle du crédit ou des lignes de crédit.

3.7.1.5. Gestion et Suivi des Engagements

La division Administration de Crédit est responsable du suivi des engagements pour tout type de facilités de crédit. Elle est également tenue de déclarer ces engagements au Comité de Risque mensuellement à la BCT. Les limites fixées en matière de risque de crédit sont révisées annuellement (généralement une année après la date de la dernière approbation).

Tout dépassement des limites instaurées requiert l'accord préalable des autorités d'approbation spécifiques définies dans la politique de crédit de la banque. Ces dépassements font l'objet d'un suivi hebdomadaire de la part de l'Administration de Crédit, en collaboration avec les unités de la Banque de Détail et des Grandes Entreprises.

Il est à signaler que le montant des risques de crédit pondérés de la banque tel qu'il ressort de l'application des articles 11 et 12 de la circulaire BCT n°2018-06 s'élève au 31/12/2018 à 256 809 mDT. Quant aux risques encourus, ils totalisent 296 608 mDT pour une valeur de fonds propres nets de 77 162 mDT, ce qui induit un ratio de solvabilité de 26,01% et un ratio Tier I de 25,66% conformes aux limites fixées par les articles 9 et 10 de la circulaire BCT n° 2018-06.

Toutefois, le ratio (Crédits / Dépôts) de la banque au 31/12/2018 dépasse la limite fixée par l'article 2 de la circulaire n° 2018-10.

3.7.2. Risque de marché

La banque a établi une politique de gestion du risque et les limites à travers lesquelles le risque de marché est mesuré, suivi et contrôlé par le département Crédit et Risque, sous la surveillance stratégique du Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Le risque de marché est contrôlé à travers la mise en place de limites approuvées par le Comité de Risque (BRC). Ces limites reflètent la tolérance de la banque au risque dans un contexte spécifique de marché et par rapport à la stratégie des risques en place.

La revue de ces limites fixées en matière de risque de marché se fait annuellement. En cas de dépassement, le département Risque de Marché de la banque communique le dépassement au département Trésorerie de la banque et par la suite au comité ALCO pour ratification.

Les tests de résistance avec les scénarios de stress sont une méthode permettant de déterminer l'effet de divers scénarios de stress hypothétiques. La banque utilise des tests de résistance pour examiner les risques de changement spécifique des portefeuilles et leur impact potentiel sur le profil de maturité des actifs. Les résultats de ces tests de résistance sont analysés par la gestion des risques et présentés à ALCO pour évaluer la validité et la cohérence des hypothèses sous-jacentes et les conclusions de gestion des risques.

Les scénarios de stress sont présentés et approuvés périodiquement par le BRC.

Il est à préciser que l'article 19 de la circulaire BCT 2018-06 stipule que l'exigence de fonds propres au titre des risques de marché doit couvrir les risques de marché du portefeuille de négociation, le risque de change ainsi que le risque de règlement/livraison.

3.7.2.1. Risque de portefeuille négociation

Au 31/12/2018, la banque n'a pas calculé les exigences de fonds propres pour la couverture du risque de portefeuille de négociation, considérant que toutes les positions sur les instruments financiers ne sont pas détenues dans l'intention de négociation ou dans le but de couvrir d'autres éléments du portefeuille de négociation tel que défini par l'article 20 de la circulaire n°2018-06. Toutefois, la banque ne dispose pas actuellement des politiques et procédures clairement définies visant à déterminer les positions à inclure et à exclure de leur portefeuille de négociation, et ce contrairement aux dispositions de l'article 21 de la circulaire n° 2018-06.

3.7.2.2. Risque de change

Conformément aux articles 41 et 42 de la circulaire n° 2018-06, la banque n'a pas calculé les exigences de fonds propres pour la couverture du risque de change au 31/12/2018 étant donné que sa position nette globale en devises couvrant l'ensemble des éléments de bilan et de hors bilan ne dépasse pas la limite réglementaire définie par l'article 27 de ladite circulaire.

3.7.2.3. Risque de règlement-livraison

Les exigences de fonds propres au titre du risque règlement-livraison, tel que défini par l'article 42 de la circulaire n° 2006-19 relative au contrôle interne, sont calculées pour :

- Les opérations entrant dans le champ couvert par le portefeuille de négociation au sens de l'article 20 de la circulaire 2018-06,
- Les opérations initiées par des clients de l'établissement et pour lesquelles celui-ci s'est porté garant,
- Les opérations relevant du portefeuille bancaire.

Dans le cas de suspens consécutifs à des opérations sur titres de créance, titres de propriété ou devises, à l'exclusion des opérations de pension, deux situations peuvent se présenter, telles qu'explicitées aux articles 45 et 46 de la circulaire n° 2018-06.

Au 31/12/2018, aucune opération sur titres de créance non dénouée après la date de livraison prévue n'a été constatée.

3.7.3. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt résulte des expositions aux changements des niveaux, de la pente ainsi que la courbure de la courbe de taux, de la volatilité des taux d'intérêt, de la vitesse des remboursements anticipés et des marges de crédit. Pour se prémunir contre le risque de taux d'intérêt, la banque prête à des taux variables et rémunère également les déposants sur la base des taux variables.

3.7.4. Risque de liquidité

La banque maintient des actifs liquides à des niveaux prudents dans le but d'assurer la disponibilité rapide des fonds, afin de pouvoir remplir ses engagements, même dans des conditions défavorables.

La banque surveille de près le ratio de couverture du prêt afin de se conformer pleinement aux critères de la BCT soit un taux de couverture minimum de 90% en 2018.

Bank ABC Tunisie se prépare activement à renforcer ses liquidités à moyen terme et à respecter un ratio de liquidité de plus en plus strict selon des normes édictées par la BCT.

A cet effet, la situation mensuelle comptable du mois de décembre 2018 fait apparaître un ratio de liquidité de 161% au-dessus du minimum exigé.

De plus, la banque procède à des analyses de tests de stress plusieurs fois par an, afin de pouvoir anticiper les conséquences d'une perte soudaine d'une partie de ses dépôts.

3.7.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes liées à une mauvaise adéquation des procédures internes, à une défaillance humaine ou des systèmes ou encore liées à des événements externes.

En évaluant l'impact actuel et potentiel des événements de risque opérationnel, la banque prend en considération l'impact sur sa réputation, l'impact réglementaire et l'impact sur ses clients et ses opérations.

ABC Tunisie emploie les outils suivants dans la gestion de ses risques opérationnels :

- Le recueil des données de pertes et incidents internes,
- Les exercices 'Risk and Control self-assessments',
- Les standards de contrôle,
- Les scénarios de risque,
- Les indicateurs clé de risque,
- Les indicateurs clé de performance,
- Processus d'approbation de nouveaux produits

La banque utilise des éléments quantitatifs et qualitatifs lors de la classification des risques opérationnels actuels ou potentiels et procède à l'information du Risque Opérationnel du groupe en cas de risque potentiel ou effectif qualifié de 'très élevé' ou 'élevé'.

Les nouvelles directives et lignes directrices de la BCT en matière de risque opérationnel de Juillet 2016 ont pleinement été intégrées dans le système de gestion du risque opérationnel de la banque.

Le groupe a mis en place depuis la fin de l'exercice 2018, un nouvel outil permettant d'assurer le suivi des Risques et incidents opérationnels, leur évaluation et les modalités mise en œuvre pour les résoudre. Des rapports de suivi réguliers sont à la disposition des différentes parties prenantes et aux organes de gouvernance.

Il est à signaler que par application des dispositions de l'article 17 de la circulaire BCT n°2018-06, le montant de l'exigence en fonds propres au titre du risque opérationnel s'élève à 39 799 mDT au 31/12/2018.

3.7.6. La Conformité et l'Anti-Blanchiment d'Argent

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la circulaire n° 2017-08 telle que modifiée par la circulaire n°2018-09 du 18 octobre 2018 relative à la mise en place des règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme, la banque a mis en place un dispositif de lutte anti-blanchiment basé sur une approche risque et qui évolue de manière continue en fonction de l'analyse des risques de blanchiment (risque géographique, risque client et risque produit). Le dispositif évolue aussi, en fonction des typologies et cas réels détectés par la banque ou par les filiales du groupe.

Il est aussi à noter qu'en matière de lutte anti-blanchiment, ABC Tunisie, en tant que filiale de Groupe ABC, est aussi soumise à la réglementation de la Banque Centrale de Bahreïn (CBB Financial Crime Module).

Les principaux axes du dispositif de lutte anti-blanchiment sont :

- Définition d'une cartographie des risques en utilisant des matrices de conformité établies par processus/ activités. Ces matrices listent les risques de non-conformité (par rapport aux lois, circulaires, arrêtés, codes...) et analysent ces risques en termes de probabilité d'occurrence, probabilité de non-détection et d'impact.
- Un reporting trimestriel au comité d'audit pour décrire l'évolution des risques en matière de blanchiment et de financement du terrorisme, les contrôles mis en place, la clientèle à risque, les opérations suspectes...
- Approche risque pour les entrées en relation : avec notamment un scoring en matière de risque potentiel de blanchiment attribué à travers un KYC « *Know Your Customer* » à chaque client au moment de l'entrée en relation. Le scoring est basé sur plusieurs critères dont notamment :
 1. Risque géographique : pays
 2. Risque client : nature d'activité / forme juridique
 3. Risque produit : profil des transactions / produits bancaires requis.

Les clients à risque élevé ou avec des restrictions ont des niveaux d'autorisations élevés et des diligences renforcées mises en place.

- Outils de filtrage : Utilisation des listes noires (OFAC, EU, HMT...) et les listes internationales des Personnes Politiquement Exposées (PPEs) (au moment de l'entrée en relation et au moment de la revue périodique) ainsi qu'un outil de « *negative news* » permettant d'identifier les clients potentiels à profil suspect ou risqué. A noter aussi que les opérations SWIFT sont interfacées avec l'outil de filtrage.
- Approche risque et diligences renforcées pour les transferts impliquant des pays à risque ou douteux en matière de blanchiment (pays identifiés par le GAFI comme ayant des insuffisances, Indexe de corruption CPI, pays sanctionnés, juridictions « opaques » ...).
- Suivi des opérations : Le suivi des opérations et la détection des opérations inhabituelles ou suspectes est organisé autour d'alertes automatiquement générées du système d'information. Ces alertes permettent notamment d'identifier les juridictions / pays, les opérations des clients à risque élevé, les clients à activité importante, les opérations inhabituelles par rapport à l'historique des mouvements...
- Formation continue des employés : Une formation annuelle est assurée aux personnes / départements concernés (Front Office, Agences, Opérations, Crédit & Risque...). Ces formations se font par département et sont axées autour des problématiques de ces départements. Le contenu de la formation est mis à jour en fonction des cas réels rencontrés par le groupe ABC. Des guides pratiques de sensibilisation sont aussi diffusés.
- Tout membre du personnel qui éprouve une suspicion face à une opération / série d'opérations ou tentative d'opérations a pour obligation d'en faire part immédiatement au responsable anti-blanchiment. D'une manière générale, ces opérations sont détectées au niveau des charges d'affaires / responsables clientèle / chefs d'agences ou au niveau des opérationnels.

3.7.7. Risque juridique

Trois nouvelles conventions citées au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2018 n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration de la banque, ce qui est en contradiction avec les dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

3.8. Dépendance de l'émetteur

3.8.1. Dépendance de la banque au 31/12/2018

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°2018-06 du 5 juin 2018.

Application de l'article 9 :

En application des dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018, les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques ;
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

Rubrique	Montant en mDT
Fonds propres nets	77 162
Fonds propres nets de base	76 124
Total des risques encourus	296 608
Ratio de solvabilité	26,01%
Ratio Tier 1	25,66%

Au 31/12/2018, le ratio de solvabilité s'élève à 26,01%, se situant ainsi au-dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31/12/2018, le ratio Tier I s'élève à 25,66%, soit un niveau conforme au minimum exigé par la réglementation.

Application de l'article 50 :

L'article 50 de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque, soit 3 858 mDT, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets (FPN) soit 231 486 mDT.

Au 31/12/2018, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des FPN de la banque s'élèvent à 132 772 mDT, soit inférieur à 3 fois les FPN.

De plus, l'article 50 de la même circulaire stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la banque, soit 11 574 mDT, ne doit pas excéder 1,5 fois les Fonds Propres Nets corrigés, soit 115 743 mDT.

Au 31/12/2018, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 15% des FPN de la banque s'élèvent à 36 625 mDT, soit inférieur à 1,5 fois les FPN.

Application de l'article 51 :

Conformément à l'article 51 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 19 291 mDT.

Au 31/12/2018, aucune relation dont le risque encouru dépasse 25% des FPN n'a été identifiée.

Au 31/12/2018, ce ratio est respecté par la banque.

Application de l'article 52 :

L'Article 52 de ladite circulaire stipule que les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujéti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujéti à partir du 31/12/2018, soit 19 291mDT.

Au 31/12/2018, ce ratio est respecté par la banque. En effet, le total des risques encourus sur la population susvisée est de l'ordre de 13 174 mDT, soit 17,07% des FPN de la banque.

3.8.2. Dépendance de la banque au 30/06/2019

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°2018-06 du 5 juin 2018.

Application de l'article 9 :

En application des dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018, les établissements assujéttis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques ;
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

Rubrique	Montant en mDT
Fonds propres nets	77 274
Fonds propres nets de base	76 151
Total des risques encourus	367 937
Ratio de solvabilité	21,00%
Ratio Tier 1	20,70%

Au 30/06/2019, le ratio de solvabilité s'élève à 21,00%, se situant ainsi au-dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30/06/2019, le ratio Tier I s'élève à 20,70%, soit un niveau conforme au minimum exigé par la réglementation.

Application de l'article 50 :

L'article 50 de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque, soit 3 864 mDT, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets (FPN) soit 231 822 mDT.

Au 30/06/2019, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des FPN de la banque s'élèvent à 186 642 mDT, soit inférieur à 3 fois les FPN.

De plus, l'article 50 de la même circulaire stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la banque, soit 11 591 mDT, ne doit pas excéder 1,5 fois les Fonds Propres Nets corrigés, soit 115 911 mDT.

Au 30/06/2019, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 15% des FPN de la banque s'élèvent à 99 413 mDT, soit inférieur à 1,5 fois les FPN.

Application de l'article 51 :

Conformément à l'article 51 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 19 319 mDT.

Au 30/06/2019, aucune relation dont le risque encouru dépasse 25% des FPN n'a été identifiée.

Au 30/06/2019, ce ratio est respecté par la banque.

Application de l'article 52 :

L'Article 52 de ladite circulaire stipule que les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujéti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, soit 19 319 mDT.

Au 30/06/2019, ce ratio est respecté par la banque. En effet, le total des risques encourus sur la population susvisée est de l'ordre de 18 202 mDT, soit 23,6% des FPN de la banque.

3.9. Litige ou arbitrage

3.9.1. Affaire en défense

Une relation a intenté une action contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie pendant les années 2000 à 2002 et réclame la somme de 4 500 000 DT. Tous les jugements rendus ont été en faveur de la banque à tous les degrés de juridictions.

Le 14 juin 2017, la Cour de cassation a décidé de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel.

L'affaire en cours est en attente de désignation de l'audience à la cour de renvoi.

Le même client a déposé une deuxième plainte le 15 avril 2016 réclamant des dommages et intérêts pour 16 115 mDT pour rupture abusive du contrat. Le tribunal a désigné un expert pour évaluer s'il y a lieu des dommages subis et son rapport n'est pas encore remis.

3.9.2. Contrôle social

La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 mDT y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressements soulevés dans les délais légaux.

En couverture des risques éventuels, la banque a constaté les provisions estimées nécessaires.

A la date d'arrêté des états financiers au 30/06/2019, l'impact final de ce contrôle ne peut être estimé de manière fiable.

3.10. Politique d'investissement de la Banque

Le tableau suivant retrace les investissements prévisionnels de la banque sur la période 2019-2023.

En mDT

Libellé	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Construction Siège	-	5 000	15 000	15 000	15 000
Aménagement des agences	750	400	450	550	650
Matériel informatique	150	350	200	220	242
Logiciels Informatiques	-	1 750	-	-	-
Autres Investissements (Matériels et immatériels)	150	250	275	303	333
Total	1 050	7 750	15 925	16 073	16 225

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1. Patrimoine de la banque au 31/12/2018

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 31/12/2018

En mDT

Libellé	Val. Brute au 31/12/2017	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 31/12/2018	Amortissement 31/12/2017	Cession / Régularisation	Dotation 2018	Amortissement 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Agencements, Aménagements Installations	5 964	135	6 098	(2 934)	(246)	(595)	(3 774)	2 324
Immeubles	299	-	299	(82)	-	(10)	(91)	208
Matériel de Transport	648	157	805	(355)	-	(141)	(496)	309
Matériel Informatique	1 289	69	1 358	(1 163)	-	(84)	(1 247)	111
Mobilier et Matériel de Bureau	589	1	590	(561)	246	(73)	(388)	202
Logiciels Informatiques	3 228	381	3 609	(3 112)	-	(91)	(3 204)	405
Avances sur Immobilisations	2 845	1 894	4 739	-	-	-	-	4 739
TOTAL	14 862	2 636	17 498	(8 206)	-	(994)	(9 200)	8 298

- Les immobilisations d'exploitation :
Agencements, Aménagements et Installations

En KDT	Valeur Brute	Valeur comptable nette
Agence Msaken	392	301
Agence Lac II	426	226
Agence Ezzahra	342	225
Agence Manar	376	211
Agence Soukra	395	204
Agence Elghazela	312	190
Agence Ben Arous	384	185
Agence Centre Urbain Nord	312	146
Agence Manouba	342	141
Siège	1 237	126
Agence Millenium	263	91
Agence Ariana	389	90
Agence Megrine	343	78
Agence Belvédère	301	49
Agence Sfax	120	34
Agence Sousse	164	27
Total	6 098	2 324

Terrains et constructions

En KDT	Valeur Brute	Valeur comptable nette
Agence Belvédère	299	208
Total	299	208

- Les immobilisations hors exploitation :
Néant

4.1.2. Portefeuille titres de ABC Tunisie au 31/12/2018

Le portefeuille titres de ABC Tunisie est composé d'un portefeuille d'investissement et d'un portefeuille titres commercial.

4.1.2.1. Portefeuille d'investissement

En mDT

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
Total	52	52

4.1.2.2. Portefeuille titres commercial

En mDT

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bons de trésor assimilables (BTA)	55 000	52 000
Décote/Prime	(569)	(419)
Produits à recevoir	2 677	2 093
Total	57 108	53 674

4.2. Patrimoine de la banque au 30/06/2019

4.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 30/06/2019

Libellé	Val. Brute au 31/12/2018	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 30/06/2019	Amortissement 31/12/2018	Cession / Régularisation	Dotation 2019	Amortissement 30/06/2019	En mDT
								Valeur nette au 30/06/2019
Agencements, Aménagements Installations	6 098	176	6 274	(3 774)	-	(285)	(4 059)	2 215
Immeubles	299	-	299	(91)	-	(5)	(96)	203
Matériel de Transport	805	-	805	(496)	-	(60)	(556)	249
Matériel Informatique	1 358	150	1 508	(1 247)	-	(51)	(1 298)	210
Mobilier et Matériel de Bureau	590	-	590	(388)	-	(65)	(453)	137
Logiciels Informatiques	3 609	2 018	5 627	(3 204)	-	(312)	(3 516)	2 111
Avances sur Immobilisations	4 739	979	5 718	-	-	-	-	5 718
TOTAL	17 498	3 323	20 821	(9 200)	-	(778)	(9 978)	10 843

- Immobilisations d'exploitation :

Agencements, Aménagements et Installations

En KDT	Valeur Brute	Valeur comptable nette
Agence Msaken	392	270
Agence Lac II	426	206
Agence Ezzahra	342	201
Agence Ariana	518	191
Agence Manar	376	187
Agence Soukra	395	186
Agence Ben Arous	384	171
Agence Elghazela	312	170
Siège	1 275	139
Agence Centre Urbain Nord	312	134
Agence Manouba	342	126
Agence Millenium	267	87
Agence Mégrine	343	61
Agence Belvédère	304	34
Agence Sfax	120	28
Agence Sousse	166	24
Total	6 274	2 215

Terrains et constructions

En KDT	Valeur Brute	Valeur comptable nette
Agence Belvédère	299	203
Grand Total	299	203

- Immobilisations hors exploitation :

Néant.

4.2.2. Portefeuille d'investissement de ABC Tunisie au 30/06/2019

En mDT

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Titre à revenu fixe	60 868	53 001	57 108
Bons de trésor assimilables (BTA)	60 000	52 000	55 000
Décote/Prime	(389)	(311)	(569)
Produits à recevoir	1 257	1 312	2 677
Titre à revenu variable	52	52	52
Société Tunisienne de Garantie	20	20	20
SIBTEL	32	32	32
TOTAL	60 920	53 053	57 160

4.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2019

4.3.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieures au 30/06/2019

La banque a réaménagé l'agence Ariana en adoptant une nouvelle charte orientée nouvelles technologies et favorisant le libre-service. Le coût de l'investissement a totalisé 316 mDT.

De plus, la banque a investi une enveloppe de 924 mDT en 2019 pour l'ouverture de la nouvelle agence Laico située au niveau de l'hôtel Laico Tunis. Les travaux d'aménagement se sont achevés au cours du mois de novembre 2019.

En DT

Agence ARIANA	Valeur Brute
Affichage et communication Digitale	80 832
Equipements	48 883
GAB	91 410
Matériel Informatique	20 785
Mobilier	35 923
Système de sécurité	21 083
Travaux d'aménagement	17 506
Total	316 422

Agence LAICO	Valeur Brute
Affichage et communication Digitale	83 555
Equipements	104 459
GAB	92 873
Matériel Informatique	64 990
Mobilier	66 236
Système de sécurité	69 250
Travaux d'aménagement	442 314
Total	923 677

4.3.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2019

Néant.

4.4. Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2018

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne la présentation de l'état des flux de trésorerie.

En effet, ledit état fait apparaître les émissions et les remboursements d'emprunts dans une seule rubrique et ce, contrairement au modèle prévu par la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur l'évaluation des titres conformément aux dispositions du paragraphe 48 de la NC 25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires.
- Une note portant sur les créances sur les établissements bancaires et financiers conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les créances sur la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur le portefeuille d'investissement conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- Une note portant sur les autres actifs conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les dépôts et avoirs de la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les emprunts et ressources spéciales conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les cautions, avals et autres garanties données conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les crédits documentaires conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les engagements de financement en faveur de la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019.

4.4.1. Etats financiers comparés au 31 décembre 2018

4.4.1.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

	Notes	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16
Actifs				
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	187 160	16 237	13 718
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	259 776	287 661	258 472
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	410 664	235 912	159 820
AC4- Portefeuille-titre commercial	4.4	57 108	53 674	61 784
AC5- Portefeuille d'investissement	4.5	52	52	52
AC6- Valeurs immobilisées	4.6	8 298	6 656	4 096 *
AC7- Autres actifs	4.7	13 293	11 300	10 445 *
TOTAL ACTIFS		936 351	611 492	508 387 *
Passifs				
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.8	141 278	53 034	45 027
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	247 091	94 036	43 645
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	422 782	370 751	326 869
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	35 906	-	-
PA5 - Autres passifs	4.12	12 028	18 379	17 755 *
TOTAL PASSIFS		859 085	536 200	433 296 *
Capitaux propres				
CP1 - Capital		68 000	68 000	68 000
CP2 - Réserves		1 236	917	592
CP3 - Résultats reportés		6 056	6 174	3 401
CP4 - Résultat de la période		1 974	201	3098
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.13	77 266	75 292	75 091
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		936 351	611 492	508 387 *

* Chiffres retraités en 2017 pour les besoins de comparabilité

4.4.1.2. Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

	Notes	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16
Passifs éventuels				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.14	2 723	1 998	468
HB 2 - Crédits documentaires		9 658	13 755	8 853
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		12 381	15 753	9 321
Engagements donnés				
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.15	37 656	32 575	34 331
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		37 656	32 575	34 331
Engagements reçus				
HB 7 - Garanties reçues	4.16	284 412	163 494	135 417 *
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		284 412	163 494	135 417 *

* Chiffres retraités en 2017 pour les besoins de comparabilité

4.4.1.3. Etats de résultats individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.18	33 393	20 305	15 538
PR2 - Commissions (en produits)	4.19	5 848	5 804	4 721
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.20	1 347	5 670	4 060
Total produits d'exploitation bancaire		40 588	31 780	24 319
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.21	(14 747)	(9 478) *	(6 224)
CH2 - Commissions encourues	4.22	(957)	(891)	(712)
Total charges d'exploitation bancaire		(15 704)	(10 368)*	(6 936)
PRODUIT NET BANCAIRE		24 884	(21 411)*	17 383
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.23	(1 269)	43	1 324
PR 7 - Autres produits d'exploitation		554	344	300
CH 6 - Frais de personnel	4.24	(12 339)	(10 439)	(8 556)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.25	(8 852)	(6 782)*	(4 962)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.6	(994)	(1 095)	(773)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 984	3 483	4 715
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	4.26	1 346	19	204
CH 11- Impôts sur les sociétés		(1 195)	(1 082)	(1 522)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 135	2 420	3 398
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	4.27	(161)	(2 218)	(300)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 974	201	3 098
RESULTAT PAR ACTION (DT)	4.28	0,29	0,03	0,46

* Chiffres retraités en 2018 pour les besoins de comparabilité.

4.4.1.4. Etats de flux de trésorerie individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		38 945	30 774	22 807
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(13 834)	(9 348)**	(6 175)*
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(126 208)	(32 009)	(27 651)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		39 626	42 422	32 506
Titres de placements		(3 000)	8 000	(40 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(8 603)	(11 068)	(8 355)
Autres flux de trésorerie		(14 619)	(8 372)**	1 099*
Impôts sur les sociétés payés		(1 402)	(2 055)	(26)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(89 095)	18 343	(25 796)*
Activités d'investissement				
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		(2 676)	(3 661)	(2 017)*
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(2 676)	(3 661)	(2 017)*
Activités de financement				
Emission / Remboursement emprunts obligataires		20 000	-	-
Encaissement / Remboursement autres emprunts		14 958		
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		34 958	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(56 813)	14 682	(27 813)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		115 046	100 364	128 177
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	4.29	58 233	115 046	100 364

* Chiffres retraités en 2017 pour les besoins de comparabilité

** Chiffres retraités en 2018 pour les besoins de comparabilité

1. Référentiel d'élaboration des états Financiers

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation Tunisie (ABC Tunisie) sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit, les lettres de garantie et les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus des crédits à la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis « (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2013-21, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

A	: Actifs courants	0 %
B1	: Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
B2	: Actifs incertains	20 %
B3	: Actifs préoccupants	50 %
B4	: Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Provisions additionnelles

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Provision collective

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Intérêts encourus et charges assimilés :

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

Fonds de garantie des dépôts :

Pour le calcul de la cotisation annuelle au fonds de garantie des dépôts, la banque a appliqué les dispositions de l'article 17 du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, qui a fixé la cotisation annuelle de chaque banque adhérente à 0,3% de l'encours de ses dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence. A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme à des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels informatiques	20% et 33%
- Agencement, Aménagement et Installations	10%
- Constructions	3%

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Comptabilisation des titres

a/ Titres de transaction

Les titres de transaction se distinguent par les deux critères suivants :

- Leur courte durée de détention ;
- Leur liquidité.

Pour être classés parmi les titres de transaction, la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois.

b/ Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres de placement sont ceux qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement.

c/ Titres d'investissement

Pour pouvoir classer des valeurs en titres d'investissement, la banque doit avoir l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Evaluation en date d'arrêté

a/ Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

b/ Titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

c/ Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Règles de constatation des revenus

Les dividendes des titres à revenu variable sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts des titres à revenus fixe sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

La comptabilisation des revenus des titres à revenu fixe dans le cas où l'acquisition est faite avec une prime ou une décote et / ou lorsqu'il y a une différence entre le taux nominal de rémunération du titre et le taux du marché au moment de l'acquisition est faite selon la méthode linéaire. Selon cette méthode, les titres sont enregistrés, lors de leur acquisition, coupon couru à l'achat exclu. A chaque arrêté comptable, il est procédé de la manière suivante :

- Les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat ;
- Le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

3.6. Retraitement pour les besoins de la comparaison :

En 2017, la cotisation du fonds de garantie des dépôts prévue par l'article 17 du décret n°2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du fond de garantie des dépôts bancaires a été présentée dans la rubrique CH1 « Intérêts encourus et charges assimilées ». En 2018, suite à la reconsidération de la nature de cette cotisation, la charge correspondante a été présentée dans la rubrique CH7 « Charges générales d'exploitation ».

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données relatives à l'exercice 2017 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit :

Description	Rubrique	Solde avant retraitement	Retraitement	Solde après retraitement	Commentaire
Etat de résultat					
Intérêts encourus et charges assimilées	CH1	(10 388)	910	(9 478)	Reclassement de la cotisation du fonds de garantie des dépôts
Charges générales d'exploitation	CH7	(5 872)	(910)	(6 782)	
Etat de flux de trésorerie					
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(10 258)	910	(9 348)	Reclassement de la cotisation du fonds de garantie des dépôts
Autres flux de trésorerie		(7 462)	(910)	(8 372)	

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisien)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 187 160 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Caisse	5 475	6 500
BCT	181 685	9 737
TOTAL	187 160	16 237

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 259 776 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Créances sur les établissements bancaires	208 004	248 489
Comptes Ordinaires chez les correspondants	38 753	40 011
Placements chez la BCT	32 596	13 124
Placements chez les correspondants	135 512	191 868
Créances sur les Etablissements bancaires	993	2 745
Créances rattachées	150	741
Créances sur les établissements financiers	51 772	39 172
Créances sur les Etablissements Financiers	51 278	38 969
Créances rattachées	494	203
TOTAL	259 776	287 661

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	129 232	78 772	-	-	208 004
Comptes Ordinaires chez les correspondants	38 753	-	-	-	38 753
Placements chez la BCT	32 596	-	-	-	32 596
Placements chez les correspondants	57 733	77 779	-	-	135 512
Créances sur les Etablissements bancaires	-	993	-	-	993
Créances rattachées	150	-	-	-	150
Créances sur les établissements financiers	7 772	44 000	-	-	51 772
Créances sur les Etablissements Financiers	7 278	44 000	-	-	51 278
Créances rattachées	494	-	-	-	494
TOTAL	137 004	122 772	-	-	259 776

La totalité des créances ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La totalité des créances ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 410 664 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Comptes débiteurs	10 358	5 332
Comptes courants débiteurs	10 358	5 332
Autres concours à la clientèle	417 868	246 422
Escompte commercial	15 327	6 891
Crédits à Court Terme	155 731	49 638
Crédits à Moyen et Long Terme	225 839	174 105
Crédits de consolidation	715	408
Impayés	16 304	12 980
Produits à recevoir	4 504	2 715
Produits perçus d'avance	(552)	(315)
Total Créances Brutes	428 226	251 754
Provisions affectées	(9 053)	(8 312)
Agios réservés	(7 471)	(6 492)
Provisions Collectives	(1 038)	(1 038)
TOTAL	410 664	235 912

La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Classe A	397 061	232 197
Classe B1	12 996	3 203
Total Créances performantes	410 057	235 400
Classe B2	1 363	839
Classe B3	909	834
Classe B4	15 897	14 681
Total Créances non performantes	18 169	16 354
TOTAL	428 226	251 754

La ventilation des créances sur la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs	10 358	-	-	-	10 358
Comptes courants débiteurs	10 358	-	-	-	10 358
Autres concours à la clientèle	163 360	59 635	176 152	18 721	417 868
Escompte commercial	10 163	4 591	573	-	15 327
Crédits à Court Terme	123 460	25 591	6 680	-	155 731
Crédits à Moyen et Long Terme	9 426	29 347	168 345	18 721	225 839
Crédits de consolidation	55	106	554	-	715
Impayés	16 304	-	-	-	16 304
Produits à recevoir	4 504	-	-	-	4 504
Produits perçus d'avance	(552)	-	-	-	(552)
Total Créances Brutes	173 718	59 635	176 152	18 721	428 226

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 60 737 KDT.

Le mouvement des créances et des provisions correspondantes se présente comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Encours des créances douteuses	18 169	16 355
Stocks de provisions de début d'exercice	(8 312)	(8 059)
Dotation de l'exercice	(1 788)	(1 608)
Reprise de l'exercice	1 047	1 355
Stocks de provisions à la fin d'exercice	(9 053)	(8 312)

Les produits relatifs à des créances classées parmi les classes B2, B3 ou B4 ne sont pas constatés en revenu mais parmi les comptes d'intérêts et agios réservés et présentés en déduction des créances. Ces produits ne sont comptabilisés dans le résultat qu'une fois effectivement encaissés. A la date du 31 Décembre 2018, l'encours des créances classées s'élève à 18 169 KDT et le montant des intérêts et agios réservés s'élève à 7 471 KDT.

Par ailleurs, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers, note 3.1, la banque a constitué les provisions additionnelles et ce conformément à la circulaire BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013. Le montant de ladite provision s'élève à 818 KDT et est inclus au niveau du stock total de provisions.

Note 4.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 57 108 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Titres de placement	57 108	53 674
Bons de trésor assimilables (BTA)	55 000	52 000
Décote/Prime	(569)	(419)
Produits à recevoir	2 677	2 093
TOTAL	57 108	53 674

La différence entre la valeur des titres à l'achat et la valeur nominale est comptabilisée séparément sous la ligne Décote/Prime ; ce montant fait l'objet d'un étalement linéaire sur la période restant à courir entre la date d'acquisition à la date d'échéance du titre.

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à 52 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
TOTAL	52	52

Note 4.6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste s'élève à 8 298 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/2017	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 31/12/2018	Amortissement 31/12/2017	Cession / Régularisation	Dotation 2018	Amortissement 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Agencements, Aménagements Installations	5 964	135	6 098	(2 934)	(246)	(595)	(3 774)	2 324
Immeubles	299	-	299	(82)	-	(10)	(91)	208
Matériel de Transport	648	157	805	(355)	-	(141)	(496)	309
Matériel Informatique	1 289	69	1 358	(1 163)	(0)	(84)	(1 247)	111
Mobilier et Matériel de Bureau	589	1	590	(561)	246	(73)	(388)	202
Logiciels Informatiques	3 228	381	3 609	(3 112)	-	(91)	(3 204)	405
Avances sur Immobilisations	2 845	1 894	4 739	-	-	-	-	4 739
TOTAL	14 862	2 636	17 498	(8 206)	0	(994)	(9 200)	8 298

Note 4.7 – Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à 13 293 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Crédits au personnel	8 224	6 680
Charges Constatées d'avance	364	103
Autres	5 103	4 704
Total	13 691	11 487
Provisions pour dépréciation	(398)	(187)
TOTAL	13 293	11 300

Note 4.8 - Banque Centrale, CCP

Le solde de ce poste s'élève à 141 278 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Emprunt auprès de la BCT	141 000	53 000
Dettes rattachées	278	34
TOTAL	141 278	53 034

La ventilation des emprunts auprès de la BCT selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunt auprès de la BCT	94 000	47 000	-	-	141 000
Dettes rattachées	20	258	-	-	278
TOTAL	94 020	47 258	-	-	141 278

Note 4.9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 247 091 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Emprunts interbancaires	217 701	22 751
Dépôts des établissements bancaires	27 765	70 444
Dépôts des établissements financiers	1 604	840
Dettes rattachées	21	2
TOTAL	247 091	94 036

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts interbancaires	217 701	-	-	-	217 701
Dépôts des établissements bancaires	27 765	-	-	-	27 765
Dépôts des établissements financiers	1 604	-	-	-	1 604
Dettes rattachées	21	-	-	-	21
TOTAL	247 091	-	-	-	247 091

Note 4.10 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 422 782 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Dépôts à vue	324 200	287 895
Dépôts d'épargne	29 386	25 632
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	49 072	41 172
Certificats de dépôts	3 500	-
Autres Sommes dues à la clientèle	16 245	15 646
Charges à payer	554	445
Intérêts payés d'avance	(175)	(38)
TOTAL	422 782	370 751

La ventilation Dépôts de la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	324 200	-	-	-	324 200
Dépôts d'épargne	29 386	-	-	-	29 386
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	13 560	32 430	3 082	-	49 072
Certificats de dépôts	3 500	-	-	-	3 500
Autres Sommes dues à la clientèle	16 245	-	-	-	16 245
Charges à payer	554	-	-	-	554
Intérêts payés d'avance	(175)	-	-	-	(175)
TOTAL	387 270	32 430	3 082	-	422 782

Note 4.11 – Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de ce poste s'élève à 35 906 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Emprunts obligataires	20 000	-
Autres emprunts	14 958	-
Dettes rattachées	948	-
TOTAL	35 906	-

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	-	3 749	15 120	1 131	20 000
Autres emprunts	-	-	14 958	-	14 958
Dettes rattachées	-	944	4	-	948
TOTAL	-	4 693	30 082	1 131	35 906

Note 4.12 – Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à 12 028 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Dettes au personnel	3 946	2 782
Dettes sociales	786	649
Etat, Impôt et taxes	775	900
Provisions pour risques et charges	455	255
Comptes de suspens	4 879	11 292
Autres Passifs	1 187	2 501
TOTAL	12 028	18 379

Note 4.13 – Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2018, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action.

Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à 77 266 KDT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2016	68 000	592	3 401	3 098	75 091
Affectation du résultat 2016		325	2 773	(3 098)	-
Résultat au 31-12-2017				201	201
Solde au 31-12-2017	68 000	917	6 174	201	75 292
Affectation du résultat 2017		319	(118)	(201)	-
Résultat au 31-12-2018	-	-	-	1 974	1 974
	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266

Les réserves se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Primes liées au capital	-	-
Réserves Légales	1 036	717
Réserves statutaires	-	-
Réserves ordinaires	200	200
Autres réserves	-	-
	1 236	917

Note 4.14 – Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de ce poste s'élève à 2 723 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Garanties en faveur des établissements de crédits	-	-
Garanties en faveur de la clientèle	2 723	1 998
TOTAL	2 723	1 998

Note 4.15 – Engagements de financement en faveur de la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève à 37 656 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Lignes de crédits notifiées à la clientèle et non utilisées	37 656	32 575
TOTAL	37 656	32 575

Note 4.16 – Garanties reçues

Le solde de ce poste s'élève à 284 412 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Garanties reçues des banques	226 511	152 382
Garanties en actifs financiers reçues de la clientèle	-	1 853
Garanties réelles reçues de la clientèle (*)	780	179
Garanties de l'Etat	57 121	9 080
TOTAL	284 412	163 494

(*) Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement des créances classées

Note 4.17 – Opérations de change

Au 31 Décembre 2018, la banque n'a aucune opération de change au comptant non encore dénouée.

Au 31 Décembre 2018, les opérations de change à terme se détaillent comme suit :

Dinars à recevoir/devise à Livrer : 3 418 KDT

Au 31 Décembre 2018, la banque n'a aucune opération sur titres en cours.

Note 4.18 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 33 393 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 20 305 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	10 473	7 225
Intérêts sur créances sur la clientèle	22 920	13 080
TOTAL	33 393	20 305

Note 4.19 – Commissions (en produits)

Les commissions totalisent 5 848 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 5 804 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Chèques, effets, virements et tenue de compte	1 604	1 413
Commission d'intermédiation	107	101
Opérations de commerce extérieur	1 107	1 486
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	469	626
Gestion, étude des engagements	1 344	1 265
Monétique	728	534
Autres commissions	489	378
TOTAL	5 848	5 804

Note 4.20 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent 1 347 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 5 670 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Gain / perte de change	(2 985)	639
Revenu Portefeuille titres de placement	4 332	5 032
TOTAL	1 347	5 670

Les revenus du Portefeuille titres de placement correspondent exclusivement à des intérêts sur BTA.

Note 4.21 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 14 747 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 9 478 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	9 721	7 366
Intérêts sur dépôts de la clientèle	3 959	2 111
Intérêts sur emprunts obligataires	1 067	-
TOTAL	14 747	9 478

Note 4.22 – Commissions (en charges)

Les commissions totalisent 957 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 891 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	238	171
Frais de traitement des cartes	326	260
Commissions SIBTEL	28	44
Commissions sur opérations la BCT	42	59
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	10	44
Charges sur engagements de garantie	313	313
TOTAL	957	891

Note 4.23 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Dotation aux provisions sur risque de crédit	(1 788)	(1 608)
Dotation pour provision collective	-	(75)
Reprise de provisions sur risque de crédit	1 046	1 342
Reprise de provisions sur créances abandonnées	-	13
Pertes sur créances abandonnées	(117)	(20)
Coût Net du Risque de crédit	(859)	(348)
Provisions pour Risques & charges Divers	(200)	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	(210)	(187)
Reprise de provisions pour charges divers	-	578
Coût Net du risque	(1 269)	43

Note 4.24 – Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent 12 339 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 10 439 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Rémunération de personnel	9 749	8 316
Charges sociales et autres cotisations	1 974	1 935
Autres charges liées au personnel	616	188
TOTAL	12 339	10 439

Note 4.25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent 8 852 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 6 782 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Loyers, Eau et Electricité	1 673	1 501
Frais de licences informatiques	1 042	788
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	962	831
Frais de communication	528	394
Divers honoraires	595	352
Frais divers d'exploitation	2 578	2 006
Fonds de garantie des dépôts (*)	1 434	910
Contribution sociale de solidarité	40	-
TOTAL	8 852	6 782

(*) Les données au 31 décembre 2017 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Les charges générales d'exploitation sont constituées en totalité par des autres charges d'exploitation.

Note 4.26 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde de cette rubrique totalise 1 346 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 19 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Reprise cotisation fonds de garantie des dépôts	860	-
Locations d'immeuble	482	
Autres	4	19
TOTAL	1 346	19

Note 4.27 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Le solde de cette rubrique totalise 161 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 2 218 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Contribution conjoncturelle	161	139
Redressement fiscal	-	2 079
TOTAL	161	2 218

Note 4.28– Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination 31 Décembre 2018, se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Résultat net (en DT)	1 973 676	201 272
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	1 973 676	201 272
Nombre moyen d'actions ordinaires	6 800 000	6 800 000
Résultat par Action	0,290	0,030

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Note 4.29 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT ;
- Les avoirs chez les correspondants ;
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants ;
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint 58 233 KDT au 31 Décembre 2018 détaillés comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	187 160	16 237
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux établissements bancaires et financiers)	259 142	245 004
Emprunts auprès de la BCT	(141 000)	(53 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(247 069)	(93 195)
Total	58 233	115 046

5. Autres notes aux états financiers

Note 5.1 – Transactions avec les parties liées

Le tableau ci-après présente la nature des relations avec les parties liées :

Partie liée	Nature de la relation
ABC Tunis	Entité faisant partie du même groupe
ABC BSC	Société mère
ABC Brésil	Entité faisant partie du même groupe
ABC Algérie	Entité faisant partie du même groupe et ayant des directeurs en commun
ABC International Bank	Entité faisant partie du même groupe

Les transactions conclues avec les parties sont conclues dans les conditions du marché.

La banque n'exerce aucune influence notable sur l'une de ces parties.

Opérations avec ABC Tunis Branch

1/ Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2018 s'élève à 366 KDT hors taxes.

2/ Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2018 se détaillent comme suit :

- 67% et 69% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 64% et 68% en 2017, en ce qui concerne ABC Tunisie.
- 33% et 31% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 36% et 32% en 2017, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges payées par ABC Tunisie en 2018 a atteint 2 150 KDT et le montant refacturé à ABC Tunisie, 4 232 KDT.

3/ Au 31 Décembre 2018, l'encours des dépôts d'ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 35 931 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 251 KDT. A cette date, l'encours des dépôts d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève à 24 508 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2018 s'élèvent à 2 764 KDT.

4/ Au 31 Décembre 2018, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 180 KDT. A cette date, l'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie est 217 701 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2018 s'élèvent à 1 587 KDT.

5/ Durant 2018, les charges relatives aux opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis Branch s'élèvent à 245 KDT.

6/ Durant 2018, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part d'ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 Décembre 2018, le total de ces garanties s'élève à 183 653 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 313 KDT.

7/ ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès de ABC Tunis pour un montant de 5 million de USD. Au 31 décembre, l'encours de l'emprunt s'élève à 14 958 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice s'élève à 5 KDT.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHREÏN)

8/ Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information payé par ABC Tunisie à ABC BSC au titre de l'exercice 2018, s'élève à 1 149 KDT. En plus, ABC BSC a effectué au cours de 2018, pour le compte de ABC Tunisie, un projet de montée en version de son système d'information « Ambit ». Les frais et les coûts relatifs au projet ne sont pas encore facturés.

9/ ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à un client. L'encours de la garantie s'élève à 42 858 KDT au 31 Décembre 2018.

10/ ABC Tunisie a réalisé des opérations de placements avec ABC BSC et inversement. Au 31 Décembre 2018, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC BSC et des placements de ABC BSC chez ABC Tunisie est nul. Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à 4 KDT et le montant des intérêts payés s'élève à 9 KDT.

Operations avec ABC BRAZIL

11/ ABC Tunisie a effectué en 2018 des opérations de placement avec ABC BRAZIL. L'encours de ces opérations s'élève au 31 Décembre 2018 à 77 779 KDT et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 1 455 KDT.

Operations avec ABC International Bank

12/ Au cours de 2018, ABC Tunisie a reçu des commissions relatives aux opérations de commerce extérieur (remise documentaire export) auprès de ABC IB pour 4 KDT.

Rémunération des dirigeants

13/ Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général au cours de 2018 sont composés d'une rémunération brute de 711 KDT et des avantages en nature d'une valeur de 9 KDT.

14/ L'enveloppe globale brute des jetons de présence, y compris les rémunérations allouées aux membres des comités émanant du conseil et octroyés aux administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, s'est élevée à 658 KDT.

Note 5.2– Affaires en défense

Une relation a intenté une action contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie pendant les années 2000 à 2002 et réclame la somme de 4 500 000 TND. Tous les jugements rendus ont été en faveur de la banque à tous les degrés de juridictions.

Le 14 juin 2017, la Cour de cassation a décidé de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel.

Affaire en cours en attente de désignation de l'audience à la cour de renvoi.

Le même client a déposé une deuxième plainte le 15 avril 2016 réclamant des dommages et intérêts pour 16 115 KTND pour rupture abusive du contrat. Le tribunal a désigné un expert pour évaluer s'il y a lieu des dommages subis et son rapport n'est pas encore remis.

Note 5.3- Contrôle social

La banque a reçu le 1^{er} Février 2019 une notification de contrôle par les services de la caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

A la date de publication des états financiers, les travaux de vérification sont en cours et aucune notification des résultats de contrôle n'est encore reçue.

Note 5.4 – Evénements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 12 Février 2019. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.4.1.6. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018

**Mourad
Guellaty**

✉ 45, Avenue de la république, La Marsa B.P.2070
Téléphone : + 216 71740 131 / + 216 71 740 231
Fax : + 216 71 740 197
MF : 116451N/A/P/000
RC : A1129862000
E-mail : contact@cabinetguellaty.com

 **Crowe**

Horwath ACF Member Crowe Global
Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis
Tel. : +216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436
MF : 287617R/AM/000 - RC : B146072003
E-mail : office@crowehorwath.com.tn
www.crowe.com/tn

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de l'Arab Banking Corporation Tunisie, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 77.266 KDT, un résultat bénéficiaire de l'exercice de 1.974 KDT ainsi qu'une trésorerie positive de fin de période de 58.233 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Banking Corporation Tunisie au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « 6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Arab Banking Corporation Tunisie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

3.1 Dépenses liées à la montée en version du système d'information :

Nous attirons l'attention sur le paragraphe 8 de la note 5.1 des états financiers, relative aux transactions avec ABC Bahreïn (ABC BSC). En effet, en 2018, cette dernière a entrepris, pour le compte d'ABC Tunisie, des travaux de montée en version du système d'information « Ambit ». A la date du présent rapport, les frais occasionnés par lesdits travaux ne sont pas encore facturés et il n'est pas possible d'estimer les montants correspondants.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.2 Passif éventuel

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers « 5.2 Affaires en défense » la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.3 Contrôle social

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note aux états financiers « 5.3 Contrôle Social » La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

À la date du présent rapport, les travaux de vérification sont en cours et aucune notification des résultats de contrôle n'est encore reçue. Le risque final ne peut pas être estimé d'une façon fiable au stade actuel. Il dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de ce contrôle n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty

Mourad GUELLATY

Mourad Guellaty
45, Avenue de la République - La Marsa - 2070
Po. Box 1 BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE
Tél: 71.740.131 - 71.740.231 - Fax: 71.740.197
E-mail: contact@cab.netguellaty.com

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



Page 8 sur 39

**Mourad
Guellaty**

✉ 45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070
Téléphone : + 216 71740 131 / + 216 71 740 231
Fax : + 216 71 740 197
MF : 116451N/A/P/000
RC : A1129862000
E-mail : contact@cabinetguellaty.com



Horwath ACF Member Crowe Global
Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis
Tel. : +216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436
MF : 287617R/AM/000 - RC : B146072003
E-mail : office@crowehorwath.com.tn
www.crowe.com/tn

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Anney, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'administration de nouvelles conventions ou opérations conclues en 2018 concernant les articles cités ci-dessus.

Par ailleurs, nos travaux nous ont permis de relever l'existence des opérations suivantes conclues au cours de l'exercice 2018 et non autorisées par votre Conseil d'administration :

1. Opérations réalisées avec ABC Tunis Branch

ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès d'ABC Tunis Branch pour un montant de 5 millions de USD. Au 31 décembre 2018, l'encours de l'emprunt s'élève à 14 958 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice s'élève à 5 KDT.

2. Opérations réalisées avec ABC Bahreïn (ABC BSC) :

ABC Bahreïn (ABC BSC) a réalisé au courant de 2018, pour le compte d'ABC Tunisie, un projet de montée en version de son système d'information « Ambit ». Les frais et les coûts relatifs aux travaux entrepris ne sont pas encore facturés.

3. Opérations avec ABC International Bank

Au cours de 2018, ABC Tunisie a reçu des commissions relatives aux opérations de commerce extérieur auprès d'ABC IB pour 4 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont les principaux volumes réalisés se résument comme suit :

1. Conventions et opérations réalisées avec ABC Tunis Branch

- a) ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch et ce, en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31/12/2018, la somme de ces garanties s'élève à 183 653 KTND. Lesdites garanties ont été rémunérées au taux de 0,25% de leurs montants. En 2018, la commission payée par ABC Tunisie en faveur de ABC Tunis Branch s'élève à 313 KTND.
- b) ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1er avril 2008, portant sur la sous-location du siège social et d'un parking. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2018 est de 366 KTND.
- c) Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2018 se détaillent comme suit :
 - ABC Tunisie a refacturé 33% et 31% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunis Branch.
 - ABC Tunis Branch a refacturé 67% et 69% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunisie.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2018 a atteint 2 150 KDT et le montant refacturé à ABC Tunis, s'est élevé à 4 232 KDT.

d) ABC Tunisie a effectué des transactions bancaires avec ABC Tunis Branch. Au cours de 2018, ces opérations ont abouti aux résultats suivants :

- ABC Tunisie a reçu 251 KTND en rémunération de ses dépôts auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 2 764 KTND en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie.
- L'encours des dépôts d'ABC Bank Tunisie chez ABC Tunis Branch à la clôture de l'exercice s'élève à 35 931 KTND alors que les dépôts d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie à la même date s'élèvent à 24 508 KTND.
- ABC Tunisie a reçu 180 KTND en rémunération de ses placements auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 1 587 KTND en tant que rémunération des placements de cette dernière.
- L'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Bank Tunisie Branch à la clôture de l'exercice s'élève à 217 701 KTND contre des placements nuls d'ABC Bank Tunisie chez ABC Tunis Branch à la même date.
- Durant 2018 les opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis ont dégagé une perte de 245 KTND.

2. Conventions et opérations avec ABC Bahreïn (ABC BSC) :

- a) Au cours de 2018, ABC Tunisie a payé à ABC Bahreïn des charges relatives aux frais de licences d'utilisation d'applications informatiques y compris le système d'information « Ambit », pour un montant de 1 149 KTND.
- b) ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de Bank ABC BSC et ce, en couverture des risques encourus sur une relation. Au 31/12/2018, la garantie s'élève à 42 858 KTND.
- c) Au 31 décembre 2018, l'encours des placements d'ABC Tunisie chez ABC BSC est nul et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 4 KDT.
- d) Au 31 décembre 2018, l'encours des placements d'ABC BSC chez ABC Tunisie est nul et le montant des intérêts payés au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 9 KDT.

3. Conventions et opérations avec ABC Brazil :

ABC Tunisie a effectué en 2018 des opérations de placement avec ABC Brazil. L'encours de ces opérations s'élève au 31 décembre 2018 à 77 779 KDT, et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 1 455 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 711 KTND dont une gratification exceptionnelle de 238 KTND, d'avantages en nature d'une valeur de 9 KTND, d'une dotation aux provisions pour

congés payés de 4 KTND et d'une dotation aux provisions pour prime de départ à la retraite de 4 KTND.

- En 2013, le Directeur Général d'ABC Tunisie a obtenu un crédit d'un montant de 850 KTND. L'encours de ce crédit au 31 Décembre 2018 est de 219 KTND. Ce crédit a généré courant 2018 des intérêts pour un montant de 25 KTND. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 11 Septembre 2013.
- Conformément à la décision de l'AGO du 25 Avril 2018, l'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris les rémunérations au titre des comités d'audit, des risques et de rémunérations, s'est élevée à 658 KTND, la banque s'est chargée, en plus de couvrir les frais de voyages et de séjours des membres du conseil lors de ses réunions.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en KDT) :

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantage à court terme	715 (*)	56	962	393
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	4	127	-	-
Total	719	183	962	393

(*) Le montant tient compte des provisions pour congés payés constatées en 2018 pour 4 KTND.

Tunis, le 04 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty

Mourad GUELLATY

Mourad Guellaty
45, Avenue de la République - La Marsa - 2070
Po. Box: BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE
Tel: 71.740.131 - 71.740.131 - Fax: 71.740.197
E-mail: contact@cab.netguellaty.com

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



4.4.1.7. Notes explicatives relatives au rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018

Note explicative portant sur l'observation relative aux dépenses liées à la montée en version du système d'information

Le projet de montée en version du système d'information de la banque a été entamé depuis le début de l'année 2018 et la mise en production de la nouvelle version a été réalisée au début du mois de novembre 2018. Le projet s'est par la suite poursuivi pendant une période de plus de 3 mois pour l'assistance en post-production et le suivi de la stabilisation du système. La totalité des coûts n'étant pas encore déterminée par les services de ABC Bahreïn, la facturation de ces services a été faite avec du retard.

Postérieurement à l'émission du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2018, la facturation a eu lieu et la banque a comptabilisé le coût parmi les immobilisations incorporelles. La note transactions avec les parties liées au niveau des états financiers au 30 juin 2019 reprend ce fait.

Note explicative portant sur l'observation relative au contrôle social

La banque a fait l'objet d'un contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. En date du 21 juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 mDT y compris les pénalités de retard. La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressement soulevés dans les délais légaux.

La banque a aussi présenté tous les éclaircissements lors d'une réunion avec le chef du bureau de contrôle et son équipe qui sont restés sur leur position.

En date du 09 octobre 2019, la banque a reçu une notification des états de liquidation réclamant le paiement de la totalité des montants redressés. La banque a interjeté appel dans les délais légaux et l'affaire suit son cours.

4.4.1.8. Notes complémentaires et explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2018

Note complémentaire à la note 4.7 « Autres actifs »

Le solde de ce poste s'élève à 13 293 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Crédits au personnel	8 224	6 680
Charges Constatées d'avance	364	103
Autres	5 103	4 704
Total	13 691	11 487
Provisions pour dépréciation	(398)	(187)
TOTAL	13 293	11 300

Les mouvements des provisions se détaillent comme suit :

En mDT

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Stocks de provisions de début d'exercice	(187)	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes clôturés débiteurs	-	(187)
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	(130)	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des Autres actifs	(81)	-
Stocks de provisions à la fin d'exercice	(398)	(187)

Par ailleurs, le détail des autres actifs se présente comme suit :

En mDT

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Immobilisations destinées à la vente	3 667	3 437
Comptes de suspens débiteurs	667	586
Cautions	434	353
Frais d'émission d'emprunts (Net)	155	-
Stocks de cartes	140	91
Avances et Acomptes sur commandes en cours	40	237
TOTAL	5 103	4 704

Les frais d'émission d'emprunt se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Solde au début de la période	-	-
Additions	182	-
Dotation au résorption	(27)	-
Solde en fin de période	155	-

Le montant de la dotation annuelle est inclus au niveau de la rubrique CH1 « Intérêts encourus et charges assimilés » au niveau de la sous-rubrique « Intérêts sur emprunts obligataires ».

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 10.

Note complémentaire à la note 4.12 « Autres Passifs »

Le solde de ce poste s'élève à 12 028 KDT au 31 Décembre 2018 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Dettes au personnel	3 946	2 782
Dettes sociales	786	649
Etat, Impôt et taxes	775	900
Provisions pour risques et charges	455	255
Comptes de suspens	4 879	11 292
Autres Passifs	1 187	2 501
TOTAL	12 028	18 379

Le détail des autres passifs se présente comme suit :

Libellé	En mDT	
	31-déc-2018	31-déc-2017
Créditeurs Divers	564	912
Jetons de présence à payer	393	121
Charges à payer	230	1 467
TOTAL	1 187	2 501

Les provisions pour risque et charges se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT	
	31-déc-2018	31-déc-2017
Provisions pour risques bancaires	212	212
Provisions sur engagements hors bilan	43	43
Autres provisions	200	-
TOTAL	455	255

Note complémentaire à la note 4.22 « Commissions »

Les commissions totalisent 957 KDT au titre de l'exercice 2018 contre 891 KDT en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	238	171
Frais de traitement des cartes	326	260
Commissions SIBTEL*	28	44
Commissions sur opérations la BCT	42	59
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	10	44
Charges sur engagements de garantie	313	313
TOTAL	957	891

*Il s'agit des commissions payées à la SIBTEL sur les opérations de compensation.

Note complémentaire à l'état des flux de trésorerie portant détail de la rubrique « Autres flux de trésorerie »

Libellé	En mDT	
	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres Flux	(5 590)	(41)
Frais divers d'exploitation	(2 446)	(1 918)
Loyers, Eau et Electricité	(1 268)	(1 188)
Entretien	(229)	(135)
Opérations Monétiques	(326)	(260)
Fond de garantie des dépôts bancaires	(1 434)	-
Honoraires	(595)	(352)
Frais de licences informatiques	(1 042)	(788)
Frais de communication	(528)	(394)
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	(690)	(831)
Autres impôts et taxes	(472)	(2 465)
TOTAL	(14 619)	(8 372)

Note sur les évènements postérieurs

Aucun évènement significatif impactant les états financiers n'est survenu entre la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2018 jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Note explicative de la note 4.29 « Liquidités et équivalents de liquidités »

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT
- Les avoirs chez les correspondants
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint 58 233 KDT au 31 Décembre 2018 détaillés comme suit :

Libellé	31-déc-2018	31-déc-2017
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	187 160	16 237
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux établissements bancaires et financiers)	259 142	245 004
Emprunts auprès de la BCT	(141 000)	(53 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(247 069)	(93 195)
Total	58 233	115 046

Les emprunts auprès de la BCT ont été inclus au niveau de cette rubrique pour deux raisons :

- Les emprunts auprès de la BCT sont considérés au même titre que les emprunts interbancaires (dans la situation actuelle de manque de liquidité sur le marché, le recours est de plus en plus fréquent à la BCT)
- Les emprunts auprès de la BCT sont considérés à des équivalents de liquidités par analogie aux placements qui le sont.

Enfin, il est plus judicieux de présenter ces emprunts en tant qu'équivalent de liquidité puisque ceci reflète mieux la situation de la liquidité de la banque.

4.4.2. Tableau de mouvement des capitaux propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

Au 31 décembre 2018

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2016 avant affectation	68 000	592	3 401	3 098	75 091
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17/05/2017		325	2 773	(3 098)	-
Solde au 31 Décembre 2016 après affectation	68 000	917	6 174	0	75 091
Résultat au 31 Décembre 2017				201	201
Solde au 31 Décembre 2017 avant Affectation	68 000	917	6 174	201	75 292
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25/04/2018		319	(118)	(201)	-
Solde au 31 Décembre 2017 après Affectation	68 000	1 236	6 056	0	75 292
Résultat au 31 décembre 2018				1 974	1 974
Solde au 31 Décembre 2018 avant Affectation	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019		401	585	(987)	-
Dividendes approuvés par l'A.G.O du 30/04/2019				(987)	(987)
Solde au 31 Décembre 2018 après Affectation	68 000	1 637	6 641	0	76 279

4.4.3. Affectation des résultats

	En mDT		
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Bénéfice Net	1 974	201	3 098
Report à nouveau	6 056	6 174	3 401
Bénéfice distribuable	8 030	6 375	6 499
Réserves légales	401	319	325
Reliquat	7 628	6 056	6 174
Distribution de dividendes	987	-	-
Affectation aux résultats reportés	6 641	6 056	6 174

4.4.4. Evolution des dividendes

	2018	2017	2016
Capital social en DT	68 000 000	68 000 000	68 000 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Valeur nominale en DT	10	10	10
Dividende global en DT	987 000	-	-
Dividende par action en DT	0,145	-	-
% de la valeur nominale	1,45%	-	-
Date de détachement	30/06/2019	-	-

4.4.5. Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation

	En mDT		
	2018	2017	2016
Total des produits d'exploitation bancaire	40 588	31 780	24 319
PNB	24 884	(21 411)*	17 383
Résultat d'exploitation	1 984	3 483	4 715
Capital social	68 000	68 000	68 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Produits d'exploitation bancaire/ action (DT)	5,969	4,674	3,576
PNB / action (DT)	3,659	3,149	2,556
Résultat d'exploitation / action (DT)	0,292	0,512	0,693

4.4.6. Evolution du résultat net

	En mDT		
	2018	2017	2016
Capital social	68 000	68 000	68 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Bénéfice avant impôt	3 330	3 502	4 920
Bénéfice net	1 974	201	3 098
Bénéfice avant impôt par action en DT	0,490	0,515	0,724
Bénéfice net par action en DT	0,290	0,030	0,456

4.4.7. Emprunts obligataires garantis par ABC Tunisie

Néant.

4.4.8. Emprunts obligataires émis par ABC Tunisie

	Montant émis	Taux	Durée	Jouissance	1ère échéance	Dernière échéance	Encours au 31/12/2018
	31 000	8,20%	5 ans	02/07/2018	02/07/2019	02/07/2023	31 000
	18 713 100	TMM+2,20%	5 ans	02/07/2018	02/07/2019	02/07/2023	18 713 100
ABC Tunisie 2018-01	207 000	8,40%	7 ans dont 2 années de grâce	02/07/2018	02/07/2021	02/07/2025	207 000
	1 000	TMM+2,40%	7 ans dont 2 années de grâce	02/07/2018	02/07/2021	02/07/2025	1 000
	0	8,50%	7 ans in fine	02/07/2018	02/07/2025	02/07/2025	0
	1 047 900	TMM+2,50%	7 ans in fine	02/07/2018	02/07/2025	02/07/2025	1 047 900

4.4.9. Emprunts obligataires souscrits par ABC Tunisie

Néant.

4.4.10. Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement

En mDT

	2018	2017	2016
Bénéfice net	1 974	201	3 098
Dotations aux provisions	(1 269)	43	1 324
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(994)	(1 095)	(773)
Marge Brute d'Autofinancement	4 237	1 253	2 547

4.4.11. Principaux indicateurs et ratios

En mDT

Indicateurs de Gestion	2018	2017	2016
Dépôts de clientèle	422 782	370 751	326 869
Créances sur la clientèle	410 664	235 912	159 820
Capitaux propres avant résultat	75 292	75 091	71 993
Capitaux propres après résultat	77 266	75 292	75 091
Capital social	68 000	68 000	68 000
Total bilan	936 351	611 492	508 387
PNB	24 884	21 411	17 383
Commissions nettes	4 891	4 913	4 009
Frais de personnel	12 339	10 439	8 556
Charges générales d'exploitation	8 852	6 782	4 962
Dotations aux amortissements	994	1 095	773
Frais généraux (Frais de personnel+Charges d'exploitation+dotation aux amortissements)	22 185	18 316	14 291
Total provisions sur créances	9 097	8 356	8 057
Agios réservés	7 425	6 442	5 599
Total provisions et agios réservés	16 522	14 798	13 656
Créances classées (2, 3 et 4)	18 258	16 118	15 284
Résultat d'exploitation	1 984	3 483	4 715
Résultat net	1 974	201	3 098
Dividende	987	0	0
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Effectif	188	179	161
Ratios de structure			
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	8,25%	12,31%	14,77%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	43,86%	38,58%	31,44%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	45,15%	60,63%	64,30%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	102,95%	157,16%	204,52%
Ratios de productivité			
Frais généraux / PNB	89,15%	85,54%	82,21%
Commissions nettes / Frais de personnel	39,64%	47,06%	46,86%
Frais de personnel / PNB	49,59%	48,76%	49,22%
Dépôts de la clientèle / Effectif (en mDT)	2 249	2 071	2 030
Frais généraux / Effectif (en mDT)	118	102	89
Frais de personnel / Effectif (en mDT)	66	58	53
PNB / Effectif (en mDT)	132	120	108
Ratios de rentabilité			
ROE : Bénéfice Net / Capitaux propres avant résultat	2,62%	0,27%	4,30%
ROA : Bénéfice Net / Total Actif	0,21%	0,03%	0,61%
Bénéfice net / PNB	7,93%	0,94%	17,82%
PNB / Total Bilan	2,66%	3,50%	3,42%
Dividendes / Capital social	1,45%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / PNB	19,66%	22,95%	23,06%
Ratios Réglementaires			
Ratio de solvabilité	26,01%	29,93%	42,45%
Ratio Tier I	25,66%	29,53%	41,92%
Ratio de liquidité	160,79%	283,00%	455,59%
Ratio Crédits / Dépôts *	267,36%	-	-
Taux de couverture des créances classées	90,49%	91,81%	89,35%
Taux de créances classées	3,39%	4,62%	5,71%

* instauré par la Circulaire de la BCT n°2018-10 du 01/11/2018

4.5. Renseignements sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 30/06/2019, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne la présentation de l'état des flux de trésorerie. En effet, ledit état fait apparaître les émissions et les remboursements d'emprunts dans une seule rubrique et ce, contrairement au modèle prévu par la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment la note portant sur l'évaluation des titres et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 48 de la NC 25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020.

4.5.1. Etats financiers comparés au 30 juin 2019

4.5.1.1. Bilan arrêté au 30 juin 2019

En mDT

	Notes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Actifs				
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	187 648	188 973	187 160
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	330 902	362 885	259 776
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	379 133	267 662	410 664
AC4- Portefeuille-titre commercial (*)		-	-	-
AC5- Portefeuille d'investissement (*)	4.4	60 920	53 053	57 160
AC6- Valeurs immobilisées	4.5	10 843	7 517	8 298
AC7- Autres actifs	4.6	32 622	12 734	13 293
TOTAL ACTIFS		1 002 068	892 824	936 351
Passifs				
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.7	118 235	129 073	141 278
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	277 777	280 287	247 091
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	468 055	390 490	422 782
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.10	36 523	-	35 906
PA5 - Autres passifs	4.11	23 925	16 526	12 028
TOTAL PASSIFS		924 515	816 376	859 085
Capitaux propres				
CP1 - Capital		68 000	68 000	68 000
CP2 - Réserves		1 637	1 236	1 236
CP3 - Résultats reportés		6 642	6 056	6 056
CP4 - Résultat de la période		1 274	1 156	1 974
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.12	77 553	76 448	77 266
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		1 002 068	892 824	936 351

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.5.1.2. Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2019

	Notes	30-juin-19	30-juin-18	En mDT 31-déc-18
Passifs éventuels				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.13	18 389	2 412	2 723
HB 2 - Crédits documentaires		35 267	22 903	9 658
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		53 656	25 315	12 381
Engagements donnés				
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.14	43 868	46 927	37 656
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		43 868	46 927	37 656
Engagements reçus				
HB 6 - Engagements de financement reçus		172 572	-	-
HB 7 - Garanties reçues	4.15	250 072	183 839	284 412
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		422 644	183 839	284 412

4.5.1.3. Etat de résultat arrêté au 30 juin 2019

	Notes	30-juin-19	30-juin-18	En mDT 31-déc-18
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.17	22 414	14 263	33 393
PR2 - Commissions (en produits)	4.18	3 535	3 117	5 848
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (*)	4.19	108	(783)	(1 751)
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement (*)	4.20	1 870	1 520	3 098
Total produits d'exploitation bancaire		27 927	18 117	40 588
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.21	(11 794)	(5 371)	(14 747)
CH2 - Commissions encourues	4.22	(812)	(487)	(957)
Total charges d'exploitation bancaire		(12 606)	(5 858)	(15 704)
PRODUIT NET BANCAIRE		15 321	12 259	24 884
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.23	(938)	(918)	(1 269)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		321	244	554
CH 6 - Frais de personnel	4.24	(7 494)	(6 057)	(12 339)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.25	(4 847)	(4 024)	(8 852)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.5	(777)	(503)	(994)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 586	1 001	1 984
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	4.26	479	936	1 346
CH 11- Impôts sur les sociétés		(791)	(690)	(1 195)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 274	1 247	2 135
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	4.27	-	(91)	(161)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 274	1 156	1 974
RESULTAT PAR ACTION (DT)	4.28	0.187	0.170	0.290

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.5.1.4. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2019

En mDT

	Notes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (*)		24 321	16 833	35 847
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(10 361)	(5 250)	(13 834)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(19 783)	(62 872)	(126 208)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		58 124	13 849	39 626
Titres de placements (*)		-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(17 642)	(4 344)	(8 603)
Autres flux de trésorerie		(10 433)	(3 340)	(14 619)
Impôts sur les sociétés payés		(438)	(993)	(1 402)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		23 788	(46 117)	(89 193)
Activités d'investissement				
Opérations sur titres d'investissement (*)		(3 998)	1 520	98
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		(1 420)	(1 365)	(2 676)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(5 418)	155	(2 578)
Activités de financement				
Emission / Remboursement d'emprunts Obligataires		-	-	20 000
Encaissement / Remboursement autres emprunts		-	-	14 958
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-	-	34 958
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		18 370	(45 962)	(56 813)
Liquidités et équivalents en début de la période		58 233	115 046	115 046
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de la période	4.29	76 603	69 084	58 233

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

1. Référentiel d'élaboration des états Financiers

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation Tunisie (ABC Tunisie) sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019 sont les mêmes utilisées pour la préparation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit, les lettres de garantie et les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus des crédits à la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2013-21, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- A : Actifs courants	0 %
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
- B2 : Actifs incertains	20 %
- B3 : Actifs préoccupants	50 %
- B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Provisions additionnelles

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Provision collective

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Intérêts encourus et charges assimilés :

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

Fonds de garantie des dépôts :

Pour le calcul de la cotisation annuelle au fonds de garantie des dépôts, la banque a appliqué les dispositions de l'article 17 du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, qui a fixé la cotisation annuelle de chaque banque adhérente à 0,3% de l'encours de ses dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...)

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence. A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme à des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels informatiques	20% et 33%
- Agencement, Aménagement et Installations	10%
- Constructions	3%

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Comptabilisation des titres

a/ Titres de transaction

Les titres de transaction se distinguent par les deux critères suivants :

- leur courte durée de détention ;
- leur liquidité.

Pour être classés parmi les titres de transaction, la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois.

b/ Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres de placement sont ceux qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement.

c/ Titres d'investissement

Pour pouvoir classer des valeurs en titres d'investissement, la banque doit avoir l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Evaluation en date d'arrêté

a/ Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

b/ Titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

c/ Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Règles de constatation des revenus

Les dividendes des titres à revenu variable sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts des titres à revenus fixe sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

La comptabilisation des revenus des titres à revenu fixe dans le cas où l'acquisition est faite avec une prime ou une décote et / ou lorsqu'il y a une différence entre le taux nominal de rémunération du titre et le taux du marché au moment de l'acquisition est faite selon la méthode linéaire. Selon cette méthode, les titres sont enregistrés, lors de leur acquisition, coupon couru à l'achat exclu. A chaque arrêté comptable, il est procédé de la manière suivante :

- les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat ;
- le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

3.6. Retraitement pour les besoins de la comparaison :

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, des changements de présentation ont été traités d'une manière rétrospective. Les données publiées au 30 Juin 2018 et au 31 décembre 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit :

1/ Reclassement de la Contribution sociale de solidarité

Rubrique	Solde avant retraitement	Reclassement	Solde après retraitement
Etat de résultat 30 Juin 2018			
PR8/CH9-Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	948	(12)	936
CH7- Charges générales d'exploitation	(4 036)	12	(4 024)

2/ Reclassement des Lignes BTA

Un reclassement des lignes de BTA a été effectué de la rubrique « AC4 - Portefeuille-titres commercial » vers la rubrique « AC5 - Portefeuille-titres d'investissement »

Ce reclassement est justifié par le fait que la banque a l'intention ferme de détenir tous les bons de Trésor assimilables jusqu'à leur échéance.

Rubrique	Solde avant retraitement	Reclassement	Solde après retraitement
Bilan au 30 Juin 2018			
AC4- Portefeuille-titre commercial	53 001	(53 001)	-
AC5- Portefeuille d'investissement	52	53 001	53 053
Bilan au 31 décembre 2018			
AC4- Portefeuille-titre commercial	57 108	(57 108)	-
AC5- Portefeuille d'investissement	52	57 108	57 160

Rubrique	Solde avant retraitement	Reclassement	Solde après retraitement
Etat de résultat au 30 Juin 2018			
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	737	(1 520)	(783)
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	-	1 520	1 520
Etat de résultat au 31 décembre 2018			
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 347	(3 098)	(1 751)
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	-	3 098	3 098

Rubrique	Solde avant retraitement	Reclassement	Solde après retraitement
Etat des flux de trésorerie au 30 Juin 2018			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	18 353	(1 520)	16 833
Opérations sur titres d'investissement	-	1 520	1 520
Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2018			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	38 945	(3 098)	35 847
Titres de placements	(3 000)	3 000	-
Opérations sur titres d'investissement	-	98	98

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisien)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à **187 648** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Caisse	4 774	7 761	5 475
BCT	182 874	181 212	181 685
TOTAL	187 648	188 973	187 160

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à **330 902** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Créances sur les établissements bancaires	282 879	334 081	208 004
Comptes Ordinaires chez les correspondants	107 007	20 241	38 753
Placements chez la BCT	38 685	133 802	32 596
Placements chez les correspondants	136 907	177 523	135 512
Créances sur les Etablissements bancaires	-	1 884	993
Créances rattachées	280	631	150
Créances sur les établissements financiers	48 023	28 804	51 772
Créances sur les Etablissements Financiers	47 505	28 546	51 278
Créances rattachées	518	258	494
TOTAL	330 902	362 885	259 776

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	282 879	-	-	-	282 879
Comptes Ordinaires chez les correspondants	107 007	-	-	-	107 007
Placements chez la BCT	38 685	-	-	-	38 685
Placements chez les correspondants	136 907	-	-	-	136 907
Créances sur les Etablissements bancaires	-	-	-	-	-
Créances rattachées	280	-	-	-	280
Créances sur les établissements financiers	19 523	28 500	-	-	48 023
Créances sur les Etablissements Financiers	19 005	28 500	-	-	47 505
Créances rattachées	518	-	-	-	518
TOTAL	302 402	28 500	-	-	330 902

La totalité des créances ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La totalité des créances ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaires.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à **379 133** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Comptes débiteurs	11 027	17 140	10 358
Comptes courants débiteurs	10 973	17 139	10 358
Produits à recevoir	54	1	-
Autres concours à la clientèle	387 107	267 252	417 868
Escompte commercial	9 361	4 477	15 327
Crédits à Court Terme	126 995	74 314	155 731
Crédits à Moyen et Long Terme	218 083	171 295	225 839
Crédits de consolidation	762	547	715
Impayés	26 914	13 658	16 304
Produits à recevoir	5 336	3 199	4 504
Produits perçus d'avance	(344)	(238)	(552)
Total Créances Brutes	398 134	284 392	428 226
Provisions affectées	(9 735)	(8 847)	(9 053)
Agios réservés	(8 143)	(6 795)	(7 471)
Provisions Collectives	(1 123)	(1 088)	(1 038)
TOTAL	379 133	267 662	410 664

La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Classe A	369 223	254 718	397 061
Classe B1	9 419	12 892	12 996
Total Créances performantes	378 642	267 610	410 057
Classe B2	865	908	1 363
Classe B3	1 248	910	909
Classe B4	17 379	14 964	15 897
Total Créances non performantes	19 492	16 782	18 169
TOTAL	398 134	284 392	428 226

La ventilation des créances sur la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs	11 027	-	-	-	11 027
Comptes courants débiteurs	10 973	-	-	-	10 973
Produits à recevoir	54	-	-	-	54
Autres concours à la clientèle	122 455	85 195	159 368	20 090	387 107
Escompte commercial	6 222	2 937	202	-	9 361
Crédits à Court Terme	73 370	49 631	3 994	-	126 995
Crédits à Moyen et Long Terme	10 916	32 501	154 576	20 090	218 083
Crédits de consolidation	41	126	595	-	762
Impayés	26 914	-	-	-	26 914
Produits à recevoir	5 336	-	-	-	5 336
Produits perçus d'avance	(344)	-	-	-	(344)
Total Créances Brutes	133 482	85 195	159 368	20 090	398 134

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 50 819 KDT.

Le mouvement des créances et des provisions correspondantes se présente comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Encours des créances douteuses	19 492	16 782	18 169
Stocks de provisions de début d'exercice	(9 054)	(8 312)	(8 312)
Dotation de la période	(989)	(871)	(1 788)
Reprise de la période	308	337	1 046
Stocks de provisions à la fin d'exercice	(9 735)	(8 846)	(9 054)

Les produits relatifs à des créances classées parmi les classes B2, B3 ou B4 ne sont pas constatés en revenu mais parmi les comptes d'intérêts et agios réservés et présentés en déduction des créances. Ces produits ne sont comptabilisés dans le résultat qu'une fois effectivement encaissés. A la date du 30 Juin 2019, l'encours des créances classées s'élève à 19 492 KDT et le montant des intérêts et agios réservés s'élève à 8 143 KDT.

Par ailleurs, et comme indiqué au niveau de la note 3.1, la banque a constitué les provisions additionnelles et ce conformément à la circulaire BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013. Le montant de ladite provision s'élève à 844 KDT et est inclus au niveau du stock total de provisions.

Note 4.4 Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à **60 920** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Titre à revenu fixe	60 868	53 001	57 108
Bons de trésor assimilables (BTA)	60 000	52 000	55 000
Décote/Prime	(389)	(311)	(569)
Produits à recevoir	1 257	1 312	2 677
Titre à revenu variable	52	52	52
Société Tunisienne de Garantie	20	20	20
SIBTEL	32	32	32
TOTAL	60 920	53 053	57 160

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

La différence entre la valeur des titres à l'achat et la valeur nominale est comptabilisée séparément sous la ligne Décote/Prime ; ce montant fait l'objet d'un étalement linéaire sur la période restant à courir entre la date d'acquisition à la date d'échéance du titre.

Note 4.5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste s'élève à **10 843** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/2018	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 30/06/2019	Amortissement 31/12/2018	Cession / Régularisation	Dotation 2019	Amortissement 30/06/2019	Valeur nette au 30/06/2019
Agencements, Aménagements Installations	6 098	176	6 274	(3 774)	-	(285)	(4 059)	2 215
Immeubles	299	-	299	(91)	-	(5)	(96)	203
Matériel de Transport	805	-	805	(496)	-	(60)	(556)	249
Matériel Informatique	1 358	150	1 508	(1 247)	-	(51)	(1 298)	210
Mobilier et Matériel de Bureau	590	-	590	(388)	-	(65)	(453)	137
Logiciels Informatiques	3 609	2 018	5 627	(3 204)	-	(312)	(3 516)	2 111
Avances sur Immobilisations	4 739	979	5 718	-	-	-	-	5 718
TOTAL	17 498	3 323	20 821	(9 200)	-	(778)	(9 978)	10 843

Note 4.6 – Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à **32 622** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Crédits au personnel	8 637	8 373	8 224
Charges Constatées d'avance	756	146	364
Autres	23 627	4 603	5 103
Total	33 020	13 122	13 691
Provisions pour dépréciation des actifs	(398)	(388)	(398)
TOTAL	32 622	12 734	13 293

Note 4.7 - Banque Centrale, CCP

Le solde de ce poste s'élève à **118 235** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Emprunt auprès de la BCT	118 000	129 000	141 000
Dettes rattachées	235	73	278
TOTAL	118 235	129 073	141 278

La ventilation des emprunts auprès de la BCT selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunt auprès de la BCT	81 000	37 000	-	-	118 000
Dettes rattachées	87	148	-	-	235
TOTAL	81 087	37 148	-	-	118 235

Note 4.8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à **277 777** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Emprunts interbancaires	233 604	254 594	217 701
Dépôts des établissements bancaires	42 039	24 622	27 765
Dépôts des établissements financiers	2 073	1 050	1 604
Dettes rattachées	61	21	21
TOTAL	277 777	280 287	247 091

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts interbancaires	233 604	-	-	-	233 604
Dépôts des établissements bancaires	42 039	-	-	-	42 039
Dépôts des établissements financiers	2 073	-	-	-	2 073
Dettes rattachées	61	-	-	-	61
TOTAL	277 777	-	-	-	277 777

Note 4.9 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à **468 055** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Dépôts à vue	358 032	285 810	324 200
Dépôts d'épargne	28 426	28 886	29 386
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	74 457	42 679	49 072
Certificats de dépôts	1 000	-	3 500
Autres Sommes dues à la clientèle	4 945	32 469	16 245
Charges à payer	1 503	717	554
Intérêts payés d'avance	(308)	(71)	(175)
TOTAL	468 055	390 490	422 782

La ventilation Dépôts de la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	358 032	-	-	-	358 032
Dépôts d'épargne	28 426	-	-	-	28 426
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	24 044	46 972	3 441	-	74 457
Certificats de dépôts	-	1 000	-	-	1 000
Autres Sommes dues à la clientèle	4 945	-	-	-	4 945
Charges à payer	588	915	-	-	1 503
Intérêts payés d'avance	(97)	(95)	(116)	-	(308)
TOTAL	415 938	48 792	3 325	-	468 055

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de ce poste s'élève à **36 523** KDT au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Emprunts obligataires	20 000	-	20 000
Autres emprunts	14 381	-	14 958
Dettes rattachées	2 142	-	948
TOTAL	36 523	-	35 906

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	3 749	3 749	11 371	1 131	20 000
Autres emprunts	-	14 381	-	-	14 381
Dettes rattachées	1 932	210	-	-	2 142
TOTAL	5 681	18 340	11 371	1 131	36 523

Note 4.11 – Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à **23 925 KDT** au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Dettes au personnel	4 103	3 074	3 946
Dettes sociales	1 102	887	786
Etat, Impôt et taxes	1 404	658	775
Provisions pour risques et charges	615	345	455
Comptes de suspens	9 756	7 753	4 879
Autres Passifs	6 945	3 809	1 187
TOTAL	23 925	16 526	12 028

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2019, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action.

Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à **77 553 KDT** au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2016	68 000	592	3 401	3 098	75 091
Affectation du résultat 2016	-	325	2 773	(3 098)	-
Résultat au 31-12-2017	-	-	-	201	201
Solde au 31-12-2017	68 000	917	6 174	201	75 292
Affectation du résultat 2017	-	319	(118)	(201)	-
Résultat au 31-12-2018	-	-	-	1 974	1 974
Solde au 31-12-2018	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266
Affectation Résultat 2018	-	401	1 573	(1 974)	-
Distribution de Dividendes	-	-	(987)		(987)
Résultat au 30-06-2019	-	-	-	1 274	1 274
Solde au 30-06-2019	68 000	1 637	6 642	1 274	77 553

Les réserves se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Primes liées au capital	-	-	-
Réserves Légales	1 437	1 036	1 036
Réserves statutaires	-	-	-
Réserves ordinaires	200	200	200
Autres réserves	-	-	-
	1 637	1 236	1 236

Note 4.13 – Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de ce poste s'élève à **18 389 KDT** au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Garanties en faveur des établissements de crédits	-	-	-
Garanties en faveur de la clientèle	18 389	2 412	2 723
TOTAL	18 389	2 412	2 723

Note 4.14 – Engagements de financement en faveur de la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève à **43 868 KDT** au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées	43 868	46 927	37 656
TOTAL	43 868	46 927	37 656

Note 4.15 – Garanties reçues

Le solde de ce poste s'élève à **250 072 KDT** au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Garanties reçues des banques	193 765	167 661	226 511
Garanties en actifs financiers reçues de la clientèle	-	7 940	-
Garanties réelles reçues de la clientèle (*)	751	270	780
Garanties de l'Etat	55 556	7 968	57 121
TOTAL	250 072	183 839	284 412

(*) Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement les créances classées

Note 4.16 – Opérations de change

Au 30 Juin 2019, les opérations de change non encore dénouée se détaillent comme suit :

- Change au comptant : Dinars à recevoir/Devise à Livrer : 24 642 KDT
- Change au comptant : Devises à recevoir/Dinars à Livrer : 24 080 KDT
- Change à terme : Dinars à recevoir/devise à Livrer : 49 654 KDT
- Change à terme : Devises à recevoir/Dinars à Livrer : 5 962 KDT

Au 30 Juin 2019, la banque n'a aucune opération sur titres en cours.

Note 4.17 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **22 414 KDT** au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	5 745	5 220	10 473
Intérêts sur créances sur la clientèle	16 669	9 043	22 920
TOTAL	22 414	14 263	33 393

Note 4.18 – Commissions (en produits)

Les commissions totalisent **3 535** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Chèques, effets, virements et tenue de compte	976	806	1 604
Commission d'intermédiation	50	59	107
Opérations de commerce extérieur	730	602	1 107
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	342	303	469
Gestion, étude des engagements	653	737	1 344
Monétique	471	374	728
Autres commissions	313	236	489
TOTAL	3 535	3 117	5 848

Note 4.19 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent **108** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Gains net sur opérations de change (*)	2 321	1 225	2 599
Pertes nettes sur opérations de SWAP (*)	(2 213)	(2 008)	(4 350)
TOTAL	108	(783)	(1 751)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Note 4.20 - Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **1 870** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Intérêts sur BTA	1 582	1 412	2 833
Résorption Prime/Décote	288	108	265
TOTAL	1 870	1 520	3 098

Note 4.21 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent **11 794** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	7 775	3 722	9 721
Intérêts sur dépôts de la clientèle	2 790	1 649	3 959
Intérêts sur emprunts obligataires	1 016	-	1 067
Intérêts des autres emprunts	213	-	-
TOTAL	11 794	5 371	14 747

Note 4.22 – Commissions (en charges)

Les commissions totalisent **812** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	117	105	238
Frais de traitement des cartes	419	158	326
Commissions Sibtel	10	9	28
Commissions sur opérations la BCT	21	25	42
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	3	7	10
Charges sur engagements de garantie	242	183	313
TOTAL	812	487	957

Note 4.23 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Dotation aux provisions sur risque de crédit	(989)	(871)	(1 788)
Dotation pour provision collective	(85)	(50)	-
Reprise de provisions sur risque de crédit	308	337	1 046
Reprise de provisions sur créances abandonnées	-	-	-
Récupération sur créances passées par pertes	1	-	-
Pertes sur créances	(13)	(44)	(117)
Coût Net du Risque de crédit	(778)	(628)	(859)
Provisions pour Risques & charges Divers	(160)	(90)	(200)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	-	(200)	(210)
Reprise de provisions pour charges divers	-	-	-
Coût Net du risque	(938)	(918)	(1 269)

Note 4.24 – Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent **7 494** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Rémunération de personnel	5 901	4 889	9 749
Charges sociales et autres cotisations	1 387	976	1 974
Autres charges liées au personnel	206	192	616
TOTAL	7 494	6 057	12 339

Note 4.25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent **4 847** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Loyers, Eau et Electricité	993	847	1 673
Frais de licences informatiques	559	404	1 042
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	490	404	962
Frais de communication	332	256	528
Divers honoraires	258	206	595
Frais divers d'exploitation	1 582	1 171	2 578
Fonds de garantie des dépôts	608	748	1 434
Contribution sociale de solidarité (*)	25	(12)	40
TOTAL	4 847	4 024	8 852

(*) Les données au 30 Juin 2018 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Les charges générales d'exploitation sont constituées en totalité par des autres charges d'exploitation.

Note 4.26 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde de cette rubrique totalise **479** KDT au titre du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Reprise cotisation fonds de garantie des dépôts	-	860	860
Locations d'immeuble	83	-	482
Remboursement STC	-	151	-
Autres	396	(75)	4
TOTAL	479	936	1 346

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Note 4.27 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Le solde de cette rubrique est nul au cours du premier semestre de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Contribution conjoncturelle	-	91	161
TOTAL	-	91	161

Note 4.28– Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination 30 Juin 2019, se présentent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Résultat net (en DT)	1 274 000	1 156 000	1 974 000
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	1 274 000	1 156 000	1 974 000
Nombre moyen d'actions ordinaires	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Résultat par Action	0.187	0.170	0.290

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Note 4.29 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT ;
- Les avoirs chez les correspondants ;
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants ;
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint **76 603** KDT au 30 Juin 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	187 648	188 972	187 160
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	282 599	288 295	259 142
Emprunts auprès de la BCT	(118 000)	(129 000)	(141 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(275 644)	(279 183)	(247 069)
Total	76 603	69 084	58 233

5. Autres notes aux états financiers

Note 5.1 – Transactions avec les parties liées

Le tableau ci-après présente la nature des relations avec les parties liées :

Partie liée	Nature de la relation
ABC Tunis	Entité faisant partie du même groupe
ABC BSC	Société mère
ABC Brésil	Entité faisant partie du même groupe
ABC International Bank	Entité faisant partie du même groupe
ABC New York	Entité faisant partie du même groupe

Les transactions conclues avec les parties sont conclues dans les conditions du marché.

La banque n'exerce aucune influence notable sur l'une de ces parties.

Opérations avec ABC Tunis Branch

1/ Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre du premier semestre de l'exercice 2019 s'élève à 217 KDT.

2/ Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle que autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2018 se détaillent comme suit:

- 71% et 72% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 67% et 69% en 2018, en ce qui concerne ABC Tunisie.
- 29% et 28% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 33% et 31% en 2018, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le montant refacturé par ABC Tunis au cours du premier semestre de l'exercice 2019 a atteint 1 523 KDT et le montant refacturé à ABC Tunis, 2 132 KDT.

3/ Au 30 Juin 2019, l'encours des dépôts d'ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 68 288 KDT et le montant des intérêts perçus au titre du premier semestre de de 2019 s'élève à 175 KDT. A cette date, l'encours des dépôts d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève à 36 362 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2018 s'élèvent à 556 KDT.

4/ Au 30 Juin 2019, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts perçus au titre du premier semestre de de 2019 s'élève à 169 KDT. A cette date, l'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie est 211 604 KDT et les intérêts servis à ce titre s'élèvent à 1 507 KDT.

5/ Durant le premier semestre de 2019, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part d'ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 30 Juin 2019, le total de ces garanties s'élève à 162 004 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 242 KDT.

6/ ABC Tunisie a conclu au cours de 2019 un contrat de crédit à court terme avec ABC Tunis pour un montant total de 65 millions de USD. ABC Tunisie peut procéder à l'utilisation du crédit par des tranches successives au plus tard le 31 décembre 2020. Jusqu'au 30 juin 2019, un seul tirage de 5 million de USD a été effectué. Au 30 Juin 2019, l'encours de l'emprunt s'élève à 14 381 KDT et le montant des intérêts courus au titre de la période s'élève à 213 KDT.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHRAIN)

7/ Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information dus par ABC Tunisie à ABC BSC au titre du premier semestre de 2019, s'élève à 746 KDT.

8/ ABC BSC a effectué au cours de 2018, pour le compte de ABC Tunisie, un projet de montée en version de son système d'information 'Ambit'. Les frais et les coûts relatifs au projet se sont élevés à 2 010 KDT non encore payés.

9/ ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à un client. L'encours de la garantie s'élève à 31 762 KDT au 30 Juin 2019.

10/ ABC Tunisie a réalisé des opérations de placements avec ABC BSC et inversement. Au 30 Juin 2019, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC BSC et des placements de ABC BSC chez ABC Tunisie est nul. Le montant des intérêts perçus au titre du premier semestre s'élève à 8 KDT et le montant des intérêts payés s'élève à 2 KDT.

Operations avec ABC BRAZIL

11/ ABC Tunisie a effectué des opérations de placement avec ABC BRAZIL. L'encours de ces opérations s'élève au 30 Juin 2019 à 74 781 KDT et le montant des intérêts perçus au cours du premier semestre s'élève à 1 416 KDT.

Operations avec ABC International Bank (ABC IB)

12/ Au cours du premier semestre de 2019, ABC Tunisie a reçu des commissions relatives aux opérations de commerce extérieur (remise documentaire export) auprès de ABC IB pour 24 KDT.

Operations avec ABC New York (ABC NY)

13/ Au cours du premier semestre de 2019, ABC Tunisie a reçu des commissions relatives aux opérations de commerce extérieur (remise documentaire export) auprès de ABC IB pour 6 KDT.

Note 5.2– Affaires en défense

Une relation a intenté une action contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie pendant les années 2000 à 2002 et réclame la somme de 4 500 000 TND. Tous les jugements rendus ont été en faveur de la banque à tous les degrés de juridictions.

Le 14 juin 2017, la Cour de cassation a décidé de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel.

L'affaire en cours en attente de désignation de l'audience à la cour de renvoi.

Le même client a déposé une deuxième plainte le 15 avril 2016 réclamant des dommages et intérêts pour 16 115 KTND pour rupture abusive du contrat. Le tribunal a désigné un expert pour évaluer s'il y a lieu des dommages subis et son rapport n'est pas encore remis.

Note 5.3- Contrôle social

La banque a reçu le 1^{er} Février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 Juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 KTND y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressements soulevés dans les délais légaux.

En couverture des risques éventuels, la banque a constaté les provisions estimées nécessaires.

A la date d'arrêté des présents états financiers, l'impact final de ce contrôle ne peut être estimé de manière fiable.

Note 5.4 – Evénements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du premier Octobre 2019. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.5.1.6. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019



Résidence DiarEzzahra App E19 2034 Ezzahra
Téléphone : +216 71 45 19 89
Fax : +216 71 45 10 31
MF : 1080894B/A/M/000
E-mail : contact@cmg-audit.com



Horwath ACF Member Crowe Global
Immeuble PERMETAL, Rue HédiKarray, CUN 1082 Tunis
Tel. : +216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436
MF : 287617R/A/M/000 - RC : B146072003
E-mail : office@crowehorwath.com.tn
www.crowe.com/tn

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Monsieur le Directeur Général de l'Arab Banking Corporation Tunisie- ABC Tunisie,

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Arab Banking Corporation- ABC Tunisie couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 002 068 KDT et un résultat bénéficiaire de 1 274 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Arab Banking Corporation- ABC Tunisie, comprenant le bilan au 30 juin 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Banking Corporation – ABC Tunisie au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Observations

4.1 Contrôle social

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 5.3 « Contrôle social », la banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Suite à la notification des résultats des travaux de contrôle, la banque a formulé son opposition sur l'ensemble des redressements soulevés dans les délais légaux.

A la date d'arrêté des présents états financiers, le sort définitif dudit redressement n'est pas encore déterminé.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

4.2 Passif éventuel

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers « 5.2 Affaires en défense » la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs. L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 30 Octobre 2019

Les commissaires aux comptes

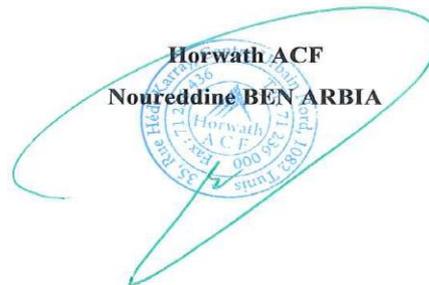
Cabinet CMG

Mohamed Jamil GOUIDER

**CONSULTING MEMBERS
GROUP**
Résidence Djar Ezzahra E-19- 2034 Ezzahra
Tél : 71 451 988 - Fax : 71 451 031
M.F : 100894B / A / M / 000
E-mail : cabinetcmg@gmail.com

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



4.5.1.7. Notes complémentaires et explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019

Note complémentaire sur l'effet des changements dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité

Aucun changement n'a eu lieu au cours de la période intermédiaire.

Note complémentaire sur les émissions et remboursement de dettes

Aucune émission ni remboursement de dettes n'a eu lieu au cours du premier semestre de 2019.

Note explicative à la note 4.10 « Emprunts et ressources spéciales »

Le solde de ce poste s'élève à **36 523 KDT** au 30 Juin 2019 et se décompose comme suit :

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Emprunts obligataires	20 000	-	20 000
Autres emprunts	14 381	-	14 958
Dettes rattachées	2 142	-	948
TOTAL	36 523	-	35 906

La sous-rubrique « autres emprunts » comprend un emprunt en devise pour un montant de 5 millions USD. La variation entre le solde au 31/12/2018 et le 30/06/2019 résulte de la variation des taux de change. Aucun remboursement n'a eu lieu au cours de la période.

Note explicative à la note 4.23 « Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif »

La banque a constitué des provisions additionnelles pour 26 KDT. La note 4.3 mentionne le montant total constitué qui s'élève à 844 KDT. Le montant de dotation est présenté au niveau de la sous-rubrique « **Dotation aux provisions sur risque de crédit** ».

Note explicative à la note 4.29 « Liquidités et équivalents de liquidités »

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT
- Les avoirs chez les correspondants
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Libellé	30-juin-2019	30-juin-2018	31-déc-2018
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	187 648	188 972	187 160
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	282 599	288 295	259 142

Emprunts auprès de la BCT	(118 000)	(129 000)	(141 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(275 644)	(279 183)	(247 069)
Total	76 603	69 084	58 233

Les emprunts auprès de la BCT ont été inclus au niveau de cette rubrique pour deux raisons :

- Les emprunts auprès de la BCT sont considérés au même titre que les emprunts interbancaires (dans la situation actuelle de manque de liquidité sur le marché, le recours est de plus en plus fréquent à la BCT)
- Les emprunts auprès de la BCT sont considérés à des équivalents de liquidités par analogie aux placements qui le sont.

4.5.2. Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2019

En mDT

	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017 avant Affectation	68 000	917	6 174	201	75 292
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25/04/2018		319	(118)	(201)	-
<i>Solde au 31 Décembre 2017 après Affectation</i>	68 000	1 236	6 056	-	75 292
Résultat au 31 décembre 2018				1 974	1 974
Solde au 31 Décembre 2018 avant Affectation	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019		401	585	(987)	-
Dividendes approuvés par l'A.G.O du 30/04/2019				(987)	(987)
<i>Solde au 31 Décembre 2018 après Affectation</i>	68 000	1 637	6 641	-	76 279
Résultat au 30 juin 2019				1 274	1 274
<i>Solde au 30 juin 2019</i>	68 000	1 637	6 641	1 274	77 553

4.5.3. Évolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation

	En mDT		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Total des produits d'exploitation bancaire	27 927	18 117	40 588
PNB	15 321	12 259	24 884
Résultat d'exploitation	1 586	1 001	1 984
Capital social	68 000	68 000	68 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Produits d'exploitation bancaire/ action (DT)	4,107	2,664	5,969
PNB / action (DT)	2,253	1,803	3,659
Résultat d'exploitation / action (DT)	0,233	0,147	0,292

4.5.4. Evolution du résultat net

	En mDT		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capital social	68 000	68 000	68 000
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Bénéfice avant impôt	2 065	1 937	3 330
Bénéfice net	1 274	1 156	1 974
Bénéfice avant impôt par action en DT	0,304	0,285	0,490
Bénéfice net par action en DT	0,187	0,170	0,290

4.5.5. Emprunts obligataires garantis par ABC Tunisie

Néant.

4.5.6. Emprunts obligataires émis par ABC Tunisie

	Montant émis	Taux	Durée	Jouissance	1ère échéance	Dernière échéance	Encours au 30/06/2019
	31 000	8,20%	5 ans	02/07/2018	02/07/2019	02/07/2023	31 000
	18 713 100	TMM+2,20%	5 ans	02/07/2018	02/07/2019	02/07/2023	18 713 100
ABC Tunisie 2018-01	207 000	8,40%	7 ans dont 2 années de grâce	02/07/2018	02/07/2021	02/07/2025	207 000
	1 000	TMM+2,40%	7 ans dont 2 années de grâce	02/07/2018	02/07/2021	02/07/2025	1 000
	0	8,50%	7 ans in fine	02/07/2018	02/07/2025	02/07/2025	0
	1 047 900	TMM+2,50%	7 ans in fine	02/07/2018	02/07/2025	02/07/2025	1 047 900

4.5.7. Emprunts obligataires souscrits par ABC Tunisie

Néant

4.5.8. Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement

	En mDT		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Bénéfice net	1 274	1 156	1 974
Dotations aux provisions	(938)	(918)	(1 269)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(777)	(503)	(994)
Marge Brute d'Autofinancement	2 989	2 577	4 237

4.5.9. Principaux indicateurs et ratios

Indicateurs de Gestion	En mDT		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dépôts de clientèle	468 055	390 490	422 782
Créances sur la clientèle	379 133	267 662	410 664
Capitaux propres avant résultat	76 279	75 292	75 292
Capitaux propres après résultat	77 553	76 448	77 266
Capital social	68 000	68 000	68 000
Total bilan	1 002 068	892 824	936 351
PNB	15 321	12 259	24 884
Commissions nettes	2 723	2 630	4 891
Frais de personnel	7 494	6 057	12 339
Charges générales d'exploitation	4 847	4 024	8 852
Dotations aux amortissements	777	503	994
Frais généraux (Frais de personnel+Charges d'exploitation+dotation aux amortissements)	13 118	10 584	22 185
Total provisions sur créances	9 778	8 890	9 097
Agios réservés	8 143	6 795	7 425
Total provisions et agios réservés	17 921	15 685	16 522
Créances classées (2, 3 et 4)	19 537	16 826	18 258
Résultat d'exploitation	1 586	1 001	1 984
Résultat net	1 274	1 156	1 974
Dividende	0	0	987
Nombre d'actions	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Effectif	189	181	188
Ratios de structure			
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	7,74%	8,56%	8,25%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	37,84%	29,98%	43,86%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	46,71%	43,74%	45,15%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	123,45%	145,89%	102,95%
Ratios de productivité			
Frais généraux / PNB	85,62%	86,34%	89,15%
Commissions nettes / Frais de personnel	36,34%	43,42%	39,64%
Frais de personnel / PNB	48,91%	49,41%	49,59%
Dépôts de la clientèle / Effectif (en mDT)	2 476	2 157	2 249
Frais généraux / Effectif (en mDT)	69	58	118
Frais de personnel / Effectif (en mDT)	40	33	66
PNB / Effectif (en mDT)	81	68	132
Ratios de rentabilité			
ROE : Bénéfice Net / Capitaux propres avant résultat	1,67%	1,54%	2,62%
ROA : Bénéfice Net / Total Actif	0,13%	0,13%	0,21%
Bénéfice net / PNB	8,32%	9,43%	7,93%
PNB / Total Bilan	1,53%	1,37%	2,66%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	1,45%
Commissions nettes / PNB	17,77%	21,45%	19,66%
Ratios Réglementaires			
Ratio de solvabilité	21,00%	27,27%	26,01%
Ratio Tier I	20,70%	26,90%	25,66%
Ratio de liquidité	79,34%	97,97%	160,79%
Ratio Crédits / Dépôts *	181,62%	-	267,36%
Taux de couverture des créances classées	91,73%	93,22%	90,49%
Taux de créances classées	3,54%	4,28%	3,39%

* instauré par la Circulaire de la BCT n°2018-10 du 01/11/2018

5.1. Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres du Conseil d'Administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Jonathan Robinson (1)	Lui-même	Président	2019- 2021	Manama
M. Muzaffer Aksoy (2)	Lui-même	Vice-président	2019 - 2021	Istanbul
M. Ali AlAshhab (3)	Lui-même	Administrateur	2019 - 2021	Tripoli
M. Mazen Ladki (3)	Lui-même	Administrateur	2019 - 2021	Manama
M. Usama Zenaty (3)	Lui-même	Administrateur	2019-2021	Manama
M. Hakim Ben Hammouda (4)	Lui-même	Administrateur indépendant	2019 - 2021	Tunis
M. Abderrazak Zouari (5)	Lui-même	Administrateur indépendant	2017 - 2019	Tunis

(1) Renouvellement du mandat en tant que membre par l'AGO du 30 avril 2019

Il est à signaler que Mr Jonathan Robinson, en tant que Président du Conseil d'Administration, n'est pas actionnaire de la banque. Cette situation est non conforme aux dispositions de l'article 208 du Code des Sociétés Commerciales. La banque s'engage à régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

(2) Renouvellement du mandat par l'AGO du 30 avril 2019

(3) Nomination par l'AGO du 30 avril 2019

(4) Renouvellement du mandat par l'AGO du 30 avril 2019

(5) Nomination par l'AGO du 17 mai 2017 et confirmation du mandat par l'AGO du 25 avril 2018 pour 3 ans qui s'achève à l'AG statuant sur l'exercice 2019 qui se tiendra en 2020.

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque

Membre	Fonction au sein de la banque	Mandat / Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Jonathan Robinson	Président du Conseil d'Administration	2019-2021 (1)	Manama
M. Muzaffer Aksoy	Vice-Président	2019-2021 (2)	Istanbul
M. Ali Kooli	Directeur Général	11 octobre 2016 (3)	Tunis

(1) Nommé par le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la banque et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

(2) Le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 a nommé Mr Muzaffer Aksoy Vice-Président du Conseil d'Administration de la banque et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

(3) Sur proposition du Conseil d'Administration du 11 octobre 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2017 a ratifié le renouvellement du mandat de Mr Ali Kooli en tant que Directeur Général de la banque.

Il est à signaler que :

- Monsieur Abderrazek Zouari, Monsieur Muzaffer Aksoy et Monsieur Mazen Ladki sont membres du Comité d'Audit
- Monsieur Hakim Ben Hammouda, Monsieur Jonathan Robinson, Monsieur Ali AlAshhab et Monsieur Usama Zenaty sont membres du Comité des Risques
- Monsieur Muzaffer Aksoy, Monsieur Hakim Ben Hammouda et Monsieur Abderrazek Zouari sont membres du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activités exercées en dehors de la banque
M. Jonathan Robinson	Août 2016 à ce jour : Directeur de la Filière Banque de Gros au sein du Groupe ABC et membre du comité de direction du groupe.
M. Muzaffer Aksoy	Directeur Général de ABC en Turquie (*).
M. Ali Kooli	Néant
M. Ali AlAshhab	<ul style="list-style-type: none"> Directeur du département Marchés Financiers au sein de la Banque Centrale Lybienne et membre du comité d'investissement. En Mars 2019, il a été désigné membre du Conseil d'Administration de ABC BSC.
M. Mazen Ladki	Directeur de la Trésorerie à l'échelle du groupe ABC.
M. Usama Zenaty	Directeur Général de Bank-ABC Libye depuis l'année 2017.
M. Hakim Ben Hammouda	Ministre de l'économie et des finances de décembre 2013 jusqu'à février 2015.
M. Abderrazek Zouari	Janvier 2012 - Juin 2016 : Président du Conseil d'Administration à l'UBCI (Groupe BNP Paribas).

(*) ABC Turquie est un bureau de représentation rattaché à ABC International Bank (la filiale de ABC BSC basée à Londres).

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Jonathan Robinson	Membre et vice-président du Conseil d'Administration de Bank ABC Islamic
M. Muzaffar Aksoy	Néant
M. Ali AlAshhab	Membre du Conseil d'Administration de Bank ABC BSC
M. Mazen Ladki	Néant
M. Usama Zenaty	Néant
M. Hakim Ben Hammouda	<ul style="list-style-type: none"> Membre Indépendant du Conseil d'Administration de la Compagnie d'assurance COMAR/ Membre du Conseil d'Administration de la société d'investissement Afriland First Group basée à Genève
M. Abderrazzak Zouari	Néant
M. Ali Kooli	Néant

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent

Néant

5.2. Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2018

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués par ABC Tunisie aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2018

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 711 mDT dont une gratification exceptionnelle de 238 mDT, d'avantages en nature d'une valeur de 9 mDT, d'une dotation aux provisions pour congés payés de 4 mDT et d'une dotation aux provisions pour prime de départ à la retraite de 4 mDT.
- Conformément à la décision de l'AGO du 25 Avril 2018, l'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris les rémunérations au titre des comités d'audit, des risques et de rémunérations, s'est élevée à 658 mDT, la banque s'est chargée, en plus de couvrir les frais de voyages et de séjours des membres du conseil lors de ses réunions.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en mDT) :

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantage à court terme	715 (*)	56	962	393
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	4	127	-	-
Total	719	183	962	393

(*) Le montant tient compte des provisions pour congés payés constatées en 2018 pour 4 mDT.

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

En 2013, le Directeur Général d'ABC Tunisie a obtenu un crédit d'un montant de 850 mDT. L'encours de ce crédit au 31 décembre 2018 est de 219 mDT. Ce crédit a généré courant 2018 des intérêts pour un montant de 25 mDT. Ce crédit a été autorisé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 11 septembre 2013.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mourad Guellaty.	45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Tel: +216 71 740 131 / + 216 71 740 231 Fax : + 216 71 740 197	2016-2018 ⁽¹⁾
Cabinet Horwath ACF Membre de Crowe Global, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Nouredine BEN ARBIA	Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis Tel: + 216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436	2018-2020 ⁽²⁾
Cabinet Consulting Members Group « CMG », société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mohamed Jamil GOUIDER	Résidence Diar Ezzahra App E19 - 2034 Ezzahra Tel : +216 71 451 989 Fax : +216 71 451 031	2019-2021 ⁽³⁾

(1) Mandat renouvelé par l'AGO du 16/06/2016

(2) Nomination par l'AGO du 25/04/2018

(3) Nomination par l'AGO du 30/04/2019

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Opérations avec ABC BSC (Détenant 99,991% du capital de ABC Tunisie)

- Au cours de 2018, ABC Tunisie a payé à **ABC Bahreïn** des charges relatives aux frais de licences d'utilisation d'applications informatiques y compris le système d'information « Ambit », pour un montant de 1 149 mDT.
- ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de **Bank ABC BSC** et ce, en couverture des risques encourus sur une relation. Au 31/12/2018, la garantie s'élève à 42 858 mDT.
- Au 31 décembre 2018, l'encours des placements d'ABC Tunisie chez **ABC BSC** est nul et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 4 mDT.
- Au 31 décembre 2018, l'encours des placements d'**ABC BSC** chez ABC Tunisie est nul et le montant des intérêts payés au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 9 mDT.

6.1. Evolution récente et orientations stratégiques

6.1.1. Evolution récente

L'activité de la banque a connu un rythme de croissance plus accéléré en 2019 aussi bien en termes de collecte que d'octroi de crédits. Les dépôts se sont envolés de 80,14% (ou de 338,8 MDT) pour atteindre 761,6 MDT. En parallèle, l'encours des crédits a progressé de 35,71% (ou de 146,6 MDT) pour atteindre 557,3 MDT.

Au 31 décembre 2019, ABC Tunisie a affiché une progression annuelle de 35,32% de son PNB pour atteindre 33,7 MDT. Cette performance est attribuable à :

- Une hausse de 23,82% ou de 4,4 MDT de la marge d'intérêt ;
- Une progression de 12,14% ou de 0,6 MDT de la marge sur commissions ;
- Des gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières de 1,1 MDT en 2019 contre des pertes de 1,7 MDT en 2018 ;
- Une progression de 29,63% ou de 0,9 MDT des revenus du portefeuille d'investissement.

Les principaux indicateurs au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

mDT	au 31/12/2019	au 31/12/2018	Variation
Produits d'exploitation bancaire	60 349	40 588	48,69%
Charges d'exploitation bancaire	26 675	15 704	69,86%
Produit Net Bancaire	33 674	24 884	35,32%
Charges de personnel	14 790	12 339	19,86%
Charges générales d'exploitation	9 965	8 852	12,57%
Encours des Crédits	557 304	410 664	35,71%
Encours des Dépôts	761 595	422 782	80,14%

6.1.2. Stratégie de développement et orientations stratégiques

La banque a entamé depuis la fin de 2016 une réflexion sur son positionnement stratégique et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Ce projet a été conduit dans le cadre d'un alignement de la stratégie de ABC en Tunisie avec la stratégie globale du groupe qui repose sur 4 axes :

- Le développement l'activité « Wholesale » tout en mettant le focus sur la relation client ;
- La croissance des activités de banques universelles sur la région MENA et au Brésil ;
- La recherche des opportunités de croissance à travers fusion et acquisition sur les principaux marchés où ABC intervient ; et
- L'adoption d'un modèle opérationnel plus performant et plus efficace.

Au terme de la réflexion, et en coordination avec les équipes "Stratégie" du groupe, Bank ABC Tunisie a arrêté ses objectifs stratégiques qui se détaillent comme suit :

- Réaliser une croissance soutenue permettant d'améliorer la part de marché de ABC Tunisie ;
- Améliorer la rentabilité de la banque et augmenter la contribution de ABC Tunisie dans la performance globale du groupe ABC ;
- Maintenir des indicateurs sur la situation de la banque à des niveaux élevés.

6.2. Les perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de ABC Tunisie pour la période 2019-2023 ont été établies sur la base des états financiers audités et certifiés arrêtés au 31/12/2018 tels que retraités au 30/06/2019.

Les prévisions de la banque et les hypothèses sous-jacentes couvrant la période 2019-2023 ont été approuvées par le Conseil d'Administration tenu le 10 décembre 2019 et examinées par les commissaires aux comptes de la banque.

6.2.1. Analyse des performances réalisées au 31/12/2018 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2018

La confrontation entre les réalisations de la banque au 31/12/2018 et les prévisions établies au niveau du Business Plan pour l'exercice 2018 telles que publiées dans le document de référence « **ABC Tunisie 2018** » fait ressortir des écarts au niveau de certaines rubriques :

(En milliers de dinars)	Réalisations Année 2018	Prévisions Année 2018	Ecart	Taux de réalisation	Commentaires
Dépôts de la clientèle	422 782	466 950	(44 168)	90,54%	La collecte des dépôts a été impactée par l'assèchement de la liquidité sur le marché et la surenchère sur certains types de dépôts que la banque n'a pas suivi ce qui a engendré dans certaines situations une perte de certains déposants.
Encours nets des crédits	410 664	407 076	3 588	100,88%	Conforme aux prévisions
Emprunts et ressources spéciales	35 906	36 000	(94)	99,74%	Conforme aux prévisions
Marge nette d'intérêts	18 646	13 995	4 651	133,23%	La marge nette d'intérêts a dépassé les prévisions suite à la hausse des taux d'intérêts (Hausse du TMM de 5.23% en décembre 2017 à 7.24% en décembre 2018). Par ailleurs, la charge de cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires a été présentée au niveau de la marge d'intérêts au niveau des prévisions.
Commissions nettes	4 891	6 393	(1 502)	76,51%	Le produit des commissions a été en décalage suite aux retards dans la commercialisation de certains produits et services et la baisse du rythme d'acquisition des nouveaux clients.
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières & Revenus des titres d'investissement	1 347	6 025	(4 678)	22,36%	Les gains sur portefeuille titres commercial comprend les gains de change et les résultats des opérations de SWAP avec la BCT. Suite à l'augmentation des taux d'intérêt en 2018, les pertes sur opérations de SWAP ont significativement augmenté ce qui justifie l'écart par rapport aux prévisions.
PNB	24 884	26 413	(1 529)	94,21%	La variation au niveau du PNB est la résultante de ce qui a été présenté ci-haut.

Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(1 269)	(1 702)	433	74,56%	Les performances de la banque en matière de provisionnement ont été meilleures grâce à une bonne réactivité du recouvrement sur le marché des particuliers et l'absence de provisions additionnelles sur le marché des entreprises.
Frais de personnel	(12 339)	(13 105)	766	94,15%	Conforme aux prévisions
Charges générales d'exploitation	(8 852)	(5 843)	(3 009)	151,50%	La charge relative à la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires initialement prévue au niveau de la marge d'intérêt a été présentée au niveau des charges d'exploitation. De plus, le niveau d'inflation a été plus important que prévu.
Résultat net	1 974	3 012	(1 038)	65,54%	Le résultat a été fortement impacté par le niveau du PNB en plus des charges générales d'exploitation compensé par une meilleure performance au niveau des provisions et des charges de personnel.

6.2.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2019-2023

• Dépôts et avoirs de la clientèle

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	590 107	734 920	899 318	Ajustement des prévisions à la suite des bonnes performances de 2018 et début 2019.
Nouveau BP	655 313	733 949	829 363	
Ecart	65 206	(971)	(69 955)	

• Créances sur la clientèle

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	497 736	605 586	733 932	Ajustement des prévisions à la suite des bonnes performances de 2018 et début 2019 notamment sur les crédits en devises.
Nouveau BP	620 578	733 594	847 088	
Ecart	122 842	128 008	113 156	

• Portefeuille titres commercial

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	60 000	60 000	60 000	Reclassement des BTA détenus par la banque au niveau de la rubrique "Portefeuille titres d'investissement "
Nouveau BP	-	-	-	
Ecart	(60 000)	(60 000)	(60 000)	

- **Portefeuille titres d'investissement**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	52	52	52	Les BTA détenus par la banque étaient initialement présentés au niveau de la rubrique "Portefeuille titres commercial" et sont désormais présentés au niveau de la rubrique "Portefeuille titres d'investissement"
Nouveau BP	80 288	74 586	95 537	
Ecart	80 236	74 534	95 485	

- **Valeurs immobilisées**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	11 839	26 518	40 498	Report du lancement des travaux de construction du nouveau siège initialement prévu au début de 2020 vers la fin de 2020
Nouveau BP	12 475	18 340	32 084	
Ecart	636	(8 178)	(8 414)	

- **Produits d'exploitation bancaire**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	52 547	64 496	79 231	Changement expliqué par l'augmentation des encours de crédits par rapport à l'ancien BP et la hausse des taux d'intérêt suite à la hausse du TMM.
Nouveau BP	59 404	81 562	96 489	
Ecart	6 857	17 066	17 258	

- **Charges d'exploitation bancaire**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	20 976	27 023	35 155	Changement expliqué par la hausse du coût des ressources suite à la hausse du TMM.
Nouveau BP	27 821	43 446	51 394	
Ecart	6 845	16 423	16 239	

- **Produit Net Bancaire**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	31 571	37 473	44 076	La variation en termes de PNB entre l'ancien BP et le nouveau BP n'est pas très significative
Nouveau BP	31 583	38 116	45 095	
Ecart	12	643	1 019	

- **Résultat d'Exploitation**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	7 007	9 526	12 700	L'écart au niveau du résultat d'exploitation résulte d'une augmentation plus importante des charges d'exploitation au vu des réalisations de 2018.
Nouveau BP	5 033	6 564	8 024	
Ecart	(1 974)	(2 962)	(4 676)	

- **Résultat Net**

En mDT	2019	2020	2021	Commentaires
Ancien BP	4 605	6 242	8 305	Effet de l'augmentation plus importante des charges que celle des produits en plus de l'effet de l'augmentation du taux d'imposition effectif.
Nouveau BP	3 197	3 836	4 602	
Ecart	(1 408)	(2 406)	(3 703)	

6.2.3. Analyse des performances réalisées au 31/12/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019

La confrontation des réalisations au 31/12/2019 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2019 fait ressortir les taux de réalisation suivants :

(En milliers de dinars)	Réalisations au 31/12/2019	Prévisions Année 2019	Taux de réalisation	Commentaires
Produits d'exploitation bancaire	60 349	59 404	101,59%	
Intérêts et revenus assimilés	47 876	48 612	98,49%	Conforme aux prévisions
Commissions (en produits)	7 371	6 000	122,85%	La performance de la banque a été meilleure au cours du quatrième trimestre en termes de volumes d'opérations financières (opérations de Trade, Opérations sur comptes, transferts...) et de déblocages de crédits.
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 086	785	138,34%	Les pertes sur opérations de SWAP avec la BCT ont diminué sensiblement sous l'effet de la diminution significative du volume des transactions.
Revenus du portefeuille d'investissement	4 016	4 007	100,22%	Conforme aux prévisions
Charges d'exploitation bancaire	26 675	27 821	95,88%	
Intérêts encourus et charges assimilées	24 789	26 187	94,66%	La banque a pu lever au cours du quatrième trimestre des fonds à des coûts moins importants que prévu.
Commissions encourues	1 886	1 634	115,42%	L'écart résulte essentiellement de l'augmentation des commissions sur opérations monétaires.
Produit Net Bancaire	33 674	31 583	106,62%	
Frais de personnel	14 790	14 900	99,26%	Conforme aux prévisions
Charges générales d'exploitation	9 965	9 411	105,89%	L'écart résulte notamment de l'effet de l'augmentation des frais divers d'exploitation et du taux de la contribution de solidarité sociale.
Portefeuille-titres commercial et d'investissement	80 892	80 288	100,75%	Conforme aux prévisions
Encours des crédits Nets	557 304	620 578	89,80%	Le déblocage de certains crédits autorisés n'a pas eu lieu au cours du 4 ^{ème} trimestre comme prévu.
Encours des dépôts	761 595	655 313	116,22%	La collecte de dépôts a été meilleure que prévue au cours du quatrième trimestre.
Emprunts et ressources spéciales	17 063	96 583	17,67%	Le déblocage du crédit accordé par ABC IB a été reporté pour 2020 en attendant l'accord de Tunis Re.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.4. Les hypothèses de prévisions retenues

Les états financiers prévisionnels relatifs à l'exercice 2019 sont construits sur la base du budget et des objectifs arrêtés pour l'année 2019. Pour les années suivantes (2020-2023), les hypothèses ont été arrêtées en fonction des conditions du marché, des réalisations historiques et des ambitions de développement de la banque.

Rubrique	Hypothèse retenue
Créances brutes sur la clientèle	Les engagements de la banque évolueront à un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 20,3% sur la période 2018-2023.
Portefeuille titres	Le portefeuille d'investissement croîtra de 17,8% par an sur la période 2018-2023.
Valeurs immobilisées	Une croissance annuelle moyenne de 48,4% sur la période des projections.
Dépôts de la clientèle	Une croissance annuelle moyenne de 20,8% sur la période du BP, qui découle de : <ul style="list-style-type: none"> - une croissance des dépôts à vue de 20% par an; - une croissance des dépôts d'épargne de 30% par an; - une croissance des dépôts à terme et des certificats de dépôt au taux de 18% par an ; - une croissance des autres dépôts de 31% par an.
Emprunts et ressources spéciales	Un TCAM de 40,5% sur la période 2018-2023 tenant compte d'une enveloppe annuelle moyenne de 20 MDT sous forme d'emprunts obligataires et de l'emprunt à contracter auprès d'ABC IB.
Capitaux propres	Une évolution de 3,2% par an compte tenu de la distribution d'un dividende annuel égal à 50% des bénéfices.
Marge d'intérêt	La marge d'intérêt devrait croître au taux de 11,9% par an.
Marge sur commissions	La marge sur commissions devrait croître au taux de 4,5% par an.
Revenus sur portefeuille titres commercial & d'investissement	Les revenus du portefeuille d'investissement se bonifieront de 32,5% par an sur la période prévisionnelle.
Frais généraux	Croissance des frais généraux à un TCAM de 14,1% sur la période 2018-2023, tenant compte d'une évolution des frais de personnel et des charges générales d'exploitation de 16,5% et de 9,9% respectivement.
Dotations aux provisions	Evolution des dotations nettes aux provisions sur créances à un taux annuel moyen de 18% sur la période 2018–2023, tenant compte d'un taux de couverture des créances classées en amélioration (passant de 90% en 2018 à 95% en 2023)
Résultat net	Le résultat net de la banque évoluera à un TCAM de 24,8% sur la période prévisionnelle, passant de 1,974 MDT en 2018 à 5,972 MDT en 2023.

Tableau des hypothèses sur les créances et les dépôts

Structure du portefeuille	31-déc-2018	31-déc-2019	31-déc-2020	31-déc-2021	31-déc-2022	31-déc-2023
Retail	25.0%	17.8%	17.7%	18.0%	19.1%	20.2%
Corporate	75.0%	82.2%	82.3%	82.0%	80.9%	79.8%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Répartition Crédits Retail

Crédits personnels		77.0%	75.0%	73.0%	71.0%	70.0%
Crédits Logements		23.0%	25.0%	27.0%	29.0%	30.0%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Répartition Crédits Corp

Crédits aux Entreprises TND		39.6%	45.0%	50.0%	50.0%	50.0%
Crédits aux Entreprises FCY		60.4%	55.0%	50.0%	50.0%	50.0%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Répartition

Crédits personnels		13.7%	13.2%	13.2%	13.6%	14.1%
Crédits Logements		4.1%	4.4%	4.9%	5.5%	6.1%
Crédits aux Entreprises TND		32.6%	37.1%	41.0%	40.4%	39.9%
Crédits aux Entreprises FCY		49.7%	45.3%	41.0%	40.4%	39.9%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Structure des dépôts	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
DAV TND (%)	12%	15%	16%	17%	18%	19%
DAV Devises (%)	65%	62%	60%	58%	56%	54%
Epargne (%)	7%	6%	7.00%	8.00%	9.00%	10.00%
DAT TND (%)	6%	13%	10%	10%	9%	9%
DAT Devises (%)	6%	2%	2%	2%	2%	2%
Autres sommes dues à la clientèle	4%	2%	5%	5%	6%	6%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

6.2.5. Les emplois de la banque

6.2.5.1. Evolution des engagements

- Les Crédits à la clientèle

L'encours net des crédits à la clientèle croîtra à un taux annuel moyen de 21% sur la période 2018-2023. Cette croissance résultera de la croissance des crédits aux entreprises et des crédits aux particuliers au taux de 22% et 16% respectivement. La banque renforcera ainsi sa présence sur le segment Corporate tout en continuant à développer le segment Retail.

L'évolution prévisionnelle des crédits à la clientèle est exposée dans le tableau ci-dessous :

Produit	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018-2023
Crédits aux particuliers	102 586	110 200	129 625	152 958	180 490	212 978	16%
Crédits aux entreprises	307 471	510 500	604 304	694 950	764 445	840 890	22%
Créances non performantes	18 169	18 645	20 207	22 113	24 335	26 931	8%
Provisions et Agios réservés	(16 524)	(17 600)	(19 167)	(21 056)	(23 258)	(25 830)	9%
Provisions collectives	(1 038)	(1 167)	(1 375)	(1 877)	(2 520)	(3 397)	27%
Total	410 664	620 578	733 594	847 088	943 492	1 051 572	21%
Taux de croissance annuel		51%	18%	15%	11%	11%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- Les Crédits aux entreprises

Les crédits aux entreprises évolueront à un TCAM de 22% sur la période 2018-2023, sous l'effet combiné d'une croissance rapide des crédits aux entreprises libellés en devises (+29%) et des crédits aux entreprises libellés en DT (+17%).

Le tableau ci-après retrace l'évolution future des crédits aux entreprises.

En mDT

Crédits aux entreprises	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Crédits aux entreprises en DT	189 926	202 178	271 937	347 475	382 223	420 445	17%
Crédits aux entreprises en Devises	117 545	308 322	332 367	347 475	382 223	420 445	29%
Total	307 471	510 500	604 304	694 950	764 446	840 890	22%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- Les crédits aux particuliers

L'encours des crédits envers la clientèle « Retail » croîtra à un taux annuel moyen égal à 16% sur la période prévisionnelle. En effet, la banque mettra sur l'offre de crédits logements qui progressera de 23% par an. En parallèle, l'enveloppe des crédits personnels connaîtra une croissance de 13% par an sur la même période.

Le tableau ci-après reflète l'évolution future des crédits aux particuliers sur la période 2018-2023.

En mDT

Crédits aux particuliers	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Crédits personnels	79 965	84 854	97 219	111 659	128 148	149 085	13%
Crédits Logements	22 621	25 346	32 406	41 299	52 342	63 893	23%
Total	102 586	110 200	129 625	152 958	180 490	212 978	16%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.5.2. Evolution du Portefeuille Titres

Le portefeuille titres connaîtra une croissance annuelle au taux de 18% sur la période de prévision, reflétant une croissance continue du portefeuille des BTA détenu par la banque.

En mDT

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018-2023
PF titres à revenu variable	52	52	52	52	52	52	0%
PF titres à revenu fixe	57 108	80 236	74 534	95 485	116 433	129 867	18%
BTA	55 000	80 000	80 000	100 000	120 000	130 000	19%
Décote/Prime (Net) sur BTA	(569)	(2 828)	(9 207)	(9 455)	(8 619)	(5 351)	57%
Produits à recevoir sur BTA	2 677	3 064	3 741	4 940	5 052	5 218	14%
Total PF titres	57 160	80 288	74 586	95 537	116 485	129 919	18%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.5.3. Evolution des immobilisations

Les immobilisations de la banque augmenteront de 48% en moyenne par an sur la période 2018-2023. En effet, la banque investira dans la construction d'un nouveau siège social sur la période 2020-2023 pour 50 MDT.

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs immobilisés sur la période 2018-2023:

Libellé	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018-2023
Immobilisations corporelles	9 150	10 200	18 663	19 588	20 661	21 886	19%
Amortissements immobilisations corporelles	(5 996)	(6 990)	(8 203)	(9 537)	(10 995)	(12 603)	16%
Immobilisations incorporelles	3 609	5 627	7 377	7 377	7 377	7 377	15%
Amortissements immobilisations incorporelles	(3 204)	(3 825)	(4 497)	(5 344)	(6 191)	(6 852)	16%
Immobilisations en cours	4 739	7 463	5 000	20 000	35 000	50 000	60%
Total	8 298	12 475	18 340	32 084	45 852	59 808	48%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Les investissements futurs comprennent :

- ✓ Les investissements matériels :
 - La construction du nouveau siège social
 - L'aménagement des agences
 - Acquisition de matériels informatique et de mobilier pour soutenir la croissance
 - Le remplacement du matériel informatique (matériel usé)
- ✓ Les investissements immatériels
 - La mise en place de la solution digitale (Phase).
 - La mise en place et l'amélioration des applicatifs de gestion

La banque gardera la même politique d'amortissement.

Le tableau suivant détaille les investissements à réaliser annuellement durant les 5 prochaines années :

Libellé	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
Construction Siège		-	5 000	15 000	15 000	15 000	
Aménagement des agences		750	400	450	550	650	
Matériel informatique		150	350	200	220	242	
Logiciels Informatiques		-	1 750	-	-	-	
Autres Investissements (Matériels et immatériels)		150	250	275	303	333	
Total	-	1 050	7 750	15 925	16 073	16 225	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Nouveau siège social

La banque a acquis en 2017 un terrain situé dans la nouvelle zone administrative du Lac dans l'objectif d'y construire le nouveau siège social. Il est prévu que les travaux de constructions commencent à partir de 2020.

Réseau d'agences

La banque compte s'orienter vers les canaux de distribution digitaux au dépend des canaux classiques sur la période du Business Plan, à l'instar de la nouvelle agence LAICO ouverte fin 2019.

6.2.5.4. Evolution des créances classées

La banque continuera à pratiquer une politique de crédit conservatrice et sélective, ce qui se reflètera par un taux de créances classées en diminution continue, passant de 4% en 2018 à 2% en 2023. Le ratio de couverture de ces créances par les provisions et les agios réservés atteindra 95% en 2023 contre 90% en 2018.

En mDT

Libellé	2018 R *	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Engagements bilan classés 0 &1	410 057	620 700	733 929	847 908	944 935	1 053 868	21%
Engagements bilan classés 2,3 & 4	18 169	18 645	20 207	22 113	24 335	26 931	8%
Total des Engagements Bilan	428 226	639 345	754 136	870 021	969 270	1 080 799	20%
Engagements hors bilan classés 0 &1	25 491	50 000	55 000	60 500	66 550	73 205	23%
Engagements hors bilan classés 2,3 & 4	165	165	165	165	165	165	0%
Total des Engagements Hors Bilan	25 656	50 165	55 165	60 665	66 715	73 370	23%
Taux des créances classées	4%	3%	3%	2%	2%	2%	
Provisions sur engagements du bilan	9 053	9 976	11 078	12 428	14 012	15 872	12%
Provisions sur engagements hors bilan	43	43	43	43	43	43	0%
Agios réservés	7 471	7 624	8 089	8 628	9 246	9 958	6%
Taux de couverture	90%	94%	94%	95%	95%	95%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

*Il s'agit des créances présentées au niveau de la rubrique AC3.

6.2.6. Les ressources de la banque

6.2.6.1. Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle suivront une progression de 21% en moyenne par an sur la période 2018-2023 pour atteindre 1 087 MDT à l'horizon 2023.

En mDT

Libellé	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Dépôts à vue	324 200	504 591	557 802	622 023	699 650	793 725	20%
Dépôts d'épargne	29 386	39 319	51 376	66 349	85 093	108 729	30%
Dépôts à terme et certificats de dépôts	52 571	98 297	88 074	99 523	104 002	119 603	18%
Autres dépôts	16 625	13 106	36 697	41 468	56 728	65 238	31%
Total	422 782	655 313	733 949	829 363	945 473	1 087 295	21%
<i>Taux de croissance annuel</i>		<i>55%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	<i>14%</i>	<i>15%</i>	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Les dépôts à vue :**

La banque continuera à collecter principalement des ressources gratuites ou peu rémunérées, qui représenteront 73% des dépôts de la clientèle en 2023.

Les dépôts à vue croîtront au taux de 20% en moyenne par an sur la période 2018-2023 pour atteindre 794 MDT.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018-2023
Dépôts à vue en Dinar	51 285	98 297	117 432	140 992	170 185	206 586	32%
Dépôts à vue en devises	272 915	406 294	440 370	481 031	529 465	587 139	17%
Total dépôts à vue	324 200	504 591	557 802	622 023	699 650	793 725	20%
<i>Taux de croissance annuel</i>		<i>56%</i>	<i>11%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Les dépôts d'épargne :**

Les dépôts d'épargne évolueront à un TCAM de 30% sur la période de prévision pour atteindre 109 MDT en 2023. Leur contribution aux dépôts de la clientèle passera de 7% en 2018 à 10% en 2023.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018-2023
Epargne	29 386	39 319	51 376	66 349	85 093	108 729	30%
<i>Taux de croissance annuel</i>		<i>34%</i>	<i>31%</i>	<i>29%</i>	<i>28%</i>	<i>28%</i>	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Les dépôts à terme :**

Les dépôts à terme connaîtront une croissance soutenue sur la période de prévision, soit un TCAM de 18% pour atteindre 120 MDT à l'horizon 2023. En effet, la banque table sur une croissance plus rapide des dépôts à terme en Dinar au taux de 31% par an, tandis que les dépôts à terme en devises baisseront légèrement de 4% par an.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018-2023
Dépôts à terme en Dinar	25 732	85 191	73 395	82 936	85 093	97 857	31%
Dépôts à terme en devises	26 839	13 106	14 679	16 587	18 909	21 746	-4%
Total dépôts à terme	52 571	98 297	88 074	99 523	104 002	119 603	18%
<i>Taux de croissance annuel</i>		<i>87%</i>	<i>-10%</i>	<i>13%</i>	<i>5%</i>	<i>15%</i>	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.6.2. Les Emprunts et Ressources Spéciales

- **Les ressources d'emprunts :**

Durant la période 2019-2023, la banque envisage la consolidation de ses ressources par le recours au marché financier avec une émission obligataire annuelle de l'ordre de 20 MDT.

En plus, et dans le cadre du plan visant à renforcer ses ressources, la banque a obtenu l'accord de ABC International Bank (Filiale du groupe Bank ABC) pour un crédit de 50 MEUR remboursable sur 5 ans. Les démarches pour la couverture dudit crédit par le mécanisme de couverture contre les variations des taux de change par le fonds de péréquation de change sont en cours. La finalisation est prévue au cours du premier trimestre de 2020.

En mDT

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Emprunts obligataires	20 000	16 251	32 502	41 214	46 177	51 017	21%
Ressources spéciales	14 958	78 750	144 250	147 250	150 250	138 250	56%
Charges à payer	948	1 582	7 836	8 993	8 271	7 258	50%
Total	35 906	96 583	184 588	197 457	204 698	196 525	40%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.6.3. Les capitaux propres

Les capitaux propres augmenteront au taux de 3% en moyenne par an, sur la période 2018-2023 sous l'effet de l'affectation des résultats reportés. Il est à noter qu'un dividende sera distribué annuellement sur la base du bénéfice de l'exercice antérieur, correspondant à un payout de 50% et ce, à partir de l'année 2019.

En mDT

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	TCAM 2018- 2023
Capital social	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	0%
Réserves	1 236	1 638	2 130	2 709	3 393	4 187	28%
Résultats reportés	6 056	6 641	7 747	9 086	10 703	12 493	16%
Résultat net	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972	25%
Total capitaux propres	77 266	79 476	81 713	84 397	87 264	90 652	3%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Le tableau d'affectation du résultat se présente comme suit :

Affectation résultat	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Bénéfice distribuable	8 030	9 838	11 583	13 688	15 871
Réserves Légales	402	492	579	684	794
Résultat disponible	7 628	9 346	11 004	13 004	15 077
Dividendes (50% du Bénéfice de N-1)	987	1 599	1 918	2 301	2 584
Reliquat	6 641	7 747	9 086	10 703	12 493

6.2.7. Les résultats d'exploitation

6.2.7.1. Le Produit Net Bancaire

- **La marge d'intérêt**

La marge d'intérêts évoluera au taux de 12% en moyenne par an sur la période 2018-2023 pour atteindre 32,8 MDT en 2023. Ceci résultera de (i) la hausse des intérêts et revenus assimilés de 22% sous l'effet de l'augmentation du volume des crédits et (ii) d'une hausse plus rapide des intérêts

encourus et charges assimilées au taux de 32%, traduisant la croissance rapide des dépôts de la clientèle et notamment celle des dépôts à terme.

Désignation	2018R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018- 2023
Intérêts et revenus assimilés	33 393	48 612	64 172	76 718	84 257	92 069	22%
Intérêts encourus et charges assimilées	(14 747)	(26 187)	(41 681)	(49 364)	(54 934)	(59 300)	32%
Marge d'intérêts	18 646	22 425	22 491	27 354	29 323	32 769	12%
<i>Taux de croissance annuel</i>		20%	0%	22%	7%	12%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Les commissions nettes**

Les commissions nettes progresseront de 4% pour atteindre 6,1 MDT en 2023, reflétant une croissance de 8% des commissions en produits et une croissance plus rapide des commissions encourues au taux de 21%.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018- 2023
Commissions en produits	5 848	6 000	6 600	7 260	7 986	8 545	8%
Commissions encourues	(957)	(1 634)	(1 765)	(2 030)	(2 233)	(2 456)	21%
Commissions nettes	4 891	4 366	4 835	5 230	5 753	6 089	4%
<i>Taux de croissance annuel</i>		-11%	11%	8%	10%	6%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Gains et revenus sur Portefeuille et Opérations Financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial connaîtront un rebond important sur la période de prévision, pour atteindre 3,8 MDT à l'horizon 2023 contre -1,8 MDT en 2018.

Le portefeuille d'investissement détenu par la banque produira des revenus en hausse annuelle de 32% devant atteindre 12,6 MDT en 2023. Il s'agira des produits d'intérêts sur les BTA.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018- 2023
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(1 751)	785	3 450	3 550	3 650	3 750	-216%
Revenus du portefeuille d'investissement	3 098	4 007	7 340	8 961	10 767	12 648	32%
Total	1 347	4 792	10 790	12 511	14 417	16 398	65%
<i>Taux de croissance annuel</i>		256%	125%	16%	15%	14%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- **Produit Net Bancaire**

La banque table sur une croissance annuelle moyenne du PNB de l'ordre de 17% sur la période de prévision. Le PNB passera de 24,9 MDT en 2018 à 55,3 MDT en 2023.

La structure du PNB connaîtra une légère modification liée à l'augmentation de la marge sur opérations financières notamment les produits du portefeuille d'investissement composé exclusivement de BTA. La marge sur commissions représente 11% à la fin de la période de prévision puisque l'évolution se fera à un rythme moins important.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018- 2023
Marge d'intérêts	18 646	22 425	22 491	27 354	29 323	32 769	12%
Commissions nettes	4 891	4 366	4 835	5 230	5 753	6 089	4%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	1 347	4 792	10 790	12 511	14 417	16 398	65%
Produit Net Bancaire	24 884	31 583	38 116	45 095	49 493	55 256	17%
<i>Croissance annuelle</i>		27%	21%	18%	10%	12%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.7.2. Les frais généraux

- a) Les charges du personnel augmenteront de 16% par an sur la période de prévision tenant compte des :
- ✓ recrutements pour soutenir la croissance de la banque ;
 - ✓ augmentations salariales annuelles légales et celles relatives aux promotions.

L'évolution des charges du personnel ainsi que l'effectif se présente comme suit :

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							TCAM 2018- 2023
Charges de personnel	12 339	14 900	17 880	21 456	23 602	26 434	16%
<i>Croissance annuelle</i>		21%	20%	20%	10%	12%	
Effectif en fin d'année	192	200	215	230	235	247	5%
<i>Croissance annuelle</i>		4%	8%	7%	2%	5%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

- b) Les charges générales d'exploitation croîtront au taux de 10% par an tenant compte de l'inflation, de l'effet change pour les charges payées en devises et de l'augmentation contractuelle de certains contrats.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							CAGR 2018- 2023
Loyer et charges connexes	1 673	1 998	2 118	2 246	2 380	2 523	9%
<i>Croissance annuelle</i>		19%	6%	6%	6%	6%	
Frais de licences informatiques	1 042	1 125	1 215	1 373	1 483	1 602	9%
<i>Croissance annuelle</i>		8%	8%	13%	8%	8%	
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	962	1 010	1 302	1 432	1 504	1 579	10%
<i>Croissance annuelle</i>		5%	29%	10%	5%	5%	
Frais de communication	528	586	650	754	837	929	12%
<i>Croissance annuelle</i>		11%	11%	16%	11%	11%	
Divers honoraires	595	649	707	771	840	916	9%
<i>Croissance annuelle</i>		9%	9%	9%	9%	9%	
Frais divers d'exploitation	2 618	2 854	3 111	3 391	3 696	4 029	9%
<i>Croissance annuelle</i>		9%	9%	9%	9%	9%	
Fonds de garantie des dépôts	1 434	1 189	1 880	2 042	2 307	2 602	13%
<i>Croissance annuelle</i>		-17%	58%	9%	13%	13%	
Total	8 852	9 411	10 983	12 009	13 047	14 180	10%
<i>Croissance annuelle</i>		6%	17%	9%	9%	9%	

R : Réalisé
P : Prévisionnel

- c) Les dotations aux amortissements et aux provisions augmenteront de 18% annuellement sur la période 2018-2023, tenant compte des nouveaux investissements de la banque.

Dotation	En mDT					
	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	
Dotation Immobilisation Corporelles Existantes	994	950	900	850	800	
Dotation Immobilisation Incorporelles Existantes	621	497	497	497	311	
Aménagement agences		143	206	281	371	
Matériel informatique		65	120	162	208	
Logiciels Informatiques		175	350	350	350	
Autres Investissements (Matériels et immatériels)		55	108	165	229	
Total	1 615	1 885	2 181	2 305	2 269	

R : Réalisé
P : Prévisionnel

Il en découlera une évolution des frais généraux à un taux annuel moyen égal à 14% sur la période 2018-2023 pour atteindre 42,9 MDT.

En conséquence, le coefficient d'exploitation s'améliorera progressivement passant de 89% en 2018 à 78% en 2023.

Désignation	En mDT						
	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	CAGR 2018- 2023
Frais de personnel	12 339	14 900	17 880	21 456	23 602	26 434	16%
Charges générales d'exploitation	8 852	9 411	10 983	12 009	13 047	14 180	10%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	994	1 615	1 885	2 181	2 305	2 269	18%
Total frais généraux	22 185	25 926	30 748	35 646	38 954	42 883	14%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	89%	82%	81%	79%	79%	78%	

R : Réalisé
P : Prévisionnel

6.2.7.3. Le résultat Brut d'Exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation, hors coût du risque, augmentera de 33% par an pour atteindre 13,3 MDT en 2023.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							CAGR 2018- 2023
Produit Net Bancaire	24 884	31 583	38 116	45 095	49 493	55 256	17%
Autres Produits d'Exploitation	554	642	706	777	855	941	11%
Frais généraux	(22 185)	(25 926)	(30 748)	(35 646)	(38 954)	(42 883)	14%
Résultat Brut d'Exploitation	3 253	6 299	8 074	10 226	11 394	13 314	33%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.7.4. Les Dotations aux Provisions sur créances

Sur la période 2019-2023, les provisions sur créances suivront l'évolution suivante :

	En mDT				
	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Dotation provision sur créances	(937)	(1 102)	(1 300)	(1 534)	(1 810)
Dotation provision collective	(129)	(208)	(502)	(643)	(877)
Dotation provision / portefeuille	(200)	(200)	(400)	(200)	(200)
Total	(1 266)	(1 510)	(2 202)	(2 377)	(2 887)

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.2.7.5. Résultat net de l'exercice

Le résultat net de la banque passera de 1,974 MDT en 2018 à 5,972 MDT en 2023, soit une croissance annuelle moyenne de 25%.

En conséquence, le ratio de profitabilité (résultat net / PNB) s'établira 11% en 2023 contre 8% en 2018.

Le ratio de rentabilité de l'actif (ROA) s'élèvera à 0,3% à fin 2023 contre 0,2% en 2018.

Désignation	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	En mDT
							CAGR 2018- 2023
Résultat Net de l'exercice	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972	25%
Résultat Net / Capitaux Propres avant résultat (ROE)	2,6%	4,2%	4,9%	5,8%	6,3%	7,1%	
Total actif	936 351	1 268 081	1 462 961	1 634 941	1 792 183	1 960 256	16%
Résultat Net / Total Actif (ROA)	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	
Résultat Net / PNB	7,9%	10,1%	10,1%	10,2%	10,4%	10,8%	

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.3. Etats financiers prévisionnels 2019-2023

6.3.1. Bilans prévisionnels

	31-déc- 2018 R	31-déc- 2019 P	31-déc- 2020 P	31-déc- 2021 P	31-déc- 2022 P	31-déc- 2023 P	En mDT TCAM 2018- 2023
ACTIFS							
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	187 160	184 347	176 651	218 812	249 520	272 509	8%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	259 776	356 701	445 687	426 894	421 871	431 037	11%
Créances sur la clientèle	410 664	620 578	733 594	847 088	943 493	1 051 572	21%
Portefeuille d'investissement (*)	57 160	80 288	74 586	95 537	116 485	129 919	18%
Actifs immobilisés	8 298	12 475	18 340	32 084	45 852	59 808	48%
Autres actifs	13 293	13 692	14 103	14 526	14 962	15 411	3%
Total Actifs	936 351	1 268 081	1 462 961	1 634 941	1 792 183	1 960 256	16%
PASSIFS							
Banque Centrale et CCP	141 278	50 500	70 520	125 540	150 560	175 580	4%
Dépôts des établissements bancaires et financiers	247 091	373 820	379 430	385 040	390 650	396 260	10%
Dépôts de la clientèle	422 782	655 313	733 949	829 363	945 473	1 087 295	21%
Emprunts et ressources spéciales	35 906	96 583	184 588	197 457	204 698	196 525	41%
Autres Passifs	12 028	12 389	12 761	13 144	13 538	13 944	3%
Total Passifs	859 085	1 188 605	1 381 248	1 550 544	1 704 919	1 869 604	17%
CAPITAUX PROPRES							
Capital social	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	-
Réserves	7 292	8 279	9 877	11 795	14 096	16 680	18%
Résultat	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972	25%
Total Capitaux propres	77 266	79 476	81 713	84 397	87 264	90 652	3%
Total Capitaux propres et Passifs	936 351	1 268 081	1 462 961	1 634 941	1 792 183	1 960 256	16%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

(*) Données au 31/12/2018 retraitées au 30/06/2019 pour les besoins de la comparabilité.

6.3.2. Etats des Résultats prévisionnels

En mDT

	Exercice 2018 R	Exercice 2019 P	Exercice 2020 P	Exercice 2021 P	Exercice 2022 P	Exercice 2023 P	TCAM 2018- 2023
PRODUITS							
D'EXPLOITATION							
Intérêts et revenus assimilés	33 393	48 612	64 172	76 718	84 257	92 069	22%
Commissions en produits	5 848	6 000	6 600	7 260	7 986	8 545	8%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières (*)	(1 751)	785	3 450	3 550	3 650	3 750	(216%)
Revenus du portefeuille d'investissement (*)	3 098	4 007	7 340	8 961	10 767	12 648	32%
Total des produits d'exploitation bancaire	40 588	59 404	81 562	96 489	106 660	117 012	24%
CHARGES D'EXPLOITATION							
Intérêts encourus et charges assimilés	(14 747)	(26 187)	(41 681)	(49 364)	(54 934)	(59 300)	32%
Commissions encourues	(957)	(1 634)	(1 765)	(2 030)	(2 233)	(2 456)	21%
Total des charges d'exploitation bancaire	(15 704)	(27 821)	(43 446)	(51 394)	(57 167)	(61 756)	32%
Produit Net Bancaire	24 884	31 583	38 116	45 095	49 493	55 256	17%
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(1 269)	(1 266)	(1 510)	(2 202)	(2 377)	(2 887)	18%
Autres produits d'exploitation	554	642	706	777	855	941	11%
Frais de personnel	(12 339)	(14 900)	(17 880)	(21 456)	(23 602)	(26 434)	16%
Charges générales d'exploitation	(8 852)	(9 411)	(10 983)	(12 009)	(13 047)	(14 180)	10%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(994)	(1 615)	(1 885)	(2 181)	(2 305)	(2 269)	18%
Résultat d'exploitation	1 984	5 033	6 564	8 024	9 017	10 427	39%
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	1 346	479	50	50	50	50	(48%)
Impôts sur les sociétés	(1 195)	(2 315)	(2 778)	(3 472)	(3 899)	(4 505)	30%
Résultat des activités ordinaires	2 135	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972	23%
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	(161)	-	-	-	-	-	
Résultat Net	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972	25%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

(*) Données au 31/12/2018 retraitées au 30/06/2019 pour les besoins de la comparabilité.

6.3.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

En mDT

	Exercice 2018 R	Exercice 2019 P	Exercice 2020 P	Exercice 2021 P	Exercice 2022 P	Exercice 2023 P
Flux d'exploitation						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (*)	35 847	59 404	81 562	96 489	106 660	117 012
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(13 834)	(27 821)	(43 446)	(51 394)	(57 167)	(61 756)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(126 208)	(211 180)	(114 526)	(115 696)	(98 782)	(110 966)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	39 626	232 531	78 636	95 414	116 110	141 822
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(8 603)	(24 311)	(28 863)	(33 465)	(36 649)	(40 614)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(14 619)	297	254	93	436	342
Impôt sur le bénéfice	(1 402)	(1 195)	(2 315)	(2 778)	(3 472)	(3 899)
Flux des activités d'exploitation	(89 193)	27 725	(28 698)	(11 337)	27 136	41 941
Flux d'investissement						
Opérations sur titres d'investissement (*)	98	(23 128)	5 702	(20 951)	(20 948)	(13 434)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(2 676)	(5 792)	(7 750)	(15 925)	(16 073)	(16 225)
Flux des activités d'investissement	(2 578)	(28 920)	(2 048)	(36 876)	(37 021)	(29 659)
Emission / Remboursement d'emprunts Obligataires	20 000	(3 749)	16 251	8 712	4 963	4 840
Encaissement / Remboursement autres emprunts	14 958	64 426	71 754	4 157	2 278	(13 013)
Dividendes distribués	-	(987)	(1 599)	(1 918)	(2 301)	(2 584)
Flux des activités de financement	34 958	59 690	86 406	10 951	4 940	(10 757)
Variation de trésorerie	(56 813)	58 495	55 660	(37 262)	(4 945)	1 525
Liquidité Début	115 046	58 233	116 728	172 388	135 126	130 181
Liquidité fin	58 233	116 728	172 388	135 126	130 181	131 706

R : Réalisé

P : Prévisionnel

(*) Données au 31/12/2018 retraitées au 30/06/2019 pour les besoins de la comparabilité.

6.4. Indicateurs de gestion et ratios financiers prévisionnels

6.4.1. Indicateurs prévisionnels

Activité	En mDT					
	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Dépôts de la clientèle	422 782	655 313	733 949	829 363	945 473	1 087 295
Emprunts et ressources spéciales	35 906	96 583	184 588	197 457	204 698	196 525
Crédits à la clientèle	410 664	620 578	733 594	847 088	943 493	1 051 572
Capitaux propres avant résultat	75 292	76 279	77 877	79 795	82 096	84 680
Capitaux propres après résultat	77 266	79 476	81 713	84 397	87 264	90 652
Résultat de l'exercice avant modifications comptables	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972
Total du Bilan	936 351	1 268 081	1 462 961	1 634 941	1 792 183	1 960 256
Produit Net Bancaire	24 884	31 583	38 116	45 095	49 493	55 256
Commissions Nettes	4 891	4 366	4 835	5 230	5 753	6 089
Frais généraux	22 185	25 926	30 748	35 646	38 954	42 883
Frais de personnel	12 339	14 900	17 880	21 456	23 602	26 434
Dotations aux amortissements	994	1 615	1 885	2 181	2 305	2 269
Total provisions et agios réservés	16 524	17 600	19 167	21 056	23 258	25 830
Dividendes	987	1 599	1 918	2 301	2 584	2 986

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.4.2. Principaux ratios

6.4.2.1. Ratios de Structure

	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Capitaux Propres après résultat / Total Bilan	8,25%	6,27%	5,59%	5,16%	4,87%	4,62%
Dépôts / Total Bilan	45,15%	51,68%	50,17%	50,73%	52,76%	55,47%
Crédits / Total Bilan	43,86%	48,94%	50,14%	51,81%	52,64%	53,64%
Dépôts /Crédits	102,95%	105,60%	100,05%	97,91%	100,21%	103,40%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.4.2.2. Ratios de Productivité

	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Coefficient d'exploitation	89,15%	82,09%	80,67%	79,05%	78,71%	77,61%
Commission Nettes / Frais de personnel	39,64%	29,30%	27,04%	24,38%	24,38%	23,03%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.4.2.3. Ratios de Rentabilité

	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Rentabilité des Fonds Propres "R O E"	2,62%	4,19%	4,93%	5,77%	6,30%	7,05%
Rentabilité des Actifs "ROA"	0,21%	0,25%	0,26%	0,28%	0,29%	0,30%
Résultat net/PNB	7,93%	10,12%	10,06%	10,21%	10,44%	10,81%
PNB/Total bilan	2,66%	2,49%	2,61%	2,76%	2,76%	2,82%
Commissions nettes /PNB	19,66%	13,82%	12,68%	11,60%	11,62%	11,02%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.4.2.4. Ratios de Risque

	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Taux de créances classées	4,04%	2,73%	2,52%	2,39%	2,36%	2,35%
Taux de couverture	90,36%	93,80%	94,30%	94,71%	95,11%	95,49%
Ratio de solvabilité	26,01%	16,34%	14,05%	12,71%	11,83%	11,08%
Ratio Crédits / Dépôts	267,36%	109,77%	109,14%	119,43%	119,65%	119,75%

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.4.3. **Marge Brute d'Autofinancement Prévisionnelle**

En mDT

	2018 R	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Bénéfice net	1 974	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(1 269)	(1 266)	(1 510)	(2 202)	(2 377)	(2 887)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(994)	(1 615)	(1 885)	(2 181)	(2 305)	(2 269)
Marge Brute d'Autofinancement	4 237	6 078	7 231	8 985	9 850	11 128

R : Réalisé

P : Prévisionnel

6.5. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2019 à 2023

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2019 A 2023

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie- Bank ABC

En nos qualités de commissaires aux comptes et en exécution de la mission de l'examen des informations financières prévisionnelles de l'Arab Banking Corporation Tunisie pour la période allant de 2019 à 2023, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur lesdites informations prévisionnelles conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires.

Nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par l'Arab Banking Corporation Tunisie, relatives à la période 2019-2023 et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(En KDT)

Désignation	2019 P	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Produit Net Bancaire	31 583	38 116	45 095	49 493	55 256
Résultat d'exploitation	5 033	6 564	8 024	9 017	10 427
Résultat Net	3 197	3 836	4 602	5 168	5 972
Total bilan	1 268 081	1 462 961	1 634 941	1 792 183	1 960 256

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration relèvent de la responsabilité de la direction. Elles ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la banque qui s'est réuni le 10 décembre 2019.

Ces projections ont été préparées dans le cadre de l'élaboration du document de référence relatif à l'émission d'un emprunt obligataire. Les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent avis pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer de la projection de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 20 décembre 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet CMG

Mohamed Jamil GOUIDER


**CONSULTING MEMBERS
GROUP**
Résidence Djar Ezzahra E 19 - 2034 Ezzahra
Tél : 71 451 989 Fax : 71 451 031
M.F : 10808946 / A / M / 000
E-mail : cabinetcmg@gmail.com

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

